

Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais

par
Benôit
Dubosson

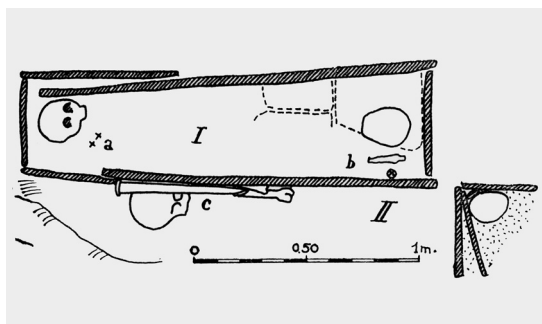
Introduction

En 1946¹, M.-R. Sauter, alors Privat-docent de la Faculté des lettres de l'Université de Genève, constatait les lacunes de l'archéologie du Haut Moyen Age valaisan qu'il qualifiait laconiquement de « *terra quasi incognita* »². L'article faisait suite à la découverte de deux sépultures à Wyler, sur la commune de Guttet-Feschel, et lui permettait de dresser le premier inventaire des sites valaisans attribués au Haut Moyen Age. Hormis quelques découvertes for-

tuites, la nécropole de Premplöz était le seul site mérovingien fouillé en Valais. Il reprenait cette étude quatre années plus tard, l'enrichissant des découvertes de la Préhistoire à l'époque romaine. Intitulé *Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens*, cet inventaire recensait l'ensemble des découvertes entreprises dans le canton du Valais. En 1984, le travail de diplôme de N. Plumettaz ajoutait à cette synthèse les fouilles de sépultures entreprises par

¹ Cet article est extrait d'un mémoire de licence défendu à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité. Nous tenons à remercier chaleureusement le professeur Michel Fuchs, directeur de ce travail, ainsi que Lucie Steiner et François Wiblé qui en ont assuré l'expertise.

² SAUTER 1946, p. 15.

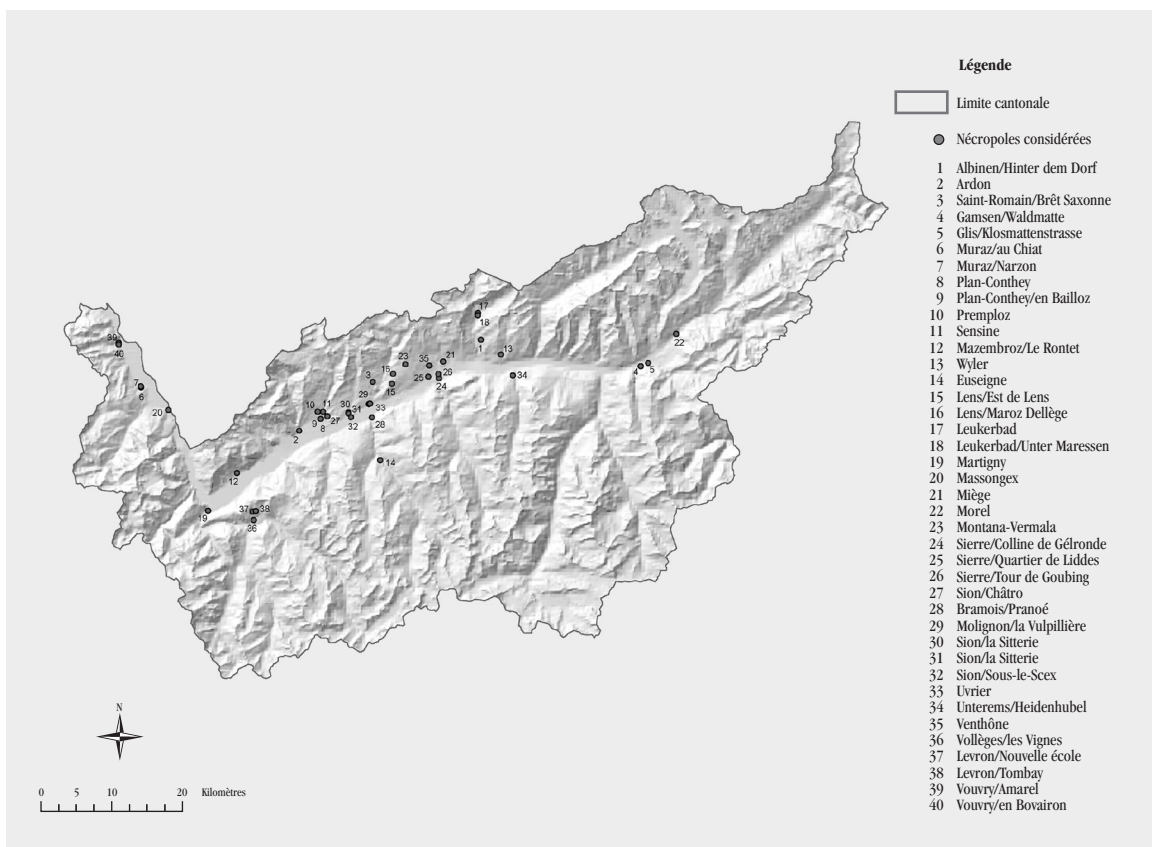


Relevé des sépultures de Wyler.
(SAUTER 1946, p. 16, fig. 2)

les archéologues du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève. Depuis, de nouvelles découvertes, à l'instar de la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex, ont enrichi ces différents inventaires, devenus obsolètes.

Il nous semblait ainsi nécessaire de reprendre ces travaux et de présenter un état des connaissances acquises sur les pratiques funéraires dans le canton du Valais, au travers des nécropoles rurales, entre la fin du III^e et le début du VIII^e siècle. Ce d'autant que ces problématiques bénéficient, dans les régions limitrophes, d'une attention particulière depuis bientôt 30 ans³.

³ Basse vallée du Rhône : GAGNIÈRE 1975; Côtes chalonaise et mâconnaise : GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980; Alpes françaises du Nord : COLARDELLE 1983; Canton de Vaud : AUBERSON 1987; Italie : RIEMER 1992; Nord-Ouest de la Suisse : MARTI 2000.



Carte 1 : Situation des 40 nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge considérées.

(©B. Dubosson d'après Swisstopo 2006)

Aussi avons-nous effectué une compilation la plus exhaustive possible des renseignements disponibles dans différentes sources, dont les principales ont été la carte archéologique informatisée de l'Office des Recherches Archéologiques du canton du Valais (ORA), le travail de recensement de M.-R. Sauter ainsi que les périodiques présentant une chronique annuelle

de découvertes archéologiques jusqu'à la fin de l'année 2004. Ces sources nous ont permis d'étudier 473 sépultures réparties inégalement dans 40 nécropoles de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge⁴. A noter que, pour des raisons de commodité, seules les nécropoles qui ne sont pas en relation avec une église connue ont été prises en considération.

Contexte historique

↳ Sous domination romaine depuis les campagnes alpines menées par Auguste en 16/15 av. J.-C., la *Vallis Poenina* est au Bas-Empire une région prospère. Certes Massongex/*Tarnaiæ* est partiellement abandonnée au cours du III^e siècle – en réponse, peut-être, aux incursions alamanes sur le Plateau suisse⁵ – mais la découverte de riche mobilier d'importation ainsi que de sarcophages en plomb en amont de Saint-Maurice témoigne de l'aisance d'une partie de la population. La présence de familles d'ordre sénatorial est attestée à Saint-Maurice (les *Nitonii*) et à Sierre (les *Vineli*), alors que Martigny/*Forum Claudii Vallensium* est occupée jusqu'à la fin du IV^e voire au début du V^e siècle⁶. Une cathédrale est d'ailleurs construite en marge de cette agglomération qui accueille, ainsi, le siège épiscopal. La *Vallis Poenina* devient dès lors un « haut-lieu du christianisme »⁷. En 457, le Valais est annexé par les Burgondes, installés quelques années auparavant au bord du lac Léman⁸. Cette conquête, « pacifique et librement consentie »⁹, ne semble toutefois pas induire de grands bouleversements sociaux ni démographiques. Les Burgondes sont en minorité et s'intègrent rapidement à la population locale¹⁰. Sigismond, fils du roi burgonde Gondobaud, se convertit au catholicisme et fonde

le 22 septembre 515 le monastère de Saint-Maurice d'Agaune. Situé sur la route du Grand Saint-Bernard, ce monastère occupe une position stratégique, permettant d'asseoir le pouvoir royal sur le passage des Alpes. Son importance ne cessera d'ailleurs de croître, et ce malgré le rattachement du Valais à la Bourgogne franque dans la seconde moitié du VI^e siècle¹¹. En 574, le monastère est incendié au cours de raids lombards en direction de la vallée du Rhône. La menace lombarde dans cette région frontalière incite sans doute les Francs à y renforcer leur présence militaire et, peut-être, à transférer le siège épiscopal de Martigny à Sion¹². En 585, les actes du concile de Mâcon portent en effet la signature du vicaire de l'évêque de Sion, *Missus Heliodori episcopi a Sedunis*¹³. Dès lors, cette agglomération devient la nouvelle capitale administrative et religieuse du Valais, la conduite des affaires temporelles dépendant principalement de l'organisation épiscopale¹⁴. L'évangélisation du Valais s'accroît, de nombreuses églises sont érigées et un réseau paroissial primitif se met peu à peu en place¹⁵. Bientôt, de petites communautés s'établissent autour des lieux de culte chrétien, devenus « centre[s] de ralliement à la population précédemment plus dispersée »¹⁶.

4 Le catalogue des sites accompagnant ce travail de licence est disponible, sur support CD, auprès du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais, Sion.

5 WIBLÉ 1991a, p. 250.

6 WIBLÉ 1991a.

7 AA.VV. 1995, p. 24.

8 FAVROD 2002, p. 61.

9 FAVROD 2002, p. 62.

10 FAVROD 2002, pp. 50-51.

11 FAVROD 2002, p. 129.

12 Les raisons de ce transfert demeurent obscures. La position géographique privilégiée de Sion, le ralentissement du trafic transitant par le col du Grand Saint-Bernard ainsi que le désir des évêques de se départir du joug royal sont autant d'hypothèses supplémentaires envisagées. Voir SANTSCHI 1981 et LEHNER/WIBLÉ 1994.

13 FACCANI 2004, p. 10 et note 8.

14 VALLIS POENINA, p. 129.

15 Il faut toutefois attendre la fin du XII^e s. pour que le réseau paroissial soit pratiquement établi. DUBUIS/LUGON 1993, p. 63.

16 DUBUIS/LUGON 1993, p. 67.

PRÉAMBULE :
LES PRATIQUES FUNÉRAIRES
DU HAUT-EMPIRE

Suivant une tradition héritée de l'époque laténiennne, les populations valaisannes du début de l'Empire inhumèrent leurs défunts¹⁷. Ces derniers étaient généralement déposés à l'intérieur d'un cercueil en bois, plus rarement dans une tombe en dalles ou en pleine terre. La plupart des individus reposaient en décubitus dorsal, la tête fréquemment orientée vers l'est. Ils étaient accompagnés d'un riche mobilier. De nombreuses sépultures contenaient des anneaux de chevilles – dits « bracelets valaisans » – et fibules de tradition celtique ainsi que des céramiques d'importation, fibules et monnaies romaines, etc. Ces offrandes multiples assuraient aux défunts leur voyage vers l'au-delà. C'est au début du I^{er} siècle apr. J.-C. qu'apparaît l'incinération. Diffusée dans un premier temps le long de la voie du Grand Saint-Bernard¹⁸, cette pratique se répand en Valais central dès la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. Elle n'apparaît, semble-t-il, pas en Haut-Valais avant le II^e siècle, comme en témoignent les récentes fouilles entreprises sur le site de Gamsen/Waldmatte¹⁹. L'incinération atteste la romanisation progressive de la région, suivant les voies de pénétration de la culture romaine. Il semble qu'elle ait touché la population des vallées latérales à des degrés divers. Il est ainsi probable que certains habitants n'aient jamais connu l'incinération. De nombreux indices – dont la pérennité de certains accessoires vestimentaires, fibules et anneaux de chevilles – suggèrent effectivement un fort attachement de la population indigène alpine aux coutumes de leurs ancêtres²⁰. Les cendres des défunts pouvaient être directement recueillies dans une fosse creusée sous le bûcher funéraire (*bustum*), mais cette pratique est peu attestée en Valais. La plupart du temps, les restes du corps brûlé en un endroit

particulier (*ustrinum*) étaient placés à l'intérieur d'une urne en terre cuite, en verre ou en pierre ollaire, le tout recouvert d'une pierre ou d'un récipient en céramique. En Haut-Valais, ainsi que dans certaines vallées latérales, ces urnes étaient fréquemment protégées par un caisson en dalles ou en pierres. A l'instar des inhumations antérieures, ces sépultures étaient souvent accompagnées d'un mobilier abondant. L'incinération perdure en Valais jusqu'au III^e siècle, avant de disparaître progressivement au profit de l'inhumation, dont la pratique n'a jamais été entièrement abandonnée. Ce nouveau changement de tradition funéraire, attesté dans toute la Gaule, ne trouve pour l'heure aucune explication évidente malgré les nombreux débats dont il fait l'objet : si l'on met fréquemment en relation le renouveau de l'inhumation avec la diffusion de certaines religions orientales, dont fait partie le christianisme, d'autres hypothèses sont avancées par les archéologues, comme la volonté de renouer avec des traditions ancestrales préromaines ou l'établissement à l'intérieur des frontières de l'Empire de peuples d'origine germanique pratiquant l'inhumation²¹.

RÉPARTITION
ET IMPLANTATION
DES NÉCROPOLES

Nous savons qu'en Gaule, selon la tradition romaine, le monde des morts était strictement séparé du monde des vivants. La Loi des Douze Tables, citée par Cicéron²², interdisait en effet tout ensevelissement au sein du *pomœrium*, limite sacrée de la cité. On inhumait ou incinérât donc à l'intérieur de nécropoles situées le long des grandes voies de communication,

-
- ¹⁷ Pour de plus amples informations sur les pratiques funéraires du Haut-Empire en Valais, voir WIBLÉ 1983; VALAIS AVANT L'HISTOIRE, pp. 139-153; WIBLÉ 1991b; VALLIS POENINA, pp. 115-123; ANTONINI/PACCOLAT 2001.
- ¹⁸ Plusieurs tombes à incinération ont été mises au jour, entre autres, au Levron, dans le val de Bagnes; à Martigny (nécropole de l'amphithéâtre); à Fully.
- ¹⁹ PACCOLAT 1997, pp. 32-33; PACCOLAT et al. 2004.
- ²⁰ Mentionnons simplement les fibules à ressort et les fibules de type Misox découvertes dans une petite nécropole à l'entrée du village de Gamsen/Waldmatte, témoignant du port du costume traditionnel aux II^e-III^e s. apr. J.-C., alors que dans la région de Martigny, l'habit « à la romaine » était de mode. VALLIS POENINA, pp. 122-123. D'autres exemples sont mentionnés dans FELLMANN 1992, p. 302 et note 19.
- ²¹ DIERKENS/PÉRIN 1997, p. 81.
- ²² Cicéron, De Legibus, II, 30.

au sortir des agglomérations. Les nécropoles de l'Antiquité tardive devaient respecter ces prescriptions, comme le suggère la confirmation de la Loi des Douze Tables par un édit du temps de Dioclétien au début du IV^e siècle²³. Nous savons également qu'à la fin du Haut Moyen Age, les nécropoles en campagne sont progressivement délaissées, au profit des cimetières chrétiens aménagés autour d'une église, celle-ci devenant, peu à peu, le nouveau centre de l'agglomération. En quelques siècles, on assiste à un profond changement de mentalité dans le traitement des morts. Dans un premier temps exclue, en marge de la communauté des vivants, la mort est « apprivoisée », selon l'expression de P. Ariès, et les morts intégrés à l'espace des vivants. Il serait particulièrement intéressant d'étudier cette lente insertion de l'espace des morts dans l'espace des vivants en Valais, mais la documentation archéologique à notre disposition ne nous le permet pas véritablement. En effet, à de rares exceptions près²⁴, les établissements dont dépendent les nécropoles de notre corpus ne sont pas archéologiquement attestés. Il est ainsi difficile de connaître les relations existant entre les nécropoles et l'habitat en Valais pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. Tout au plus pouvons-nous présenter un état de la question de l'occupation du territoire, reposant principalement sur l'analyse de la répartition des nécropoles. Nous insisterons également sur quelques particularités de l'implantation de ces dernières.

Répartition des nécropoles en fonction du relief

Comme à l'époque romaine²⁵, la majorité des nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age attestées se situent à l'étage altitudinal le plus bas, légèrement au-dessus du niveau de la plaine (28 sites sur 40, soit environ 69%)²⁶. Principalement établis sur les coteaux et les cônes d'alluvions, ces sites sont à l'abri des marécages et des fluctuations du Rhône. Les collines de la région sierroise (colline de la Tour de Goubing, colline de

Géronde) sont également occupées. En amont de Martigny, la plupart des nécropoles sont situées sur les versants d'adret, bénéficiant d'un ensoleillement maximal.

En moyenne montagne, seuls 13 sites sont attestés (environ 32%), le plus élevé étant Montana/Vermala à environ 1495 m d'altitude. Les emplacements surplombant la vallée du Rhône semblent privilégiés, alors que seuls les sites de Leukerbad et de Leukerbad/Unter Maressen occupent le fond d'une vallée latérale. La proximité de sources d'eau thermale à cet endroit n'est certainement pas un hasard. Comme pour les sites de plaines, ce sont principalement les versants ensoleillés qui sont occupés.

Aucun site funéraire n'est clairement attesté en haute montagne.

Répartition des nécropoles en fonction des voies de communication

La géographie particulière du Valais n'offre que peu de possibilités quant à l'aménagement de voies de communication. Resserré entre les Alpes bernoises et les Alpes valaisannes, « on n' [...] entre et on ne [...] sort [*du canton*] que par des cols relativement élevés, sauf au nord-ouest où le Rhône débouche dans le lac Léman, après avoir franchi la cluse de Saint-Maurice d'Agaune. »²⁷ C'est effectivement par ce défilé que passait l'une des principales voies de communication romaine reliant le Sud des Alpes aux provinces septentrionales, via le col du Grand Saint-Bernard. A Massongex, cette voie traversait le Rhône pour rejoindre le Plateau suisse, alors qu'un axe de moindre importance permettait de rejoindre Genève par la rive gauche du lac Léman. En amont de Martigny, une route desservait les différentes agglomérations du Valais central et du Haut-Valais. Pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, la répartition des nécropoles témoigne de l'utilisation continue de ces axes de communication, et ce malgré le déclin du commerce international. En effet, la voie du Grand

-
- ²³ GALINIÉ/ZADORA-RIO 1996, p. 56.
- ²⁴ Gamsen/Waldmatte, Sion/Sous-le-Scex et peut-être Plan-Conthey/en Baillioz.
- ²⁵ VALLIS POENINA, pp. 61-65.
- ²⁶ Nous utilisons la délimitation altitudinale proposée pour le Valais Central et les vallées latérales par A. Gallay. A partir de l'étagement de la végétation et de l'analyse de l'économie traditionnelle d'autosubsistance de la région, ce dernier a en effet proposé un découpage comme suit : jusqu'à 900 m : plaines et collines; jusqu'à 1900 m : moyenne montagne; au-dessus : haute montagne. Cf. M. David-Elbiali, « L'Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois : un état de la recherche », ASSPA 73, 1990, pp. 19-50, en particulier pp. 20-23 et fig. 2.
- ²⁷ VAN BERCHEM 1982, p. 69.

Saint-Bernard semble toujours fréquentée, comme l'illustrent le développement considérable de l'abbaye de Saint-Maurice ainsi que l'occupation de certains sites dans le Val de Bagnes²⁸. En aval de Massongex, les nécropoles et les oratoires ou églises attestés sont vraisemblablement situés à proximité de la voie conduisant à Genève par le sud du lac Léman. Cette voie longeait certainement les reliefs de la rive gauche du Rhône, afin d'éviter la plaine marécageuse et les crues du fleuve. Elle reliait les divers établissements, tous aménagés à flanc de coteau. En amont de Martigny, une situation similaire peut être constatée, mais sur les coteaux ensoleillés de la rive droite du Rhône. Ce n'est qu'entre Sierre et Brigue que cette voie devait traverser le Rhône afin de repasser sur la rive gauche du fleuve. Le tronçon de route romaine récemment mis au jour à Pfyngut confirme en effet cet itinéraire²⁹.

Le réseau viaire hérité de l'époque romaine est ainsi toujours utilisé pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, période pendant laquelle il demeure l'un des facteurs principaux de l'occupation du territoire.

Les nécropoles proches d'un établissement romain

Implantation de sépultures dans une agglomération romaine

La présence de sépultures tardives à l'intérieur ou à proximité de vestiges d'habitat romain est attestée à de nombreuses reprises en Valais. Plusieurs tombes ont en effet été implantées dans les ruines des agglomérations romaines de Massongex/*Tarnaiaie* et de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* (cf. annexes 1 et 2). Il n'est pas rare qu'elles y respectent les anciennes structures, de nombreuses maçonneries romaines faisant office de parois de sépulture. Cette pratique témoigne de la visibilité prolongée de la plupart des vestiges romains ainsi que de la volonté marquée de réutiliser ces derniers à d'autres fins. Bien qu'aucun témoignage archéologique ne l'at-

teste directement, il est possible que certains bâtiments encore en élévation soient réaffectés, en oratoires ou *memoriae*. L'implantation de ces sépultures marque en tous les cas une rupture dans l'occupation, à Martigny comme à Massongex : de larges portions de l'ancien tissu urbain sont désormais utilisées comme espaces funéraires. L'hypothèse de l'installation et de l'ensevelissement d'invasisseurs barbares dans les ruines de ces cités abandonnées est aujourd'hui désuète. D'une part, aucune trace d'une dévastation générale du site de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* n'a pu être observée, et d'autre part, aucun indice archéologique ne témoigne d'un apport considérable de populations étrangères, ni à Martigny ni à Massongex. Au contraire, la présence des nécropoles témoigne de la continuité de l'occupation de ces sites. Bien que l'habitat romain soit délaissé, il est fort probable que les habitants se soient regroupés dans un secteur restreint des villes abandonnées ou en périphérie de celles-ci³⁰. La participation de plusieurs évêques de Martigny aux conciles des V^e et VI^e siècles atteste, en effet, la permanence d'une agglomération, suffisamment importante pour y accueillir le siège épiscopal, du nom d'*Octodurus*³¹. Les prochaines fouilles menées à Massongex et à Martigny permettront peut-être de localiser cet habitat tardif.

L'étude du site de Gamsen/Waldmatte apportera sans doute, elle aussi, de nombreuses informations concernant la relation spatiale entre l'habitat et les zones funéraires pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. Plusieurs petites nécropoles tardives ont en effet été dégagées à proximité d'un habitat attesté sporadiquement jusqu'au XI^e siècle.

Nécropoles et villae

Au sein de notre corpus, plusieurs nécropoles semblent être rattachées à une grande propriété agricole, qu'il s'agisse de la *villa rustica* de Plan-Conthey ou de la *villa suburbana* de Sion/Sous-le-Scex.

■
28 Des établissements sont en effet supposés à Vollèges/Les Vignes, Le Levron/Nouvelle école et Le Levron/Tombay par la découverte de nécropoles de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Age.

29 Communication O. Paccolat.

30 PACCOLAT/WIBLÉ 2002, p. 74.

31 *Octodurus* était le nom de l'agglomération préromaine de Martigny. Comme le rappellent F.-O. Dubuis et A. Lugon, ce nom était « attaché à la ville nouvelle, en concurrence avec l'appellation administrative et officielle de *Forum Claudii Vallensium*. C'est donc cette appellation globale qui, après la disparition des insulae, s'attache au groupe d'habitations où la vie se réorganise à partir du V^e s. » DUBUIS/LUGON 1992, p. 19, note 61.

Quatre caveaux funéraires maçonnés, dont un double, ont été mis au jour à Plan-Conthey/En Bailloz entre 1883 et 1930, à l'ouest de l'ancienne église de Plan-Conthey. Ces caveaux contenaient tous un sarcophage en plomb – deux dans le caveau double – et devaient faire partie d'une même nécropole familiale, située à l'extrémité de l'enclos d'une *villa rustica* partiellement dégagée en 1901³². C'est en effet en longeant les murs de ce domaine agricole que l'on a mis au jour le grand caveau double. L'architecture exceptionnelle de ces monuments, la présence non moins exceptionnelle de sarcophages en plomb, ainsi que le riche mobilier d'importation accompagnant les défunts témoignent, en outre, d'une grande aisance financière à laquelle les propriétaires du grand domaine agricole pouvaient prétendre. Une nécropole dégagée en 1912 à quelques dizaines de mètres des caveaux funéraires témoigne peut-être de la continuité de l'occupation du domaine agricole. Le manque de précision de la documentation ne nous permet pas de connaître la relation spatiale entretenue par ces deux nécropoles. L'écart chronologique entre ces dernières suggère une rupture d'occupation. Il est toutefois possible, à l'instar de Sion/Sous-le-Scex (cf. *infra*), que certaines sépultures de la nécropole de Plan-Conthey datent des V^e et VI^e siècles faisant de ces deux sites funéraires une seule nécropole occupée dès l'Antiquité tardive. Ceci ne peut être confirmé. De même, il semble que la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex ait été aménagée à l'extrémité du domaine d'une grande *villa* suburbaine. Les fouilles menées au pied du rocher de Valère ont en effet permis de dégager une vaste habitation maçonnée, ainsi qu'une zone artisanale³³. Alors que la petite nécropole est utilisée jusqu'au VII^e siècle, aucun témoignage archéologique n'atteste l'occupation de la *villa* après le début du VI^e siècle. L'édification de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex à environ 100 m des mausolées n'a pourtant pas conduit à l'abandon de la petite nécropole. Ceci semble témoigner de la continuité de l'occupation du domaine agricole,

puisque « c'est vraisemblablement parce qu'ils en étaient les propriétaires que les membres d'une petite communauté ont continué à s'y faire enterrer »³⁴. Peut-être faut-il envisager un déplacement de l'habitat à l'intérieur du domaine agricole ou dans les environs immédiats. A noter que l'emploi fréquent du bois pour la construction depuis la fin de l'Empire romain ainsi que le faible enfouissement des vestiges compliquent considérablement l'identification de l'habitat du Haut Moyen Age. Ces deux exemples témoignent de l'aménagement de nécropoles privées, de type familial, au sein de grands domaines agricoles pendant l'Antiquité tardive. Le site de Sion/Sous-le-Scex illustre en outre l'évolution d'une nécropole domaniale jusqu'au Haut Moyen Age. Il est possible qu'il en soit de même à Plan-Conthey.

Répartition des nécropoles en fonction des églises

Selon les limites fixées lors de l'établissement de notre corpus, les églises et les nécropoles attenantes n'ont pas été étudiées en détail. Il serait pourtant intéressant de les analyser systématiquement, afin de connaître précisément le développement des nécropoles en lien avec les divers oratoires et églises de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Ces derniers ont été présentés par F.-O. Dubuis et A. Lugon dans la revue *Vallesia*³⁵. La localisation des édifices religieux de la carte 2 repose en grande partie sur leur étude. Mais contrairement aux auteurs, nous ne signalons que les édifices archéologiquement attestés entre le IV^e et le VIII^e siècle. Les oratoires et églises, dont la présence est supposée par l'existence de vocables anciens, ne sont pas représentés. Nous constatons ainsi que ces édifices sont répartis tout au long de la vallée du Rhône³⁶. Ils sont construits sur les coteaux afin d'éviter la plaine marécageuse et les fluctuations du fleuve. Ils sont également aménagés le long de l'axe de communication traversant le canton de part en part. La carte présente évidemment

■
32 VALLIS POENINA, p. 185.

33 LEHNER 1987, pp. 151-154.

34 ANTONINI 2002, p. 187.

35 DUBUIS/LUGON 1992;
DUBUIS/LUGON 1993;
DUBUIS/LUGON 1995.

36 Comme le notaient déjà F.-O. Dubuis et A. Lugon, « la profondeur et l'étroitesse du sillon rhodanien imposent, dès l'Antiquité, un développement linéaire. Agaune, Octodure et Sion, se trouvent tous trois à proximité du fleuve. » DUBUIS/LUGON 1992, p. 55.

un état de la question, la plupart des églises valaisannes n'ayant encore pas fait l'objet de fouilles archéologiques. Toutefois, comme le notent F.-O. Dubuis et A. Lugon, « il est significatif que dans les lieux fouillés en altitude (Nendaz, Vex, Nax, Vercorin, Ernen et Kippel) aucun reste de construction chrétienne antérieure à l'époque carolingienne n'a été mis au jour. »³⁷ De futures fouilles archéologiques menées à l'intérieur des églises et des chapelles des vallées latérales confirmeront peut-être cette impression. Quoi qu'il en soit, la carte 2 témoigne d'une occupation importante de la plaine.

Tous les oratoires ou églises attestés ont été érigés sur des sites occupés à l'époque romaine³⁸. Plusieurs édifices résultent en effet de la transformation d'un bâtiment privé romain, qu'il s'agisse d'une *villa*³⁹, d'un petit édifice funéraire⁴⁰ ou d'une *mansio*⁴¹. D'autres ont été construits à proximité d'agglomérations romaines attestées⁴² ou supposées⁴³. Bien que la continuité de l'occupation de certains sites ne soit pour l'heure attestée, la construction de ces édifices religieux semble témoigner du maintien de la plupart des anciens centres urbains romains ainsi que de la présence croissante de communautés chrétiennes. Ces édifices suggèrent également une vitalité économique conservée au Haut Moyen Age.

Conclusion

La carte 2 ne reflète évidemment pas la densité de l'occupation du canton du Valais pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. D'une part, elle ne présente qu'un état de la question, qui sera certainement enrichi de nouvelles découvertes, d'autre part les sites des vallées latérales et des étages montagneux sont probablement sous-représentés par rapport à la plaine du Rhône, aux cônes d'alluvions et à l'adret du fait, notamment, d'un développement immobilier et viticole moindre.

Elle permet néanmoins de constater une occupation du territoire relativement importante. Les agglomérations, églises et nécropoles

découvertes se situent principalement en plaine, sur les coteaux et cônes d'alluvions, le long des principales voies de communication. Si les agglomérations romaines de Massongex/*Tarnaia* et Martigny/*Forum Claudii Vallensium* sont abandonnées respectivement au III^e et à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, les nombreuses sépultures découvertes dans les ruines témoignent de l'utilisation continue de ces sites. De même, de nombreux bâtiments privés romains sont réaffectés et transformés en oratoires ou en églises, accueillant les premières communautés chrétiennes. Ces édifices religieux deviennent peu à peu le centre de petites agglomérations, ancêtres des villages actuels.

Cette carte suggère ainsi une continuité de l'occupation du territoire valaisan entre l'époque romaine et le Haut Moyen Age et illustre parfaitement les problèmes d'aménagement du territoire rencontrés⁴⁴ : seuls les sites aisément accessibles, proches d'un point d'eau et abrités de la plaine marécageuse, des crues du fleuve, des éboulements et avalanches, sont habités. La géographie particulière du Valais a ainsi façonné, pendant de nombreux siècles, l'habitat, induisant des occupations successives des mêmes sites.

LE PAYSAGE FUNÉRAIRE

Enclos, chemins et signalement des sépultures

En vue de séparer clairement le monde des morts du monde des vivants, les limites de certaines nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age étaient probablement matérialisées par divers aménagements, qu'il s'agisse de murs, fossés, palissades ou simples haies⁴⁵. Ceci n'est cependant attesté dans aucune nécropole de notre corpus. Seules les sépultures mises au jour à Sensine étaient, selon la documentation, installées sur un plateau, autrefois entouré d'anciens murs. Nous ne pouvons confirmer l'utilisation de ces murs comme délimitation de l'espace funéraire de

37 DUBUIS/LUGON 1993, p. 26, note 62.

38 DUBUIS/LUGON 1993, p. 26.

39 Martigny/Notre Dame; Sion/Saint-Théodule et Sierre/Saint-Ginier.

40 Muraz; Ardon/Saint-Jean; Saillon/Saint-Laurent.

41 Leuk/Sankt Stephan.

42 Saint-Maurice; Sion et Sierre/Géronde.

43 Bramois et Glis.

44 PACCOLAT/WIBLÉ 2002, p. 73.

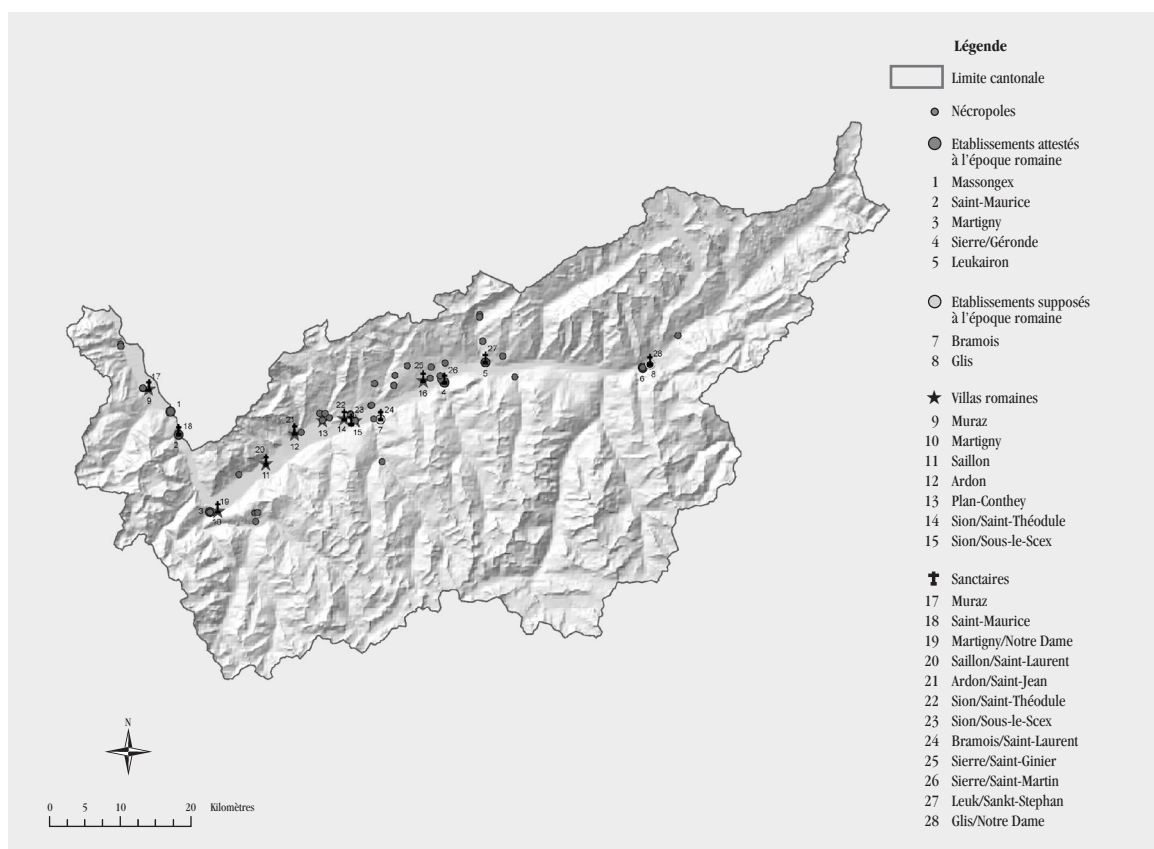
45 FERDIÈRE 2000, p. 169.

Sensine, la relation entre les tombes et les murs n'étant pas claire. Il est par contre probable que les murs des bâtiments abandonnés, les amas de pierres ou les ondulations du terrain induites par la présence de murs enfouis à Martigny et à Massongex aient été visibles plusieurs décennies voire plusieurs siècles durant, et aient servi à délimiter des espaces funéraires définis. La situation de nombreuses sépultures de Martigny, regroupées entre d'anciennes maçonneries, semblent effectivement témoigner du respect de ces délimitations, ces dernières formant, en quelque sorte, des enclos funéraires distincts. Ceci est par exemple clairement observable à

Martigny/Délèze 86/87 et à Martigny/Les Morasses 75-77⁴⁶. L'hypothèse de l'utilisation des anciennes structures comme enclos funéraires de type familial nous semble ici vraisemblable.

A de rares exceptions près, les niveaux de circulation des nécropoles valaisannes n'ont pas été clairement identifiés au cours des fouilles, interdisant toute observation des aménagements au sol. Ainsi, les allées de circulation à l'intérieur des cimetières ne nous sont pas connues. Toutefois, quelques signalements de sépultures sont attestés. Si l'élévation d'une pierre devant les tombes T1 et T2 de Saint-Romain/

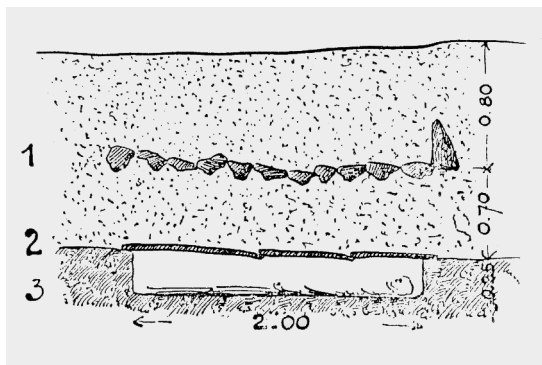
■
⁴⁶ Nous reprenons, lorsque cela est possible, les appellations des chantiers archéologiques et la numérotation des tombes utilisées par l'ORA.



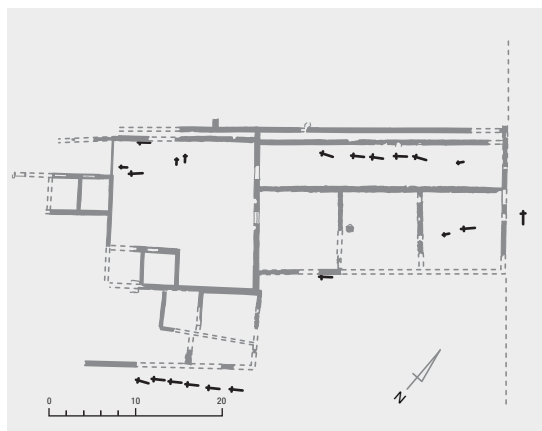
Carte 2 : Occupation du territoire pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age.

(©B. Dubosson d'après Swisstopo 2006)

Brêt Saxonne n'est pas assurée⁴⁷, plusieurs sépultures, notamment les deux tombes de Martigny/AC 80 et la tombe T8 de Premploz, semblent signalées par l'aménagement, derrière la tête du défunt, d'une dalle ou dallette de chant. Un amas de pierres brutes, disposées sans ordre apparent et formant un massif irrégulier, marquait également les sépultures T5 et T24 de Premploz ainsi, peut-être, que la tombe déglagée à Vouvry/Amarel. Parmi ces



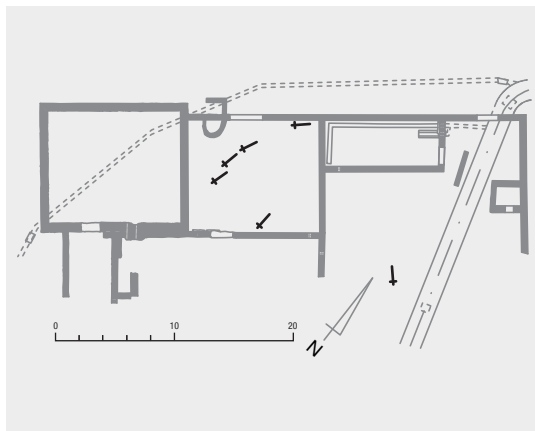
Coupe de la tombe T24 de la nécropole de Premploz.
(VIOLLIER 1908, fig. 124)



Implantation des sépultures du Haut Moyen Age
dans la trame urbaine à Martigny/Délèze 86/87.
(Réalisation C.-E. Bettex, ORA, Martigny)

dernières, la tombe T24 de Premploz bénéficiait d'un marquage au sol plus élaboré. En effet, l'amas irrégulier de pierres brutes était encadré de pierres de plus grandes dimensions et disposées régulièrement, une pierre triangulaire de grande taille étant dressée au-dessus de l'emplacement de la tête du défunt.

Nous pouvons ainsi constater la diversité de pareils aménagements au sein d'une même nécropole, comme celle de Premploz. Les fouilles menées dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex ont également permis de mettre en évidence une grande variété de signalements de sépulture, qu'il s'agisse de couverture de pierres et de bois, de couches de sable ou de tuileau, de dalles posées à plat, d'amas de mortier ou de grands massifs maçonnés⁴⁸. Ces quelques marques de surface conservées ne doivent pas occulter la présence vraisemblable de nombreux signalements éphémères, que la rareté des recoupements de sépultures suggère. Il est probable que la majorité des sépultures de notre corpus aient été signalées par un petit tertre formé par la terre redéposée au-dessus de la fosse ou par un marquage en bois. Relevons finalement l'absence de stèles funéraires épigraphes, si fréquentes au Haut-Empire.



Implantation des sépultures du Haut Moyen Age
dans la trame urbaine à Martigny/Les Morasses 75-77.
(Réalisation C.-E. Bettex, ORA, Martigny)

47 PLUMETAZ 1984, p. 5.

48 ANTONINI 2002, pp. 105-106.

Orientation des sépultures

Pour la période considérée, l'inhumation « tête à l'ouest » est la plus courante en Valais (323 tombes sur 360, soit environ 90 % des inhumations dont l'orientation est déterminée). Loin de surprendre, ce résultat correspond à ce que nous connaissons de l'orientation des sépultures dans les nécropoles du monde mérovingien⁴⁹.

La position du soleil au levant est fréquemment évoquée pour justifier cette orientation, le défunt regardant vers l'est. Cette orientation caractéristique ouest-est n'est cependant pas stricte, tout le spectre des orientations comprises entre sud-ouest/nord-est et nord-ouest/sud-est étant représenté (cf. tableau 1). Ceci peut en partie s'expliquer par la géographie particulière du Valais, qui induit de nombreuses variations quant à la position du soleil au levant. Il serait possible, à l'instar de ce qu'ont

fait M. Colardelle pour la nécropole de Roisard (Isère)⁵⁰ et M. Klausener et D. Weidmann pour celle de la Tour-de-Peilz⁵¹, de mettre en parallèle l'orientation des tombes et les variations saisonnières de l'apparition du soleil levant. Toutefois, les résultats obtenus, à savoir la mise en évidence d'une surmortalité pendant la période hivernale, ne justifient pas, à notre sens, l'investissement nécessaire pour étudier ces variations sur l'ensemble des sites valaisans.

Néanmoins, comme le suggérait déjà B. Young, il semble peu probable que le rapport avec le soleil soit toujours décisif⁵². D'autres facteurs ont pu jouer un rôle important. Ainsi en est-il de la présence de structures préexistantes, comme sur le site de Martigny, où de nombreuses tombes étaient orientées selon l'axe des murs de l'ancienne agglomération abandonnée.

- ⁴⁹ Pour la Suisse occidentale : STEINER 2002; pour le Nord-Ouest de la Suisse : MARTI 2000A., p. 42; pour la France : YOUNG 1977, pp. 16-24; pour l'Italie du Nord : RIEMER 1992, p. 34.
⁵⁰ COLARDELLE 1983, p. 39.
⁵¹ KLAUSENER et al. 1992, p. 25.
⁵² YOUNG 1977, p. 20.

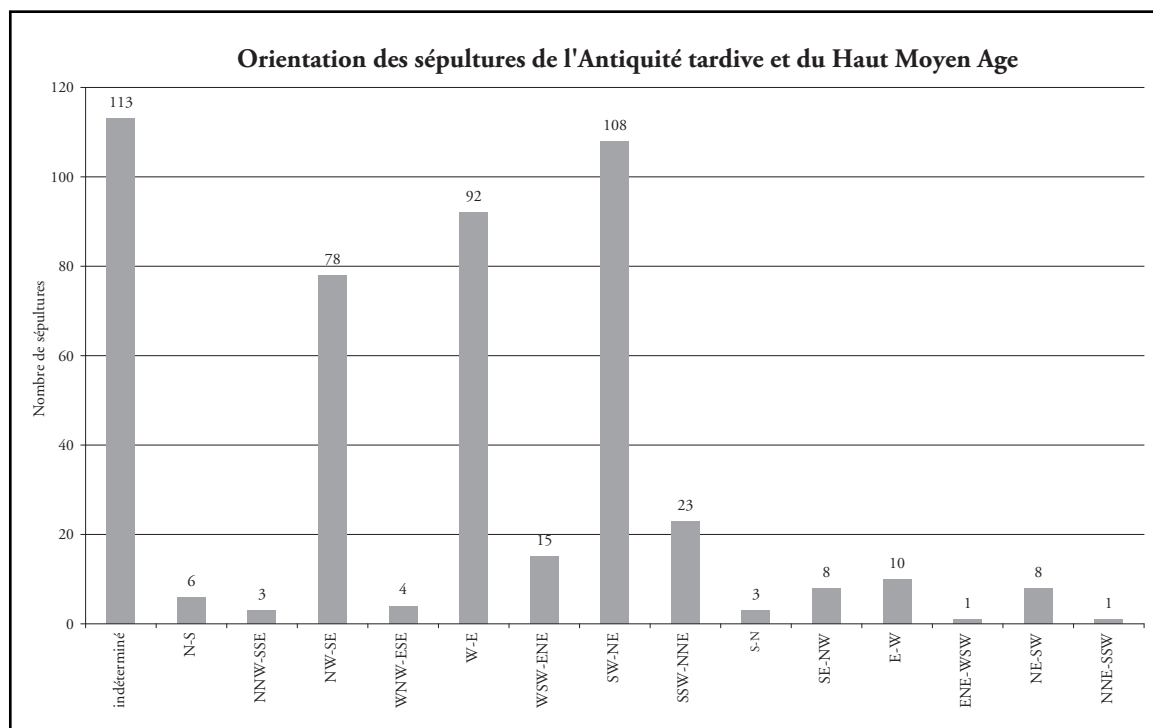


Tableau 1

La présence d'un petit édifice cultuel au sein de la nécropole peut également agir sur l'orientation des sépultures. Ceci est attesté à Sion/Sous-le-Scex, où plusieurs tombes étaient alignées selon l'axe d'une petite *memoria*⁵³. Une situation, semble-t-il, analogue a été observée lors des fouilles de Gamsen/Waldmatte, où plusieurs sépultures regroupées dans et autour d'un mausolée (supposé) étaient alignées sur les parois de l'édifice cultuel⁵⁴.

A ces diverses explications faut-il encore ajouter la topographie et les contingences géographiques. Ainsi la forte déclivité de certains sites se répercute sur l'orientation des sépultures, qui tendent à épouser les courbes de niveau. De même, plusieurs tombes de la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex étaient regroupées au pied de la falaise et alignées selon cette dernière⁵⁵.

Les récentes recherches portant sur l'évolution des pratiques funéraires tant en France qu'en Suisse occidentale ont permis de mettre en exergue un changement d'orientation des tombes quasi systématique entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Âge⁵⁶. Ceci est flagrant dans le courant du V^e siècle sur des sites présentant une continuité d'occupation, comme à Yverdon/Pré de la Cure ou à Sézegnin. Quelques indices semblent également témoigner de cette transition en Valais. Les rares sépultures clairement attribuées au Bas-Empire par le mobilier qu'elles contenaient ou par le type de tombes présentaient effectivement une orientation différente (en général est-ouest, tête à l'est). Ainsi, trois des cinq sarcophages en plomb retrouvés à Plan Conthey/En Bailloz contenaient un individu inhumé la tête à l'est⁵⁷. De même, une tombe mise au jour au Levron/Nouvelle école en 1958, attribuée à la seconde moitié du IV^e ou au début du V^e siècle, abritait un squelette orienté est-ouest⁵⁸. La même orientation a été constatée pour le coffre en tuiles avec une couverture en bâtière dégagé dans les ruines de l'agglomération romaine de Massongex et attribué au Bas-Empire⁵⁹. Les deux tombes retrouvées à Mörel, contenant plusieurs monnaies datant de la

dynastie des Valentinien, étaient également orientées est-ouest. Cette dernière mention est toutefois à considérer avec prudence: les monnaies, pouvant être déposées longtemps après leur date d'émission, ne fournissent qu'un *terminus post quem*⁶⁰. Ces quelques exemples sont certes peu nombreux et aucun des sites mentionnés ne présente une occupation continue entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Âge confirmant cette évolution. Néanmoins, l'absence d'inhumation orientée tête à l'est, clairement postérieure au V^e siècle, renforce l'hypothèse d'un changement d'orientation systématique⁶¹.

Aménagements et monuments funéraires particuliers

Les memoriae maçonnées

Deux édifices rectangulaires maçonnés ont été dégagés dans la nécropole de Sion/Sous-le-Scex⁶². Vraisemblablement rattachés à la *villa* suburbaine proche, ces mausolées ou *memoriae* ont été élevés, à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, en l'honneur de défunts privilégiés. Ils en abritaient les dépouilles et servaient probablement à la célébration de cérémonies du souvenir. De semblables monuments funéraires privés sont attestés à la même période dans diverses nécropoles suisses, notamment à Ardon, à Muraz, à Bonaduz et témoignent de pratiques funéraires particulières, réservées à une certaine élite. Nombre d'entre eux ont progressivement été transformés en église afin d'accueillir les premières communautés chrétiennes. Cette évolution n'est cependant pas attestée à Sion/Sous-le-Scex, l'église funéraire étant construite à une centaine de mètres des mausolées.

Un édifice funéraire en bois ?

Les fouilles entreprises à Martigny/Aïda II entre 1987 et 1989 ont permis de dégager, outre une vingtaine de sépultures post-romaines, quelques structures tardives, dont un foyer et plusieurs trous de poteau⁶³. G. Faccani, d'après

■
53 Il s'agit du troisième groupe de tombes observé à l'est de la *memoria*. ANTONINI 2002, p. 147.

54 PACCOLAT 1997, p. 32.

55 ANTONINI 2002, p. 147.

56 Notamment YOUNG 1977, p. 19; WEIDMANN 1995, p. 198; STEINER 2002, pp. 82-83; STEINER 2003, p. 183.

57 Il s'agit de celui retrouvé en 1883 et ceux de 1901.

58 Cette tombe est datée par la découverte d'un peigne en os.

59 Cf. *infra*.

60 Cf. PÉRIN 1980, pp. 177-183. Ceci a été clairement mis en évidence à Yverdon/Pré de la Cure. STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 190.

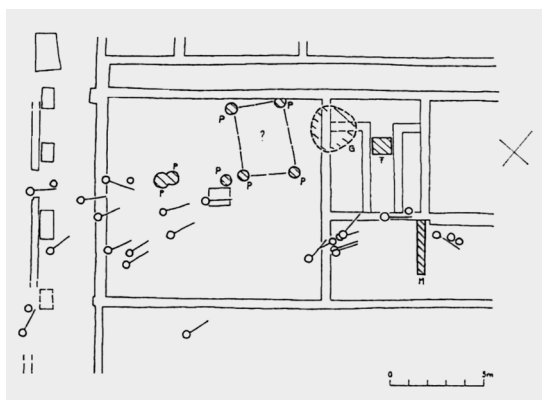
61 Notons cependant que E. Riemer ne mentionne, pour l'Italie, aucune évolution significative de l'orientation des sépultures. RIEMER 1992, p. 34.

62 Ces édifices ayant fait l'objet d'une publication récente, nous ne faisons que les mentionner. Pour de plus amples informations, voir ANTONINI 2002.

63 MACCIO 1993, p. 46.

l'alignement de ces derniers, restitue un édifice rectangulaire en bois⁶⁴. Il interprète ce petit bâtiment comme une habitation, hypothèse renforcée, selon lui, par un parallèle découvert à Brescia.

Nous estimons, au contraire, que la proximité des sépultures ainsi que l'implantation de l'édifice à l'intérieur d'une sorte d'enclos⁶⁵ lui confèrent une fonction funéraire. Le fait que ces structures ne recoupent aucune tombe semble effectivement témoigner d'une étroite relation entre le bâtiment et les sépultures. Cette hypothèse est encore renforcée par la découverte dans la nécropole de Sézegnin d'une *memoria* en bois de plan similaire datée du V^e ou du VI^e siècle⁶⁶. Comme nous pouvons le constater sur les plans ci-dessous, les deux constructions sont rectangulaires. Les poteaux, dont les trous ont été observés au sud-ouest de l'édifice de Martigny, pourraient avoir servi à maintenir une clôture, reliant une ou plusieurs sépultures au bâtiment. Ceci a en effet été observé à Sézegnin, une clôture reliant la sépulture d'un enfant à la *memoria*. Enfin, un foyer a été dégagé à proximité des deux édifices. Selon l'hypothèse avancée par B. Privati pour Sézegnin, il est possible que le foyer dégagé à l'est de la construction de Martigny ait servi à la confection de repas funé-

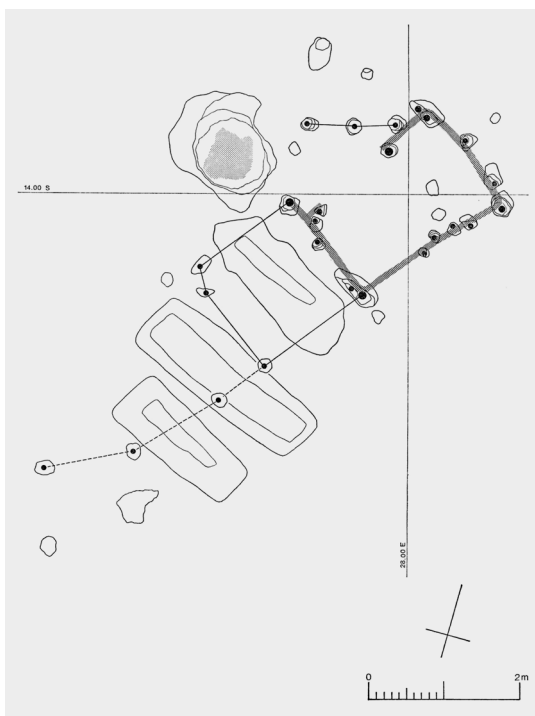


Plan de l'édifice supposé et des sépultures de Martigny/Aida II.
P : poteau; F : foyer; G : fosse; M : mur en pierres sèches.
(FACCANI 2002, p. 173, fig. 4)

raires pris en commun lors de la célébration d'un culte du souvenir. De semblables constructions à vocation funéraire sont attestées dans plusieurs nécropoles du début du Haut Moyen Age, et l'on suppose que de nombreuses zones funéraires contenaient des inhumations privilégiées, rattachées à une *memoria* en pierres ou en matériau périssable⁶⁷. La présence d'un tel édifice en bois à Martigny est ainsi tout à fait vraisemblable, mais faute de précision chronologique, la relation entre l'édifice et les sépultures ne peut être confirmée.

TYPLOGIE DES TOMBES

Les différentes sépultures découvertes en Valais, datées de l'Antiquité tardive à la fin du VII^e siècle, présentent une variété architecturale importante. De nombreux matériaux ont



Plan de l'édifice funéraire de Sézegnin.
(PRIVATI 1983, p. 62, fig. 18)

64 FACCANI 2002, p. 173.

65 Selon A. Maccio, les deux murs longitudinaux étaient vraisemblablement encore en partie en élévation, délimitant clairement un espace particulier. Il est probable que ces structures aient été volontairement utilisées lors de l'implantation des tombes, afin de délimiter un enclos funéraire. MACCIO 1993, p. 46.

66 PRIVATI 1983, pp. 61-64.

67 BONNET 1986, p. 110.

été utilisés pour aménager les tombes, comme la terre cuite, le bois, le plomb, la pierre, alors que certaines tombes ne présentent aucun aménagement visible. Ces dernières années, plusieurs spécialistes ont étudié les différents types de sépultures rencontrés pendant ces périodes dans des régions proches et ont tenté d'en présenter une typo-chronologie⁶⁸. Nous nous proposons de procéder de la même manière pour les sépultures valaisannes. Pour des raisons de clarté, nous avons, en général, respecté les définitions utilisées par ces auteurs.

Selon l'usage courant, nous avons regroupé les tombes dont l'entourage est constitué de matériaux périssables : coffres en bois, cercueils cloués, cercueils taillés dans un tronc d'arbre ainsi que les tombes à entourage de pierres. Il est en effet probable que les pierres disposées de manière discontinue autour de nombreuses sépultures de ce dernier type aient à l'origine servi à caler les différentes parois d'un coffre en bois ou d'un monoxyle⁶⁹. De même, les sépultures formant un coffre et dont les parois sont constituées de matériau lithique ainsi que les tombes dont l'entourage est maçonné sont regroupées sous l'appellation « tombe à entourage en matériau non périssable ». Ce regroupement se justifie d'un point de vue conceptuel : l'idée sous-jacente qui semble primer est la construction d'un coffre aux parois solides. La forme que prennent ensuite les tombes varie fortement selon les matériaux à disposition. Une très grande diversité architecturale peut ainsi être observée.

Remarques complémentaires

La typologie que nous adoptons est clairement définie, mais des recoupements entre les différents types de sépultures ne sont pas exclus. La distinction entre un coffre en bois et un cercueil monoxyle est souvent difficile à faire, la découverte de traces de bois ou d'un niveau organique sous et/ou autour du squelette pouvant résulter de la décomposition de l'un de ces deux contenants.

Il est, en outre, possible que la couronne de pierres de certaines sépultures à entourage de pierres résulte d'un hasard quelconque et ne serve nullement à maintenir un contenant en bois. L'aménagement d'une fosse dans un substrat caillouteux ou dans un niveau de démolition (comme à Martigny) peut en effet engendrer un alignement de pierres particulier, sans que celui-ci ne soit intentionnel. La présence de pareil agencement pourrait également servir à caler un corps inhumé en pleine terre. Certains spécialistes, faute d'indice évident, ont d'ailleurs préféré considérer ces sépultures comme « inhumation en pleine terre »⁷⁰, avec, pour conséquence, un accroissement sensible de ce type d'inhumations, pourtant peu fréquent à l'époque. Il nous a semblé plus pertinent de distinguer clairement les sépultures dont la fosse semble accueillir un entourage de pierres des véritables inhumations en pleine terre.

La distinction entre une sépulture en pleine terre et une tombe construite en matériaux putrescibles, comme un coffre en bois, n'est pas systématique dans les fouilles anciennes. Le bois se décomposant peu à peu, le coffre n'est plus directement observable lors de la mise au jour du squelette. Selon les cas, un mince niveau organique, témoignant de la décomposition du coffre, peut être observé sous et/ou autour du squelette, mais, généralement, seule une étude attentive de la position des os de ce dernier nous permet de distinguer une tombe construite en matériaux putrescibles d'une véritable inhumation en pleine terre. Le déplacement de certaines pièces osseuses en dehors du volume initial du corps suggère, en effet, que la décomposition des tissus organiques se soit effectuée en espace vide, à l'intérieur d'un coffre. Au contraire, un squelette découvert en parfaite connexion anatomique témoigne d'un ensevelissement en espace colmaté, le limon entourant le cadavre se substituant aux tissus humains au gré de leur décomposition⁷¹. Seul un nombre restreint de sites valaisans, récemment fouillés, ont bénéficié de pareille analyse anthropologique. Pour les autres sites, nous avons tenté d'appliquer cette méthode *a posteriori* à partir

■ Il s'agit principalement de GAGNIÈRE 1975 (basse vallée du Rhône, France); GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980 (Saône et Loire, France); COLARDELLE 1983 (Alpes françaises du Nord); RIEMER 1992 (Italie); COLARDELLE et al. 1996 (Sud-Est de la Gaule); WEIDMANN 1995 et STEINER 2002 (canton de Vaud).

⁶⁹ Ceci est clairement attesté dans la nécropole de Soyria (Jura français). PÉTEQUIN et al. 1980, pp. 190-194.

⁷⁰ Voir notamment ANTONINI 2002.

⁷¹ Les modalités du processus de putréfaction et de décomposition des parties organiques ont principalement été mises en évidence par H. Duday, en France. Voir DUDAY 1985; DUDAY/SELLIER 1990; DUDAY 1995. Pour une application de ces méthodes en Suisse occidentale, voir FABRE et al. 1997.

de la documentation photographique et des relevés, lorsque cela était possible. Notons que l'étude taphonomique de certaines sépultures étant très délicate au cours d'une fouille archéologique, il peut sembler illusoire de discerner le type de décomposition à partir de la seule documentation. Raison pour laquelle seuls les coffres dont l'identification nous semblait évidente ont été comptabilisés⁷².

Sur un total de 473 sépultures ont été distingués une tombe en bâtière, deux tombes en tuiles, quatre caveaux funéraires maçonnés contenant cinq sarcophages en plomb, 112 sépultures avec entourage en matériaux périssables, 168 coffres en matériaux non périssables, quatre tombes rupestres et huit inhumations en pleine terre (cf. tableau 2).

A noter que 173 sépultures (environ 36 %) n'ont pas de type déterminé. Ces tombes sont classées dans la catégorie « fosse simple ». Les résultats présentés ci-dessous étant calculés à

partir des 300 sépultures dont le type est connu, nous devons tenir compte de la précision relative de ces pourcentages.

Tombe en bâtière

Ce type de tombes, de section triangulaire, est constitué de *tegulae* inclinées de façon à former un toit à deux pans (en bâtière) au-dessus du défunt. Les parois latérales sont faites de quatre tuiles accolées les unes aux autres; cinq tuiles horizontales constituent le fond de la sépulture. La documentation ne mentionne aucune *imbrex* recouvrant la jonction des *tegulae*. Ce type est fréquemment désigné au sud des Alpes par l'expression « *a cappuccina* ».

Répartition géographique

Une seule sépulture en bâtière est attestée dans notre corpus. Elle a été mise au jour à Sierre/Quartier de Liddes, à quelques mètres

72 La majorité des sépultures de type indéterminé retrouvées à Martigny présentaient un mauvais état de conservation, rendant toute identification délicate.

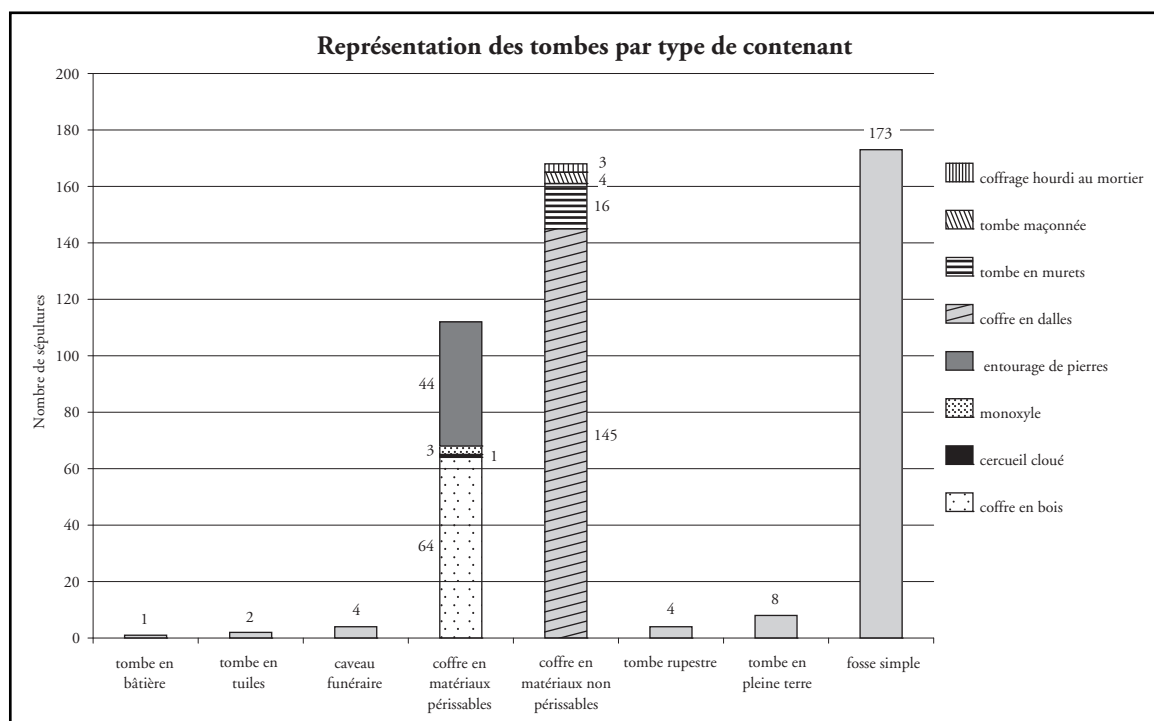


Tableau 2

d'une sépulture à entourage de pierres. Les fouilles récentes menées dans la cour du Martolet à Saint-Maurice ont également livré des tombes de ce type⁷³, et on aurait détruit trois tombes à double pan de tuiles à Martigny en 1850⁷⁴. Ce type de tombes est trop peu représenté pour réaliser une analyse de répartition. Nous pouvons néanmoins remarquer que les tombes en bâtière valaisannes n'ont été observées qu'en plaine, dans des régions ou sur des sites romanisés. Ceci ne saurait nous étonner, le matériau utilisé pour la confection de ces tombes étant lui-même de tradition romaine. Cette architecture semble d'ailleurs être d'influence méridionale. Comme le rappellent M. Colardelle et ses collaborateurs, il s'agit du « modèle de tombe le plus typique du Sud de la Gaule – et de l'ensemble du monde méditerranéen. »⁷⁵ Courant au sud des Alpes, ce type est bien représenté dans le canton du Tessin, la nécropole de Stabio/Vignetto en ayant livré une grande quantité⁷⁶. Plusieurs tombes en bâtière ont également été découvertes dans la nécropole de Kaiseraugst⁷⁷.

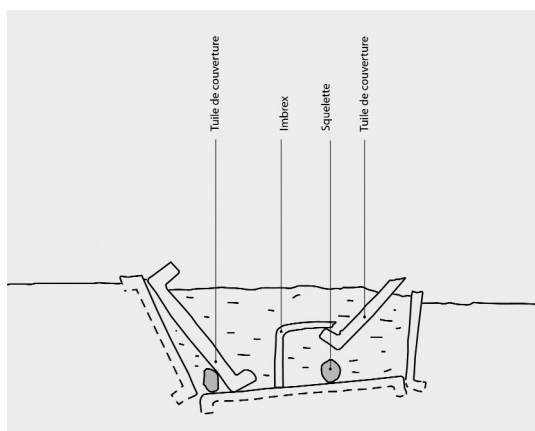
Chronologie

La tombe de Sierre/Quartier de Liddes contenait une petite monnaie en bronze, qui fournit, à en croire la détermination de M.-R. Sauter, un *terminus post quem* de la seconde moitié du III^e siècle. Ce type est attesté dans le Sud-Est de la Gaule dès le II^e ou le III^e siècle, mais de façon sporadique et incertaine⁷⁸. Après son essor au V^e siècle, il y est encore fréquemment utilisé jusqu'au VII^e siècle. C'est la même fourchette chronologique que propose S. Gagnière pour les sépultures en bâtière de la basse vallée du Rhône⁷⁹. A Stabio/Vignetto, ces tombes ont été utilisées au Bas-Empire alors qu'à Kaiseraugst, M. Martin les attribue au IV^e siècle. Une datation de la seconde moitié du III^e siècle ou du IV^e siècle pour la sépulture de Sierre nous semble ainsi fortement probable. Nous ne pouvons toutefois exclure une datation plus récente.

Coffre en tuiles

Deux coffres en tuiles ont été découverts en Valais, dans les ruines de l'agglomération gallo-romaine de Massongex. Il s'agit, pour le spécimen retrouvé à Massongex/La Loénaz en 1986, d'un coffre dont les parois étaient aménagées à l'aide de *tegulae* dressées verticalement et posées bout à bout. A la manière des planches des coffres en bois, les tuiles étaient maintenues latéralement par des pierres de calage. Le fond du coffre était aménagé en *tegulae* posées à plat et la couverture faite de *tegulae* disposées en bâtière, des *imbrices* recouvrant la jonction des tuiles. Quatre exemplaires similaires ont été découverts à Saint-Maurice, dans la cour du Martolet, en 2005⁸⁰.

Le second coffre, mis au jour en 1988 à Massongex/Parking, était très fragmentaire. Nous l'avons classé, par commodité, sous le type « coffre en tuiles », bien qu'il ne s'agisse pas d'un coffre construit entièrement en tuiles. Il s'appuyait contre une maçonnerie gallo-romaine, utilisant cette dernière comme paroi sud. La paroi nord, quant à elle, était constituée de *tegulae* disposées verticalement, bout à bout, les deux extrémités étant fortement endommagées. Aucune couverture ne subsistait.

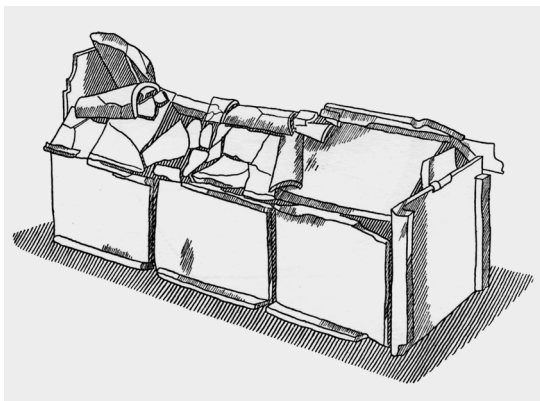


Profil de la tombe T1 de Massongex/La Loénaz.
(Dessin A. Antonini)

-
- ⁷³ Communication A. Antonini, Travaux, Etudes, Recherches Archéologiques (TERA), Sion.
- ⁷⁴ SAUTER 1950, p. 109.
L'ancienneté et l'imprécision de cette découverte nous obligent toutefois à considérer cette mention avec prudence. Bien que la présence de tombes en bâtière à Martigny soit possible, aucune autre tombe de ce type n'a été découverte depuis, malgré la multiplication des fouilles archéologiques.
- ⁷⁵ COLARDELLE et al. 1996, p. 284.
- ⁷⁶ SIMONETT 1941, p. 26.
- ⁷⁷ MARTIN 1991, pp. 177-182.
- ⁷⁸ COLARDELLE et al. 1996, p. 285.
- ⁷⁹ GAGNIÈRE 1975, pp. 69-76.
- ⁸⁰ Ce site est toujours en cours d'étude et fera l'objet d'une publication ultérieure.
Communication A. Antonini TERA.

Répartition géographique

Aménagées dans les ruines de l'agglomération gallo-romaine de Massongex, ces deux tombes en tuiles ont été construites à partir d'un matériau probablement abondant sur le site. Cette réutilisation n'est pas surprenante. L'architecture du coffre de Massongex/La Loénaz est, par contre, tout à fait singulière: il s'agit d'un type hybride, entre le coffre en tuiles à couverture de *tegulae* posées à plat et la tombe en bâtière. Si des tombes de ces deux ou de l'une des deux dernières formes ont été découvertes dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex⁸¹, à Sierre/Quartier de Liddes, ainsi que dans la nécropole du Bas-Empire de La Madeleine à Genève⁸², à Sézegnin⁸³, à Yverdon/Pré de la Cure⁸⁴, à Kaiseraugst⁸⁵, etc., il semble que le type hybride de Massongex ne soit pas attesté en Suisse occidentale. Il est en outre extrêmement rare dans les régions limitrophes françaises, l'exemple le plus septentrional présenté par M. Colardelle étant Meysse en Ardèche⁸⁶. Selon ce dernier, les coffres en tuiles avec couverture en bâtière sont par contre relativement courants en Italie⁸⁷ et un exemplaire similaire a été mis au jour dans la nécropole romaine de Stabio/Vignetto, au



Exemple d'une tombe d'architecture similaire au coffre de Massongex/La Loénaz, découvert dans la nécropole de Stabio/Vignetto. (SIMONETTI 1941, p. 195, fig. 167)

Tessin⁸⁸. Faut-il y voir l'influence de pratiques funéraires en provenance du sud des Alpes? La localisation particulière de Massongex (et de Saint-Maurice) sur l'axe de communication franchissant le Grand Saint-Bernard le suggère en effet. Il est par contre tout à fait étonnant qu'aucune sépulture de ce type n'ait été découverte à Martigny ni dans la vallée d'Entremont. S'agirait-il, au contraire, d'une pratique funéraire extrêmement localisée dont le développement est indépendant du Sud des Alpes? Autant d'hypothèses que nous ne pouvons, à l'heure actuelle, vérifier. Les résultats des fouilles de Saint-Maurice permettront, peut-être, de faire la lumière sur cette particularité.

Chronologie

Le coffre de Massongex/La Loénaz n'a livré aucun mobilier funéraire nous permettant de proposer une datation à ce type particulier de contenant. Nous savons cependant qu'il a été aménagé dans les ruines de bâtiments, dont l'abandon, vers le milieu du III^e siècle, fournit un *terminus post quem* important⁸⁹. En outre, plusieurs tombes de ce type sont clairement attribuées au Bas-Empire. M. Colardelle date, par exemple, les parallèles retrouvés dans le Sud de la France du milieu du IV^e siècle, alors que la tombe de Stabio/Vignetto est attribuée par C. Simonetti au Bas-Empire⁹⁰. De même, certaines tombes de Saint-Maurice ont été datées par C¹⁴ entre le II^e et le V^e siècle⁹¹. Tout porte ainsi à croire que la sépulture de Massongex/La Loénaz date du Bas-Empire, aménagée probablement entre le milieu du III^e et le V^e siècle.

Quant à la seconde tombe, elle a livré une plaque-boucle de type B, attribuée au deuxième tiers du VII^e siècle. Cette découverte témoigne ainsi de l'utilisation prolongée de tuiles ou de fragments de tuiles romaines pour l'aménagement d'une sépulture. Elle ne permet cependant pas de dater l'utilisation du type de contenant en question, la tombe n'étant pas un véritable coffre en tuiles.

81 ANTONINI 2002, pp. 98-99.

82 BONNET 1977, pp. 45-46.

83 PRIVATI 1983, pp. 36-37.

84 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, pp. 84-87.

85 MARTIN 1991, pp. 178-180.

86 COLARDELLE et al. 1996, p. 285.

87 COLARDELLE et al. 1996, p. 285.

88 SIMONETTI 1941, p. 195.

89 Vallesia 43, 1988, pp. 221-222.

90 SIMONETTI 1941, p. 32.

91 Communication J.-C. Moret, TERA, Sion.

Caveau funéraire maçonné et sarcophage en plomb

Quatre caveaux funéraires maçonnés ont été mis au jour à Plan-Conthey/En Bailloz. Trois d'entre eux présentaient une architecture vraisemblablement similaire que les descriptions dont nous disposons ainsi qu'une photographie du caveau de 1921 en cours de dégagement nous permettent de restituer approximativement. Il s'agit de tombeaux maçonnés enterrés, abritant un sarcophage en plomb, construits en blocs de tuf et en tuiles et recouverts de dalles disposées horizontalement. La documentation précise que les parois du caveau mis au jour en 1883 étaient recouvertes de mortier de tuileau. Le quatrième caveau, découvert en 1901, était également maçonné, mais avec des dimensions nettement plus importantes (5 x 4.25 m). Il était quadrangulaire et voûté. L'intérieur avait été aménagé de telle sorte qu'il puisse contenir deux sarcophages en plomb, chacun dans un compartiment séparé. Deux petites niches ont été construites l'une à côté de l'autre afin d'y déposer quelques offrandes funéraires⁹². A l'origine, les caveaux étaient probablement surmontés de structures signalant leur emplacement. Celles-ci n'ont



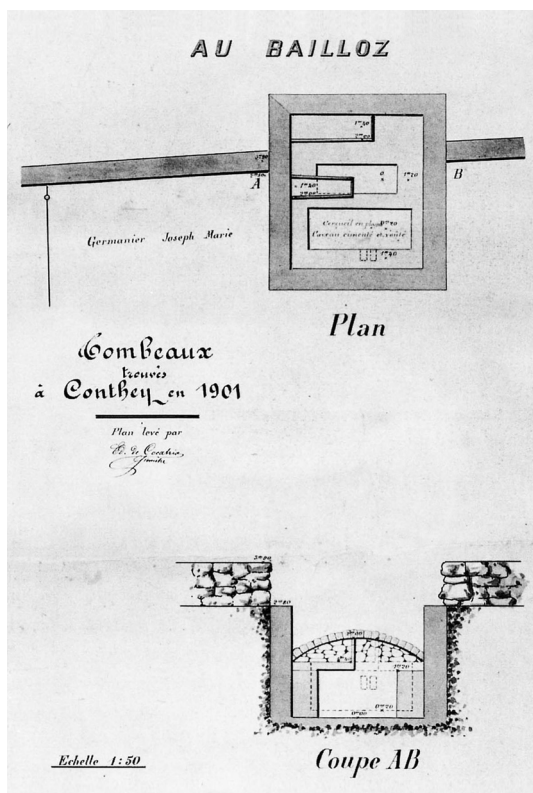
*Caveau funéraire et sarcophage en plomb découverts en 1921
à Plan-Conthey/En Bailloz.
(ASSPA 13, 1921, pl. XV)*

toutefois pas été observées. Deux des sarcophages contenus sont constitués d'une feuille de plomb pliée, munie d'un couvercle plat dont les bords sont repliés verticalement. Les deux exemplaires conservés, l'un au Musée Cantonal d'Archéologie (Sion), l'autre au Schweizerisches Landesmuseum (Zurich), semblent ne porter aucun décor, quant aux trois autres, la documentation n'en fait pas mention.

Répartition géographique

Ces quatre caveaux proviennent exclusivement de Plan-Conthey. Bien que leur découverte s'étende sur une cinquantaine d'années, il semble qu'ils soient tous issus d'une même nécropole, située au lieu-dit « en Bailloz », à

■
⁹² Neuf des douze récipients en verre découverts dans le caveau étaient déposés à l'intérieur de ces niches.



*Plan et coupe du caveau de 1901.
(Relevé du géomètre Cocatrix, VALLIS POENINA, p. 119, fig. 95)*

l'ouest de l'ancienne église du village. Leur fréquence en Valais est tout à fait exceptionnelle, ce type d'aménagements funéraires étant peu attesté dans nos régions. L'emploi de sarcophages en plomb est également peu fréquent en Suisse occidentale : à notre connaissance seuls deux exemplaires ont été retrouvés dans le canton de Vaud, à Avenches/En Chaplix⁹³ ainsi qu'à Cully⁹⁴; un fragment décoré de sarcophage en plomb a été mis au jour à Kaiseraugst⁹⁵; quant au canton de Genève, B. Privati n'en signale aucun⁹⁶. L'emploi de sarcophages en plomb est par contre nettement plus attesté en France, A. Cochet en ayant comptabilisé au minimum 300⁹⁷.

Selon ce dernier, l'emploi de sarcophages en plomb dans les provinces occidentales de l'Empire romain serait inspiré des pratiques funéraires proche-orientales, sa diffusion allant de pair avec celle des cultes orientaux⁹⁸. Ceci ne signifie évidemment pas que les défunts inhumés à l'intérieur de sarcophages en plomb soient d'origine proche-orientale. Diffusée en Gaule dès le II^e siècle apr. J.-C., cette mode a été récupérée par une partie de la population indigène. Néanmoins, plusieurs récipients en verre, découverts à l'intérieur du grand caveau funéraire, proviennent de la côte syro-palestinienne, l'un des types de récipients y étant d'ailleurs fréquemment utilisé en contexte funéraire⁹⁹. Faut-il n'y voir qu'un hasard, ces importations n'attestant que de la persistance du commerce international au Bas-Empire, ou peut-on supposer une origine lointaine ou un séjour prolongé des défunts dans ces régions? La question demeure ouverte. Tout au plus pouvons-nous affirmer que la présence de ces caveaux funéraires à sarcophage en plomb dénote une certaine aisance financière et une élévation sociale particulière des défunts, confirmées par la mise au jour d'une tunique de soie ornée de garniture de laine dans la tombe découverte en 1930. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à attribuer ces découvertes aux membres d'une famille d'ordre sénatorial¹⁰⁰.

Chronologie

Le lot particulièrement important des récipients en verre, découvert dans le caveau de 1901, a été étudié et daté du IV^e siècle par C. Martin¹⁰¹. L'une des deux monnaies retrouvées à l'intérieur du caveau mis au jour en 1921, datée du règne de Constance II (337-361), fournit un *terminus post quem* du deuxième tiers du IV^e siècle. Ces datations correspondent à celles proposées pour plusieurs chambres funéraires similaires en Gaule. Par exemple, les deux caveaux maçonnés découverts récemment à Naintré (Vienne, France) sont attribués au IV^e siècle¹⁰². D'influence romaine, ces chambres funéraires souterraines et maçonnées apparaissent dès les premiers siècles de notre ère et se répandent au Bas-Empire dans les couches aisées de la population. De même, selon A. Cochet, l'emploi de sarcophages en plomb débute en Gaule au II^e siècle déjà¹⁰³, mais il faut attendre le IV^e siècle pour que cet usage prenne une ampleur considérable¹⁰⁴. Le fragment décoré du sarcophage en plomb de Kaiseraugst est également daté du IV^e siècle.

Entourage en matériaux périssables

Parmi les 112 sépultures dont l'entourage est constitué de matériaux périssables, nous avons pu distinguer 64 coffres en bois non cloués, un cercueil cloué, trois monoxyles et 44 inhumations à entourage de pierres.

Coffre en bois non cloué

L'observation de traces de planches ou de minces niveaux organiques autour du squelette a permis de mettre en évidence un nombre restreint de coffres en bois¹⁰⁵. L'existence des autres coffres n'est déduite que de la décomposition du cadavre en espace vide, raison pour laquelle leur architecture nous échappe entièrement. Néanmoins, certains parallèles mieux conservés nous permettent de nous représenter ces contenants : des planches étaient appuyées les

93 Daniel CASTELLA, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix »*. Feuilles 1987-1992, CAR 77, Lausanne, 1999, pp. 77-79.

94 AUBERSON 1987, p. 58 et 144.

95 UFAS V, p. 166 et fig. 34.

96 PRIVATI 1983, pp. 77-85.

97 COCHET 2000, p. 96. A noter que la différence de superficie entre ces deux pays peut en partie expliquer cet écart.

98 L'actuelle Syrie a livré quantité de sarcophages de ce type, datés du I^{er} s. apr. J.-C. COCHET 2000, p. 96.

99 MARTIN 1995, p. 98.

100 S. Martin-Kilcher, *Die Römerzeit*, 1983, p. 117 (trad. franç. : *La Suisse antique. L'Helvétie au temps des Romains*, 1983, p. 117).

101 MARTIN 1995, pp. 97-99.

102 FERDIÈRE 2000, p. 128.

103 COCHET 2000, p. 96.

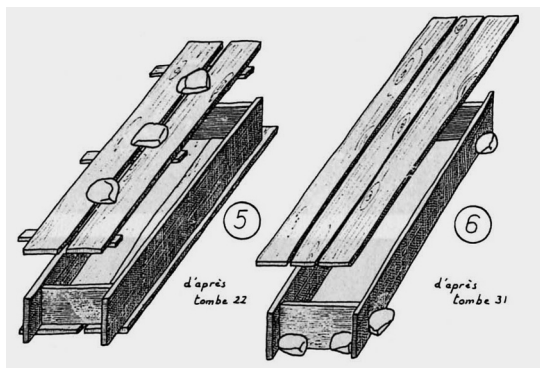
104 La plupart des sarcophages en plomb connus en France proviennent de contextes archéologiques du IV^e s. Voir notamment COLARDELLE et al. 1996, pp. 278-280 pour le Sud-Est de la Gaule; FERDIÈRE 2000, p. 128 pour les départements de Vienne et des Deux-Sèvres; BUISSON 1984 et LAPART 1985.

105 Il s'agit des tombes T2, T11, T12, T14, T21, T22, T24, T25, T28, T44, T45 et T46 de Sion/Sous-le-Scex, de la tombe T11 de Martigny/Motel 93, de la tombe T9 de Martigny/Déléze 86/87 et de la tombe T5 de Martigny/Place du Midi 03.

unes contre les autres et disposées latéralement à l'intérieur d'une fosse, en général quadrangulaire. Ces planches étaient fréquemment calées par des pierres disposées à l'extérieur du coffrage¹⁰⁶, ou plus rarement, maintenues par des petits poteaux plantés aux angles du coffre¹⁰⁷. A noter finalement que les planches de certains coffres en bois étaient sans doute assemblées par divers procédés connus en menuiserie, notamment par des chevilles ou des mortaises¹⁰⁸.

Répartition géographique

Sur les 300 sépultures de type connu, 64 coffres en bois non cloués (environ 21 %) ont été observés, dont 50 sur le site de Martigny, 13 à Sion/Sous-le-Scex et un à Bramois/Pranoé. Tous proviennent de nécropoles situées en plaine, aucun n'est attesté dans les vallées latérales ou en altitude. Cette répartition particulière peut résulter du hasard des découvertes¹⁰⁹. En Gaule, ce type de coffres est toutefois précoce dans les régions fortement romanisées, où il semble s'inscrire dans la continuité des cercueils cloués¹¹⁰. Faut-il voir dans la répartition des coffres en bois valaisans, la preuve, s'il en était besoin, de la romanisation de la plaine du Rhône? Peut-être, mais rap-



Variété des coffres en bois non cloués attestés dans la nécropole de Soyria (Jura, France).

(PÉTREQUIN *et al.* 1980, p. 180, fig. 17)

pelons que la pratique d'inhumer à l'intérieur de coffres en bois est attestée à d'autres époques, comme au Second Age du Fer dans la région séduoise¹¹¹.

Chronologie

Seuls trois coffres en bois comportaient du mobilier datant. Les coffres T25 et T45 retrouvés à Sion/Sous-le-Scex ont livré un mobilier particulièrement riche, notamment de nombreux bracelets, datés par A. Rettner du deuxième quart du V^e siècle¹¹². Le coffre découvert en 2001 à Bramois/Pranoé contenait, quant à lui, un scramasaxe et une plaque-boucle de type C, datés du premier tiers du VII^e siècle.

Les datations fournies par le mobilier confirment ainsi les conclusions d'A. Antonini. Elle a en effet mis en évidence, autour et à l'intérieur de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, l'utilisation de coffres en bois entre les V^e et VII^e siècles¹¹³. Ceci correspond également à ce que nous connaissons dans les nécropoles de Suisse occidentale (Vaud et Genève)¹¹⁴. Dans ces dernières, les coffres en bois sont majoritaires jusqu'à la diffusion des coffres en matériaux non périssables dès la seconde moitié du VI^e siècle. Un développement similaire, quoique plus précoce, est attesté au sud-est de la Gaule ainsi que dans la basse vallée du Rhône¹¹⁵. Ce type de sépultures y est largement diffusé au IV^e siècle, avant de se raréfier aux VI^e et VII^e siècles.

Cercueil cloué

Contrairement au type de sépultures précédent, le cercueil cloué est un assemblage de planches maintenues entre elles par de gros clous en fer. Ce type est aisément reconnaissable au cours de la fouille, les clous étant, en général, conservés en place autour du squelette.

Répartition géographique

Un seul cercueil cloué est attesté parmi les sépultures de notre corpus. Il s'agit d'une tombe mise au jour à Martigny/Délèze 90/91 lors d'une intervention d'urgence. La docu-

-
- 106 Voir par exemple PÉTREQUIN *et al.* 1980.
- 107 Ceci est attesté à Saint-Laurent de Grenoble, à Soyria, ainsi que dans certaines nécropoles italiennes. Voir respectivement COLARDELLE *et al.* 1996, p. 274; PÉTREQUIN *et al.* 1980, p. 194 et RIEMER 1992, p. 29.
- 108 Le type de coffre ainsi maintenu se rapproche plus du cercueil cloué. En effet, la présence d'un coffre dont les planches sont tenues entre elles, par des assemblages de bois ou des éléments métalliques, suggère un déplacement du cadavre, lui-même dissimulé à l'intérieur du contenant, alors que l'existence d'un coffre dont les planches ne sont que posées et calées dans la fosse suppose une exposition du cadavre jusqu'à son ensevelissement. Le rapport à la mort est ici fondamentalement différent. Il est évident que l'état de conservation des coffres en bois ne permet quasiment jamais de faire pareille constatation. En Valais, aucun coffre maintenu par un assemblage de bois n'est attesté.
- 109 Rappelons que d'autres types de tombes, à entourage de pierres ou en fosse simple, pourraient en réalité être des coffres en bois et modifier considérablement cette répartition.
- 110 Ils apparaissent, par exemple, dans le Sud-Est de la Gaule dès le II^e s. apr. J.-C. COLARDELLE *et al.* 1996, pp. 273-274.
- 111 Philippe Curdy *et al.* « Le rituel funéraire en territoire sédune (fin du Second Age du Fer). Nouveaux acquis », *BEPA* 1994/1995, pp. 169-187.
- 112 ANTONINI 2002, p. 151.
- 113 ANTONINI 2002, p. 95.
- 114 WEIDMANN 1995, p. 198; STEINER 2002, pp. 82-83.
- 115 Respectivement COLARDELLE *et al.* 1996, p. 274; GAGNIÈRE 1975, pp. 66-68.

mentation de fouilles mentionne la découverte de trois clous de cercueil à l'intérieur de la fosse. L'étude de la décomposition du cadavre confirme la présence d'un contenant en bois.

Chronologie

En l'absence de mobilier associé au cercueil, aucune datation ne peut être proposée. Nous pouvons uniquement admettre qu'il est postérieur à l'abandon de l'agglomération romaine, étant donnée son implantation à l'intérieur du périmètre urbain. Sans doute de tradition gallo-romaine, ce type est attesté sur le Plateau suisse dès le II^e siècle apr. J.-C., notamment à Avenches « en Chaplix » et à Payerne « Route de Bussy »¹¹⁶. Il est particulièrement fréquent au IV^e siècle dans la région lémanique¹¹⁷ ainsi qu'à Kaiseraugst¹¹⁸ et semble se raréfier dès le V^e siècle, les coffres en bois non cloués étant dès lors privilégiés. Une datation du IV^e siècle est également proposée pour les cercueils cloués retrouvés dans certaines nécropoles italiennes¹¹⁹ ainsi que dans les Alpes françaises du Nord¹²⁰. Une datation de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e siècle, soit immédiatement après l'abandon de l'agglomération, est ainsi vraisemblable pour l'exemplaire de Martigny. La rareté de ce type en Valais pourrait surprendre. Ceci s'explique sans doute par la faible romanisation de certaines vallées latérales ainsi que par le nombre restreint de nécropoles valaisannes datées du IV^e siècle. L'utilisation de la nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, qui n'a livré aucun cercueil cloué sur 518 sépultures, débute d'ailleurs au moment où ce type se raréfie dans les régions limitrophes.

Monoxyle

Les monoxyles sont des cercueils taillés à l'intérieur d'un tronc d'arbre évidé. Si l'état de décomposition des monoxyles découverts en Valais empêche toute restitution architecturale, la relative bonne conservation de certains



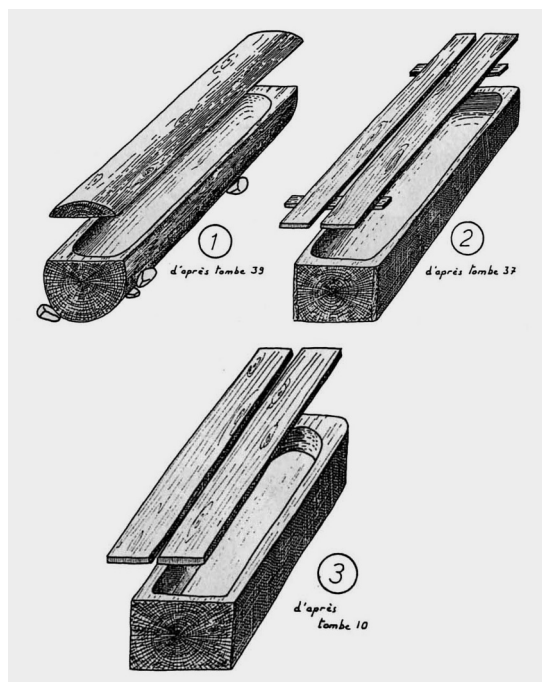
Plaque-boucle en fer damasquiné d'argent de type C de la tombe T1 de Bramois/Pranoé.
(Vallesia 57, 2002, p. 322, fig. 23)

- 116 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 195; voir également SPM V, p. 342.
- 117 WEIDMANN 1995, pp. 195-198; STEINER 2002, pp. 81-82.
- 118 MARTIN 1991, pp. 173-175.
- 119 RIEMER 1992, pp. 28-29.
- 120 COLARDELLE 1983, p. 346.

exemplaires, notamment dans la nécropole de Soyria (Jura, France), permet de nous faire une idée de la variété des types existants.

Répartition géographique

Deux cercueils monoxyles, dont un est d'identification non assurée, ont été mis au jour entre 1985 et 1987 dans la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex, ainsi qu'un troisième en 1872 à Sierre/Tour de Goubing. Ce type de sépultures est ainsi très peu attesté en Valais pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age (3 tombes sur 300, soit 1 % des tombes de type déterminé). Il est toutefois probable, nous l'avons dit, que plusieurs sépultures identifiées comme coffres en bois soient, en réalité, des troncs d'arbres évidés, modifiant le résultat présenté. Ce type est en effet



Variété des cercueils monoxyles attestés dans la nécropole de Soyria (Jura, France).

(PÉTREQUIN *et al.* 1980, p. 180, fig. 17)

relativement fréquent dans les nécropoles de Suisse occidentale. La nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex a livré 55 cercueils monoxyles¹²¹; plusieurs ont été mis au jour dans la nécropole de Nyon¹²², un exemplaire est clairement attesté à Sézegnin¹²³; la tombe de la jeune femme dite chrétienne d'Avenches était également faite d'un cercueil monoxyle¹²⁴ et certains exemplaires sont attestés dans le nord-ouest de la Suisse¹²⁵. Comme le soupçonne B. Privati, ce type de sépultures est probablement plus répandu qu'il n'y paraît dans les nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, mais les problèmes d'identification de ces cercueils limitent toute réflexion quant à leur représentation spatiale¹²⁶.

Chronologie

L'absence de mobilier à l'intérieur de ces monoxyles ne nous permet pas de proposer une datation précise pour leur utilisation. La nécropole de Sion/Sous-le-Scex est utilisée entre la fin du IV^e ou le début du V^e siècle et le VII^e siècle, alors que celle de Sierre/Tour de Goubing est attribuée au Haut Moyen Age. Ce type semble attesté en Gaule dès la reprise de l'inhumation aux III^e-IV^e siècles¹²⁷, ce que confirme la datation proposée pour la tombe d'Avenches (première moitié du IV^e siècle)¹²⁸. A. Antonini date les monoxyles retrouvés dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, sur la base du développement architectural de cette dernière, entre le V^e et le VI^e siècle¹²⁹. Quant aux monoxyles de la nécropole de Bonaduz, ils sont datés du VI^e siècle. Ainsi, ce type de sépultures a sans doute été utilisé pendant toute la période considérée, connaissant peut-être une diffusion plus importante au V^e et au VI^e siècle.

Tombe avec entourage de pierres

Plusieurs inhumations mises au jour en Valais présentaient un entourage fait d'un alignement, souvent irrégulier, de pierres et/ou de *tegulae*, disposées sur les bords de la fosse. La

- 121 ANTONINI 2002, p. 93.
- 122 WEIDMANN 1980; MORET 1993.
- 123 PRIVATI 1983, p. 29.
- 124 AUBERSON 1987, p. 28 et 142.
- 125 MARTI 2000A., p. 40.
- 126 PRIVATI 1983, p. 26.
- 127 SALIN 1952, p. 125.
- 128 AUBERSON 1987, p. 28.
- 129 ANTONINI 2002, p. 95.

plupart de ces entourages de pierres servaient sans doute à maintenir les parois d'un coffre aujourd'hui décomposé.

Répartition géographique

Sur les 300 sépultures de type déterminé, 44 (environ 15 %) ont pour seule particularité de présenter un entourage fait d'un alignement de pierres et/ou de *tegulae*. Loin d'être concentré en une région précise, ce type est attesté quasiment sur l'ensemble du territoire valaisan, principalement en plaine, à Massongex, à Martigny, à Premplaz, à Sion/Sous-le-Scex, à Sierre/Colline de Géronde et à Sierre/Quartier de Liddes. Un exemplaire a néanmoins été découvert en altitude, à Leukerbad/Unter Maressen.

Chronologie

Parmi ces 44 sépultures, seules quatre contenaient du mobilier datant. Les deux bracelets provenant du cimetière de Sierre/Colline de Géronde permettent d'attribuer la nécropole à la seconde moitié du IV^e siècle. Les monnaies de Constance II (337-361) et de Constance Galle (351-354) de la tombe T5 de Leukerbad/Unter Maressen fournissent un *terminus*

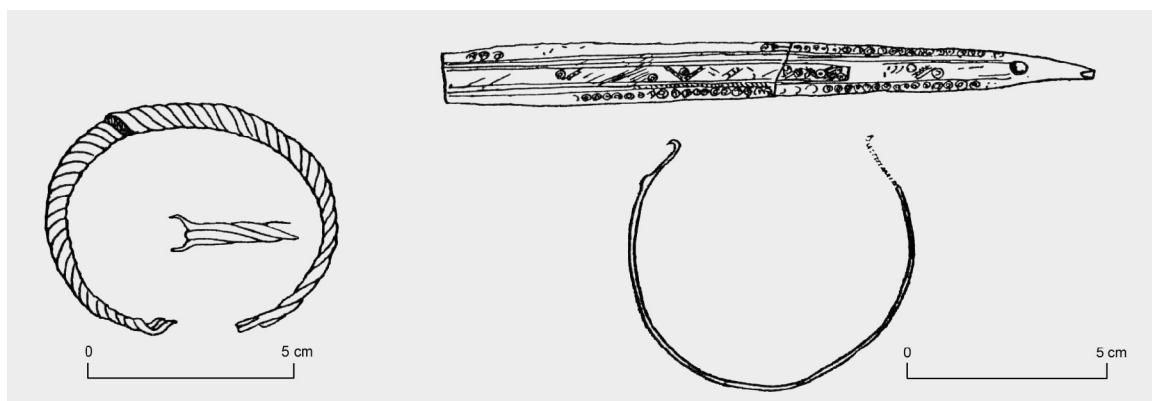
post quem du milieu du IV^e siècle. Quant à la bague en bronze ornée de chrismes et de colombes de la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex, elle est attribuée par A. Rettner au V^e ou au VI^e siècle¹³⁰. Le mobilier retrouvé dans les tombes T2 et T4 de Martigny/Aïda I est daté par N. Plumettaz du VII^e siècle¹³¹. Une datation similaire peut être proposée pour la tombe T8 de Premplaz, la nécropole ayant livré du matériel caractéristique du VII^e siècle. L'utilisation de ce type de sépultures est ainsi attestée entre la seconde moitié du IV^e et le VII^e siècle. Cette datation correspond à celle proposée pour les coffres en bois. Ceci semble renforcer l'hypothèse que de nombreuses sépultures à entourage de pierres étaient à l'origine faites d'un coffre en bois. A noter cependant que ces datations ne sont fournies que pour un nombre restreint de sépultures à entourage de pierres.

Coffre en matériaux non périssables

Parmi les 168 coffres dont l'entourage est constitué de matériaux non périssables, nous avons distingué 145 coffres en dalles, 16 coffres en murets, quatre tombes maçonnées et trois coffrages hourdis au mortier.

130 ANTONINI 2002, p. 201.

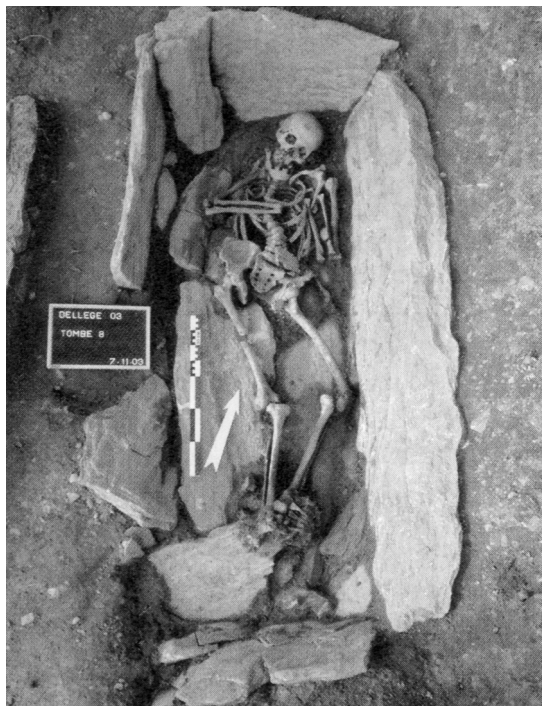
131 PLUMETTAZ 1984, pp. 69-78, en particulier p. 72.



Bracelets en bronze découverts dans la nécropole de Sierre/Colline de Géronde.
(SAUTER 1955, p. 26, fig. 13)

Coffre en dalles

Sous cette appellation sont regroupées les sépultures dont les parois étaient construites en dalles disposées de chant. Ces sépultures étaient en général recouvertes d'une ou de plusieurs dalles afin de former un coffre fermé, rectangulaire ou trapézoïdal, protégeant le défunt du terrain encaissant. Le fond de la tombe pouvait également être aménagé à l'aide d'une ou de plusieurs dalles posées à plat. Lorsque la documentation le précise, nous constatons que l'on a utilisé de préférence des dalles de schiste, d'extraction locale et d'épaisseur variable. Certaines de ces dalles avaient d'ailleurs des dimensions imposantes, au point qu'une seule suffise parfois à fermer le coffre sur les longs côtés. La présence de pierres de calage, afin de maintenir les dalles formant l'entourage de la tombe, était fréquente.



Coffre en dalles (T8) de Lens/Maroz-Dellège.
(Vallesia 59, 2004, p. 388, fig. 5)

Répartition géographique

Au sein de notre corpus, 145 tombes correspondent à cette définition (environ 48 % des tombes de type déterminé). Il s'agit du type de sépultures le mieux représenté dans le canton du Valais aux périodes considérées, attesté sur l'ensemble du territoire, tant en plaine qu'en altitude. Il est toutefois très peu représenté dans les anciennes agglomérations romaines du Valais. Ainsi, Massongex n'en a livré aucun et huit seulement – sur 172 tombes – ont été dégagés dans l'ancienne agglomération de Martigny/*Forum Claudii Vallensium*. La nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex n'a livré, quant à elle, qu'un exemplaire de ce type.

Il est possible que les coffres en dalles soient d'influence méridionale. En effet, M. Colardelle a montré que ce type de sépultures apparaît, dans un premier temps, dans le Sud de la France (Provence et Alpes françaises du Nord) avant de se répandre au nord de la Loire¹³². En Italie, ces tombes en dalles, succédant aux coffres en tuiles, sont plus précoces qu'au nord des Alpes¹³³. En Suisse, ce type apparaît d'abord dans la région lémanique, avant de se répandre dans le nord du pays¹³⁴. Ceci suffit à infirmer l'hypothèse de S. Gagnière, qui voit dans les tombes en dalles de la basse vallée du Rhône une influence germanique¹³⁵, mais ne permet pas d'expliquer la rareté d'un type méridional sur les sites les plus romanisés du Valais.

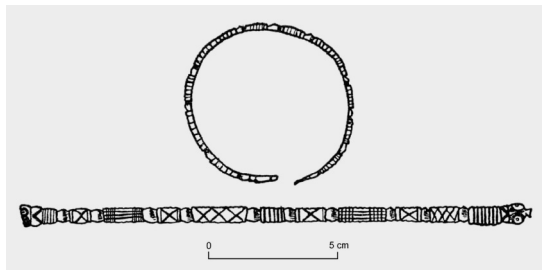
Chronologie

Dans les nécropoles de Suisse occidentale, cette architecture funéraire apparaît dans le courant du VI^e siècle et se développe pendant le VII^e siècle¹³⁶. A la même période, ce type de sépultures connaît une large diffusion dans les Alpes françaises du Nord¹³⁷, ainsi qu'en Italie. Il est néanmoins plus précoce dans ces régions, des coffres en dalles étant déjà attestés, en petit nombre, dès l'époque romaine tardive. De même, certaines sépultures en dalles du Valais semblent précoces. Les récentes fouilles menées à Sion/Sous-le-Scex ont en effet permis de

- 132 COLARDELLE 1983, p. 350.
- 133 RIEMER 1992, pp. 25-26.
- 134 MARTI 2000A., p. 39.
- 135 GAGNIÈRE 1975, pp. 80-83.
- 136 WEIDMANN 1995, pp. 200-202;
STEINER 2002, p. 84.
- 137 COLARDELLE 1983, pp. 348-350.

dater l'apparition de ce type de sépultures à l'intérieur de l'église funéraire au V^e siècle déjà¹³⁸. En outre, la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne a livré une boucle de ceinture en bronze ornée de traits incisés que N. Plumetaz date, au plus tôt, du milieu du V^e siècle¹³⁹, alors que le bracelet contenu dans la tombe de Venthône est daté par F. Butti-Ronchetti de l'extrême fin du III^e ou du début du IV^e siècle. Deux monnaies, l'une de Claude le Gothique (268-270) et l'autre de Constance Galle (351-354), découvertes lors des sondages entrepris en 1972 à Martigny/Piscine 72, suggèrent également une datation précoce de ce type de contenants, à savoir le milieu du IV^e siècle. Nous devons néanmoins considérer cette dernière information avec prudence. D'une part, les deux monnaies proviennent peut-être de la tombe en fosse simple, mise au jour à côté du coffre en dalles. D'autre part, ces monnaies ont pu être déposées longtemps après leur mise en circulation¹⁴⁰.

Ces quelques tombes précoces restent néanmoins exceptionnelles. La plupart des coffres en dalles valaisans contenant du mobilier sont en effet datés des VI^e et VII^e siècles. On a découvert une petite boucle de ceinture en bronze dont le type est répandu au VI^e siècle, dans la tombe T1 de Muraz/Narzon; une petite boucle de ceinture en bronze de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle dans la tombe T6 de Lens/Maroz Dellège; une paire de boucles



Bracelet en bronze de type serpentiforme découvert dans la tombe de Venthône.

(SAUTER 1960, p. 281, fig. 32)

d'oreille dont le type, à pendentif en corbeille, est répandu au nord des Alpes pendant la seconde moitié du VI^e et le VII^e siècle, dans la tombe T5 du même site; deux plaques-boucles de type B (premier tiers du VII^e siècle), dans le coffre T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne; une plaque-boucle de type B (premier tiers du VII^e siècle) dans la sépulture T27 de Premplaz; une plaque-boucle en fer de type C (VII^e siècle) dans la tombe T1 de Wyler; et un scramasaxe long (*Langsax*) de la seconde moitié du VII^e siècle dans la tombe T3 de Leukerbad/Unter Maressen. Deux autres sépultures contenaient encore du mobilier du VII^e siècle, cependant leur provenance exacte est sujette à caution: une tombe découverte en 1905 à Leukerbad a livré une boucle d'oreille du type à pendentif en corbeille et la tombe T3 de Martigny/Camping GS 75 contenait peut-être une plaque-boucle de type B. Il semble ainsi que



Boucle d'oreille à pendentif en corbeille découvert dans la tombe de Leukerbad.

(Schweizerisches Landesmuseum, Zürich)

138 ANTONINI 2002, p. 97.

139 PLUMETAZ 1984, p. 17.

140 Cf. *infra*.

les coffres en dalles connaissent leur essor en Valais dans la seconde moitié du VI^e et surtout au VII^e siècle, avec peut-être une apparition dès le IV^e ou V^e siècle. Remarquons néanmoins que seule une petite dizaine de coffres en dalles contenaient du mobilier datant.

A. Antonini a mis en évidence, pour le site de l'église de Sion/Sous-le-Scex, une évolution particulière de ce type de tombes, les sépultures en petites dalles minces succédant aux sépultures en grandes dalles épaisses¹⁴¹. Il aurait été intéressant de confirmer ou d'infirmer pareille évolution pour l'ensemble des sites considérés et de constater si cela relève d'un particularisme du site ou d'une région. La documentation ne nous permet pas d'entreprendre des comparaisons de cet ordre, la dimension des dalles n'y étant que rarement mentionnée. De même, il n'est pas possible de mettre en évidence une évolution architecturale des coffres en dalles, à l'instar des travaux de M. Colardelle, qui a démontré, dans les Alpes françaises du Nord, la succession des coffres trapézoïdaux aux coffres rectangulaires¹⁴².

Le problème des tombes en dalles antérieures au Haut Moyen Age

La carte archéologique du canton du Valais mentionne plusieurs sites ayant livré des tombes en dalles et contenant du mobilier de La Tène finale et du début du Haut-Empire. Ainsi en 1905, on a trouvé à Leukerbad, à l'intérieur de tombes en dalles, deux fibules à charnières du type Ettliger 28 (25-5 av. J.-C.)¹⁴³; à Chamoson des tombes en dalles ont livré en 1884/1885 des «bracelets valaisans» massifs (époque julio-claudienne)¹⁴⁴; l'une des tombes en dalles, fouillées en 1941 à Raron, contenait une fibule de type Misox et un «bracelet valaisan»¹⁴⁵; à Montorge, on a découvert, en 1888/1889 à l'intérieur de tombes en dalles, de la céramique, des monnaies, des fibules et des «bracelets valaisans»¹⁴⁶. Or l'architecture des coffres en dalles est si caractéristique des sépultures du Haut Moyen Age, et ce depuis les premières fouilles du XIX^e siècle, que l'ap-

pellation «tombe en dalles» servait probablement à désigner un seul et même type, à savoir des coffres en dalles. Ainsi, des tombes de même architecture que celles que nous étudions servaient peut-être déjà à l'inhumation des populations à la fin du Second Age du Fer et au début de l'époque romaine. Ceci semble d'ailleurs confirmé par la découverte de coffres en dalles similaires dans les Alpes tessinoises, par exemple dans la nécropole romaine de Minusio/Cadra¹⁴⁷.

Remarquons néanmoins que ces tombes en dalles précoces ont toutes été anciennement fouillées, la plupart au XIX^e siècle, et qu'aucune intervention récente n'a livré de tombes semblables datées de la période de La Tène ou du Haut-Empire en Valais¹⁴⁸.

Tombe maçonnée

L'entourage de quatre sépultures était constitué de murets de pierres maçonnés au mortier de chaux.

En 1944, L. Blondel a mis au jour, à Massongex/Cimetière de l'église, la seule tombe anthropomorphe (ou hexagonale) de notre corpus. Constituée de murets de moellons et de tuiles en terre cuite agencés sur plusieurs assises, elle était couverte de dalles posées à plat.

La tombe T3 découverte en 1998 à Muraz/Narzon était construite en moellons sommairement taillés, lités sur trois à quatre assises. Le fond de la tombe était aménagé au moyen d'une chape de mortier de chaux. Sa couverture avait disparu.

La petite *memoria* de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex abritait, entre autres, une tombe (T4) dont l'entourage était constitué de murs maçonnés et enduit de mortier de tuileau. Sa couverture avait également disparu.

Enfin les bords intérieurs des murets de la sépulture découverte à Martigny/Marronniers 80 étaient faits de dalles de terre cuite et de *suspensura* tandis qu'un blocage de pierres en constituait les côtés extérieurs. Du mortier de tuileau recouvrait les parois internes de la tombe, fermée par une dalle de schiste.

-
- 141 ANTONINI 2002, p. 97.
- 142 COLARDELLE 1983, pp. 348-350.
- 143 Carte Archéologique du canton du Valais no. 1311.
- 144 Carte Archéologique du canton du Valais no. 37.
- 145 Carte Archéologique du canton du Valais no. 181.
- 146 Carte Archéologique du canton du Valais no. 235. Au total, quinze sites valaisans auraient livrés des tombes en dalles avec du mobilier de La Tène ou du Haut-Empire.
- 147 SIMONNET 1941, p. 155.
- 148 Communications Ph. Curdy, F. Mariéthoz et O. Paccolat.

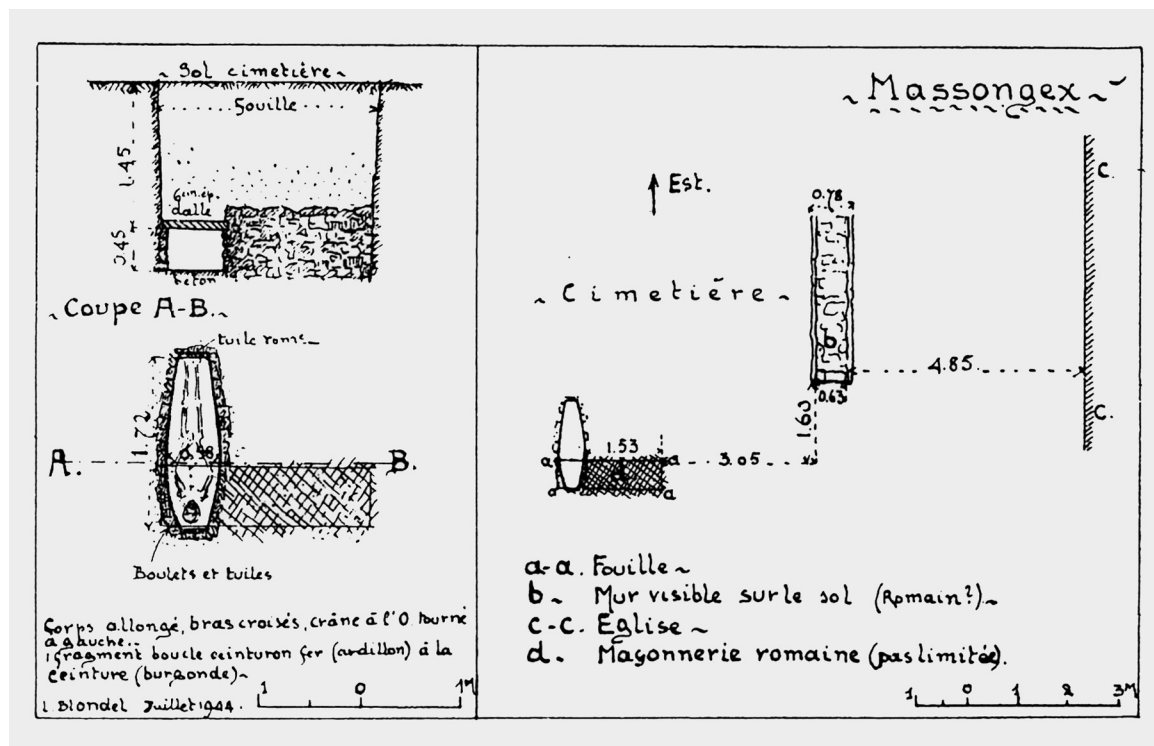
Répartition géographique

Ces quatre tombes maçonnées ont été découvertes uniquement en Bas-Valais et en Valais Central, à Muraz/Narzon, Massongex, Martigny et Sion/Sous-le-Scex. Elles proviennent toutes de sites de plaine et de régions fortement romanisées. Parmi elles, deux étaient aménagées dans les ruines d'une agglomération romaine, ce qui explique aisément l'utilisation de tuiles et d'éléments de récupération romains pour la construction des murs.

Selon M. Colardelle, ce type est presque exclusivement attesté à l'intérieur ou à proximité d'un édifice (*memoria* ou église), comme par exemple à l'intérieur de la petite basilique de Saint-Julien-en-Genevois ou à Saint-Laurent-de-Grenoble¹⁴⁹. Une situation analogue a été

mise en évidence en Italie du Nord¹⁵⁰, et l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex abritait également des tombes maçonnées¹⁵¹. C'est probablement le cas pour trois sépultures de notre corpus : la tombe de Martigny se situait à proximité de la première cathédrale du Valais, celle de Sion-Sous-le-Scex était à l'intérieur d'une *memoria* et proche de l'église funéraire du même site, alors que celle de Massongex a été aménagée à côté de l'église paroissiale du village, bâtie vraisemblablement sur un sanctuaire primitif de nature domanial, peut-être antérieur au VII^e siècle¹⁵². Quant à la tombe de Muraz/Narzon, elle ne semble se rattacher à aucun édifice chrétien. Bien que moins fréquent, ceci n'est pas exceptionnel, comme l'attestent les sépultures maçonnées d'Yverdon/Pré de la Cure et de Ségegnin¹⁵³.

- **149** COLARDELLE et al. 1996, p. 284. D'autres exemples sont présentés dans COLARDELLE 1983, p. 348.
150 RIEMER 1992, p. 24.
151 ANTONINI 2002, pp. 100-101.
152 DUBUIS/LUGON 1995, pp. 78-79.
153 Respectivement STEINER/MENNA 2000 et PRIVATI 1983.



Plan et coupe de la sépulture de Massongex/Cimetière de l'église.
 (BLONDEL 1946, p. 80, fig. 1)

Chronologie

La découverte d'un peigne en os dans la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex a permis à A. Antonini d'attribuer cette sépulture au V^e siècle¹⁵⁴. La tombe de Muraz/Narzon ne contenait, quant à elle, aucun mobilier. Cependant, la découverte d'une boucle en bronze dans la tombe T1 du même site permet d'attribuer la nécropole au VI^e siècle.

La tombe de Martigny peut être attribuée, avec les réserves qui s'imposent, au VI^e ou au VII^e siècle grâce à la découverte de deux tombes d'architecture similaire, l'une dans l'église Saint-Vincent dans la vallée d'Aoste¹⁵⁵, l'autre dans l'église Saint-Laurent d'Aoste¹⁵⁶.

Quant à la tombe de Massongex, elle contenait une « boucle de ceinture (burgonde) »¹⁵⁷. Cette dernière a disparu et aucun document illustré ne nous permet de lui attribuer une datation. Cette appellation – « burgonde » – était couramment utilisée au milieu du XX^e siècle pour désigner les plaques-boucles caractéristiques des VI^e et VII^e siècles. Cependant, le plan anthropomorphe (hexagonal) de la tombe suggère, à en croire M. Colardelle et ses collaborateurs, une datation tardive (XII^e et XIII^e siècles)¹⁵⁸.

Selon ces derniers, ces tombes sont toutes situées à proximité d'une église. La mise au jour d'une sépulture similaire à l'intérieur de la collégiale Saint-Ours à Aoste, datée du XII^e ou du XIII^e siècle, semble confirmer cette hypothèse¹⁵⁹. Il est ainsi probable que la tombe de Massongex, située à proximité ou à l'intérieur de l'église médiévale, comme le supposait déjà L. Blondel, date également du XII^e ou du XIII^e siècle¹⁶⁰. Ainsi, le type de tombe maçonnée, comme nous l'avons défini, comprend des sépultures d'une grande variété architecturale et de datations très diverses. Apparaissant dès l'époque romaine tardive, ce type de sépultures connaît un développement considérable dans les siècles suivants, principalement en relation avec un édifice chrétien.

Coffrage hourdi au mortier

Plusieurs tombes présentaient une architecture de bois et de mortier tout à fait particulière : il s'agit de coffrages de planches hourdies au mortier de chaux. Le bois n'était vraisemblablement pas conservé, mais des traces de planches étaient encore visibles sur certaines parois.

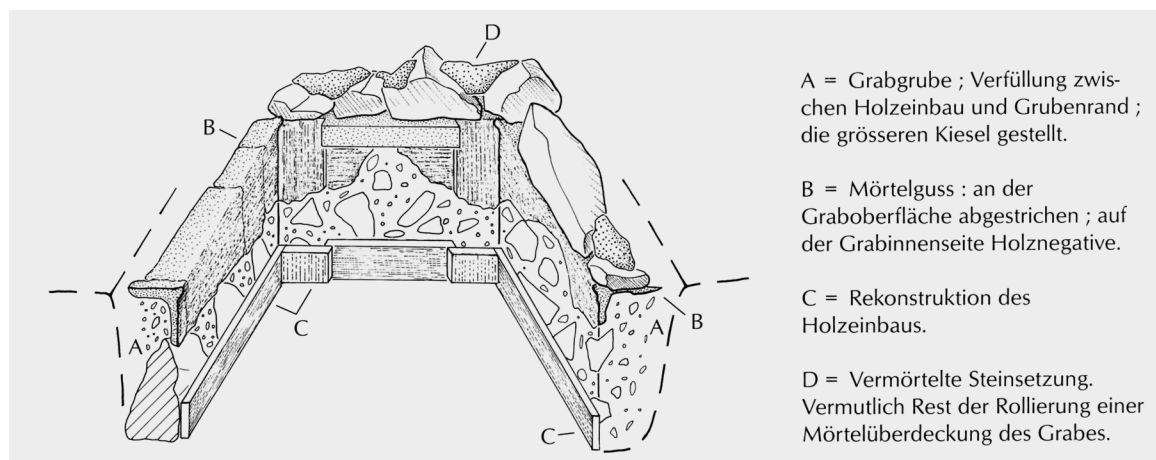


Schéma en perspective de l'architecture d'un coffrage hourdi au mortier (tombe T5 de Sion/Sous-le-Scex).

(ANTONINI 2002, pl. LVI)

154 ANTONINI 2002, p. 212.

155 BONNET/PERINETTI 1986, p. 63.

156 PERINETTI 1981, p. 55. A noter que des tombes similaires ont été observées dans la basilique de Saint-Maurice. BLONDEL 1966.

157 BLONDEL 1946, p. 80.

158 COLARDELLE et al. 1996, pp. 289-291.

159 BONNET/PERINETTI 1986, p. 46.

160 BLONDEL 1955, p. 58.

Répartition géographique

Trois tombes de notre corpus correspondent à ce type particulier (1 % des tombes de type déterminé). Ces tombes, T1, T5 et T6, étaient toutes regroupées à l'intérieur de la grande *memoria* de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex, donc à l'intérieur d'un édifice dont la fonction funéraire est manifeste. Bien que ce type de tombes soit peu fréquent, il est attesté dans plusieurs édifices funéraires de Suisse occidentale. Ainsi, l'église de La Madeleine à Genève abritait une tombe (T36) semblable¹⁶¹, alors que l'église de Sion/Sous-le-Scex en contenait deux (T186/I et T200)¹⁶². Notons que des coffrages de planches hourdies au mortier de chaux sont également attestés en dehors d'édifices funéraires, comme en témoignent les tombes T34, T37, T43, T125 et T126 de la nécropole d'Yverdon/Pré de la Cure¹⁶³.

Chronologie

Aucune de ces trois tombes ne contenait de mobilier. Cependant, des analyses C¹⁴ ont permis d'attribuer la tombe T6 au IV^e ou au V^e siècle, et la tombe T5 au VII^e ou au VIII^e siècle¹⁶⁴. Les coffrages hourdis au mortier sont ainsi utilisés depuis l'Antiquité tardive, sans qu'il ne soit encore possible d'en préciser la chronologie. C. Bonnet date la sépulture de La Madeleine du VI^e ou VII^e siècle et A. Antonini attribue les deux sépultures de l'église de Sion/Sous-le-Scex à la seconde moitié du VI^e siècle, d'après leur insertion stratigraphique¹⁶⁵. Une datation similaire est proposée par L. Steiner et F. Menna pour les tombes d'Yverdon/Pré de la Cure¹⁶⁶.

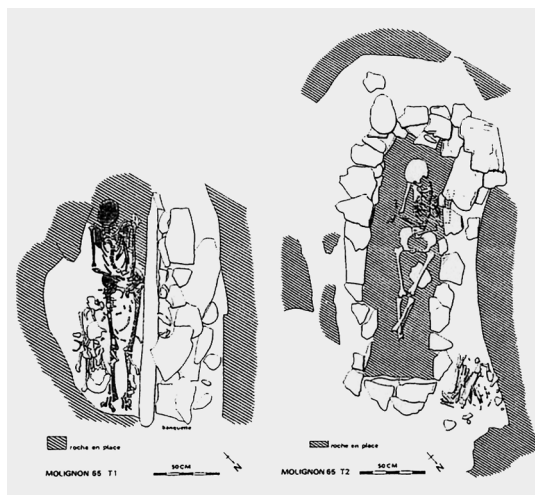
Tombe en murets

Les sépultures de ce type étaient constituées d'un entourage de murets en pierres sèches, qu'il s'agisse de blocs de tuf grossièrement équarris ou de couches de dalles, le tout agencé sur plusieurs assises¹⁶⁷. Certaines sépultures présentaient parfois un entourage mixte, associant des murets de pierres sèches et des

dalles de chant, ces dernières étant souvent disposées aux deux extrémités de la tombe. Nous constatons ainsi une conception architecturale variable au sein d'un même type de sépultures. Il nous semble cependant erroné de les distinguer selon ces différences ; c'est d'ailleurs l'option généralement suivie par les spécialistes¹⁶⁸.

Répartition géographique

Au sein de notre corpus, 16 tombes appartiennent à ce type de sépultures (environ 5 % des tombes de type déterminé). Si la plupart de ces tombes proviennent de la région sédunoise, Premplöz, Sion/Sous-le-Scex et Mollignon/La Vulpilière, une tombe en murets a été mise au jour à Unterems/Heidenhubel. A noter que la majorité des sépultures ont été découvertes dans la nécropole de Premplöz (13 sépultures sur 16), témoignant d'un fort particularisme local. L'absence de tombes de ce type en aval de la Lizerne et à l'intérieur des vallées latérales semble confirmer cette dernière observation.



Relevé des tombes T1 (gauche) et T2 (droite) de Mollignon/La Vulpilière. (ASSPA 70, 1987, p. 255, fig. 34)

- 161 BONNET 1977, p. 107.
- 162 ANTONINI 2002, p. 142.
- 163 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 80.
- 164 ANTONINI 2002, p. 151.
- 165 ANTONINI 2002, p. 142.
- 166 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 199.
- 167 Il est possible que les pierres de certaines de ces tombes en murets aient été liées entre elles par de l'argile, comme en témoignent les tombes T117 et T118 d'Yverdon/Pré de la Cure. Cependant, cette particularité n'a jamais été signalée en Valais (à noter que l'observation de liant d'argile entre les pierres est très délicate).
- 168 Voir notamment STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, pp. 78-83.

Chronologie

Sur les 16 sépultures considérées, seules deux contenaient du mobilier. La tombe T2 de Molignon/La Vulpilière a livré un rasoir en fer daté par N. Plumettaz du VII^e siècle¹⁶⁹. La tombe T1 de Premplöz contenait, quant à elle, une plaque-boucle en fer damasquiné d'argent et de laiton de type A, datée de la seconde moitié du VII^e siècle. Les 12 autres sépultures de ce type provenant de la nécropole de Premplöz sont également attribuables au VII^e siècle. Bien que la datation des deux tombes de Sion/Sous-le-Scex et de Untereims/Heidenhubel nous échappe, nous proposons d'attribuer ce type de sépultures au VII^e siècle.

Tombe rupestre

Comme leur nom l'indique, les tombes rupestres sont creusées dans le substrat rocheux. Nous les distinguons clairement des tombes en pleine terre et des inhumations en fosse simple. Bien que constituées d'une fosse creusée dans le substrat, les tombes rupestres ont une structure plus proche des coffres en matériaux non périssables: le défunt repose dans un contenant solide, protégé des infiltrations par une couverture qui induit une décomposition en espace vide. Les tombes rupestres de notre corpus présentent toutes une forme ovale. Elles sont creusées sur une profondeur permettant l'ensevelissement d'un défunt, à l'exception d'une seule, dont les parois ont été complétées par une rangée de pierres.

Répartition géographique

Extrêmement marginal, ce type d'inhumation n'est attesté que quatre fois (environ 1 % des tombes de type déterminé), et sur un seul site, la nécropole de Premplöz. Les tombes T7, T24, T25 et T29 étaient en outre toutes regroupées dans la partie nord du cimetière. L'affleurement de la roche à cet endroit de la nécropole explique sans doute cette architecture particulière.

Chronologie

Ces sépultures n'ont livré aucun mobilier, mais le matériel retrouvé dans plusieurs tombes de la nécropole date l'utilisation du cimetière, et par extension de ces tombes, du VII^e siècle. Rien ne permet en effet de supposer que ce type soit antérieur ou postérieur à la nécropole. Au contraire, ces tombes semblent respecter et être respectées par les autres inhumations.

Peu fréquent en Suisse occidentale, ce type est néanmoins attesté, approximativement à la même période, dans certaines nécropoles du canton de Vaud, notamment à Lausanne Bel-Air (phase 3: fin du VI^e-début du VII^e siècle) ainsi qu'à Chavannes-le-Chêne, que L. Auberson attribue à la fin du VII^e siècle¹⁷⁰. B. Privati, dans son inventaire des cimetières ruraux du canton de Genève, signale la présence de « tombes rectangulaires et anthropomorphes creusées dans le grès molassique » à Satigny, dont l'occupation débute au V^e siècle et dure jusqu'à l'époque médiévale¹⁷¹. C'est une datation tardive que suggère encore M. Colardelle pour les tombes rupestres du Sud-Est de la Gaule: si certaines ont livré du mobilier des IV^e, V^e et VI^e siècles, la majorité de ces sépultures datent du Premier Age Roman, entre le X^e et le XIII^e siècle¹⁷² et sont fréquemment associées à un édifice chrétien.

Inhumation en pleine terre

Une tombe est dite « en pleine terre » lorsque l'analyse du contexte archéologique nous permet d'affirmer que le cadavre a été déposé dans une fosse creusée dans le substrat et immédiatement recouvert de terre¹⁷³. La présence d'un contenant en matériau non rigide, comme un linceul, ne change pas l'attribution typologique de la tombe. L'identification d'un tel contenant étant souvent extrêmement délicate, nous n'en faisons ici aucune distinction. Gardons néanmoins à l'esprit que certains défunts inhumés en pleine terre ont sans doute été entourés d'un linceul¹⁷⁴.

-
- 169 PLUMETTAZ 1984, p. 46.
- 170 Respectivement LEITZ 2002, pp. 98-99 et AUBERSON 1987, p. 124.
- 171 PRIVATI 1983, p. 84.
- 172 COLARDELLE et al. 1996, pp. 291-293.
- 173 Cette appellation peut également s'appliquer à une sépulture aménagée à même le sol et recouverte d'un monticule de terre. Ce dernier cas n'étant pour l'heure pas attesté en Valais, nous ne nous y intéresserons pas.
- 174 Ceci a par exemple été mis en évidence sur le site de Soyria. PÉTREQUIN et al. 1980, pp. 203-204.

Répartition géographique

L'inhumation en pleine terre était, semble-t-il, très peu pratiquée dans la région considérée. En effet, seuls les sites de Martigny et de Massongex ont permis d'observer huit tombes dans lesquelles le squelette était encore en connexion anatomique (environ 3 % des tombes de type déterminé). Notons cependant que d'autres inhumations en pleine terre n'ont probablement pas été constatées, modifiant quelque peu ces résultats. Ces derniers correspondent toutefois à ceux obtenus dans plusieurs nécropoles récemment fouillées, confirmant la marginalité de l'inhumation en pleine terre¹⁷⁵.

Chronologie

Aucune sépulture en pleine terre ne contenait de mobilier nous permettant de présenter une fourchette chronologique. Leur insertion stratigraphique, dans les niveaux de démolition des agglomérations romaines, nous permet néanmoins de proposer une datation au plus tôt de la fin du III^e ou du IV^e siècle (Massongex) et de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle (Martigny). Dans le Sud-Est de la Gaule, ce type est majoritairement représenté entre le III^e et le V^e siècle avant de diminuer progressivement, sans toutefois disparaître¹⁷⁶. Dans la région lémanique, les sépultures de ce type sont en général les plus anciennes ; elles sont

■
¹⁷⁵ Par exemple Yverdon/Pré de la Cure : STEINER/MENNA 2000 ; Sud-Est de la Gaule : COLARDELLE et al. 1996 ; Soyria : PÉTREQUIN et al. 1980. L'affirmation de L. Auberson selon laquelle l'inhumation en pleine terre était un « type extrêmement courant » dans le canton de Vaud est erronée : il n'a en effet pas distingué les véritables inhumations en pleine terre (pour lesquelles la connexion anatomique du squelette a pu être observée) des nombreuses mentions anciennes de tombes de ce type (sur lesquelles aucune analyse taphonomique n'a été faite).

¹⁷⁶ COLARDELLE et al. 1996, p. 291.



Mobilier découvert dans la nécropole mérovingienne de Premplaz.
(Schweizerisches Landesmuseum, Zürich)

principalement attestées entre le IV^e et le VI^e siècle et semblent disparaître par la suite¹⁷⁷. Il est ainsi probable que les inhumations en pleine terre, découvertes en Valais, soient relativement précoces, datant de l'Antiquité tardive ou du début du Haut Moyen Age. Ceci ne peut toutefois être confirmé.

Evolution des contenants

Les analyses précédentes nous permettent de restituer l'évolution typo-chronologique des sépultures sans église du canton du Valais. Celle-ci met en évidence des tendances générales et n'est présentée qu'à titre indicatif, puisqu'elle ne repose sur l'analyse chronologique que d'une infime partie des sépultures; par ailleurs la datation du mobilier doit encore être affinée. Le type d'une quantité importante de sépultures demeure enfin indéterminé (environ 36 %).

Les premières sépultures apparaissant dès la reprise de l'inhumation au III^e siècle dans les agglomérations romaines sont constituées de tuiles, probablement récupérées sur ces sites. La tombe en bâtière de Sierre/Quartier de Liddes est attribuée à la seconde moitié du III^e ou au IV^e siècle, alors que le coffre de Massongex/La Loénaz, aménagé dans les ruines de bâtiments romains, peut être daté du Bas-Empire.

A la même période, des coffres en matériaux périssables, principalement des coffres en bois, sont sans doute également utilisés. Plusieurs sépultures dont l'entourage de pierres servait probablement à maintenir les parois d'un coffre en bois, notamment à Sierre/Colline de Géronde et peut-être à Leukerbad/Unter Maressen, sont attribuées à la seconde moitié du IV^e siècle.

Au IV^e siècle sont encore attestés cinq sarcophages en plomb abrités à l'intérieur de caveaux funéraires maçonnés. Ce dernier type de contenant est toutefois exceptionnel et n'a été découvert qu'à Plan-Contthey/En Bailloz.

Il semble qu'à partir du V^e siècle, les tombes en matériaux périssables connaissent une plus grande utilisation et ce jusqu'au VII^e siècle. Les premiers coffres en bois clairement attestés, les

tombes T25 et T45 de Sion/Sous-le-Scex, datent en effet du deuxième quart du V^e siècle, alors que le coffre de Bramois/Pranoé est attribué au premier tiers du VII^e siècle. Le cercueil cloué de Martigny/Délèze 90/91 date sans doute de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, compte tenu de son insertion stratigraphique et de la datation de ce type de tombes dans les régions limitrophes. Les monoxyles, dont le type peut être utilisé depuis la reprise de l'inhumation, pourraient avoir connu une utilisation plus importante aux V^e et VI^e siècles, à l'instar de ce qu'A. Antonini a mis en évidence dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex. La fourchette chronologique proposée pour les deux monoxyles découverts dans la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex va de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle au VII^e siècle. Enfin, si les premières attestations de tombes à entourage de pierres sont attribuées à la seconde moitié du IV^e siècle, ce type de contenant est encore utilisé au VII^e siècle, notamment à Martigny/Aïda I et à Premplaz.

A partir du VI^e siècle, sans doute la seconde moitié du siècle, et surtout au VII^e siècle, les tombes en matériaux non périssables tendent à remplacer les coffres putrescibles. Le coffre en dalles T1 de Muraz/Narzon peut en effet être daté du milieu du VI^e siècle, alors que le coffre T6 de Lens/Maroz Dellège est attribué à la fin du VI^e ou au début du VII^e siècle. La plupart des autres coffres en dalles, ainsi que les tombes en murets sont clairement attribués au VII^e siècle. A noter cependant que des tombes en matériaux non périssables sont déjà attestées aux IV^e et V^e siècles, à l'instar du coffre en dalles de Venthône ainsi peut-être que celui de Martigny/Piscine 72, du coffre maçonné T4 et du coffrage hourdi T6 de Sion/Sous-le-Scex.

Les tombes rupestres sont, quant à elles, uniquement attestées dans la nécropole de Premplaz, datée du VII^e siècle.

Il est enfin probable que des tombes en pleine terre aient été aménagées depuis l'Antiquité tardive jusqu'au Haut Moyen Age. L'absence d'éléments datants ne nous permet cependant pas d'en préciser la chronologie.

177 PRIVATI 1983, pp. 55-56;
STEINER/MENNA 2000, vol. 1,
p. 200; SPM VI, p. 158.

Cette évolution correspond, à quelques détails près, à ce que nous connaissons dans les nécropoles en campagne de la région lémanique et des Alpes françaises du Nord¹⁷⁸. L'apparition des tombes en matériaux non périssables, notamment des coffres en dalles, semble toutefois nettement plus précoce en Valais que dans la région lémanique. La christianisation du Valais depuis la fin du IV^e siècle est peut-être une explication à ce développement, ce type d'architecture ayant pour modèle les sarcophages et inhumations des premières églises funéraires¹⁷⁹.

COUTUMES FUNÉRAIRES

Suite à l'abandon de l'incinération au cours du III^e siècle, la pratique de l'inhumation s'impose dans les nécropoles de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale ainsi qu'en Valais. Cette pratique se poursuit au Haut Moyen Âge, alors qu'apparaît une nouvelle coutume, la réduction d'ossements, permettant l'inhumation successive de plusieurs individus à l'intérieur d'un même contenant. Le dépôt de mobilier est également attesté et connaît, nous le verrons, une évolution particulière. La documentation nous a permis de distinguer

550 ensevelissements, parmi lesquels figurent 481 inhumations et 63 réductions d'ossements. Le traitement de six sépultures n'a pu être déterminé.

Position des inhumations

L'observation attentive de la position du corps et des membres du défunt permet de restituer une partie des gestes funéraires et de mesurer le soin accordé au cadavre. Elle peut également révéler l'existence de différenciations sociales, de coutumes funéraires régionales ou d'une évolution chronologique de ces pratiques. Aussi est-il important de nous y arrêter. Au sein de notre corpus, 481 inhumations ont été étudiées. Le manque d'informations concernant la position du défunt de 252 inhumations (environ 53 %) nous incite à la prudence, les résultats présentés ci-dessous ne pouvant que refléter des tendances générales. Gardons en outre à l'esprit que, suite à certaines perturbations, soit lors du transport ou de la mise en terre du cadavre (si ce dernier est déposé dans un cercueil amovible), soit lors de la décomposition du corps, les positions observées ne correspondent pas nécessairement aux positions originelles.

- 178 Respectivement STEINER 2002 et COLARDELLE et al. 1996, p. 295, tableau 2. Pour une présentation graphique de l'évolution des types de contenants à Yverdon/Pré de la Cure, voir STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 201, fig. 61.
179 STEINER 2002, p. 84.

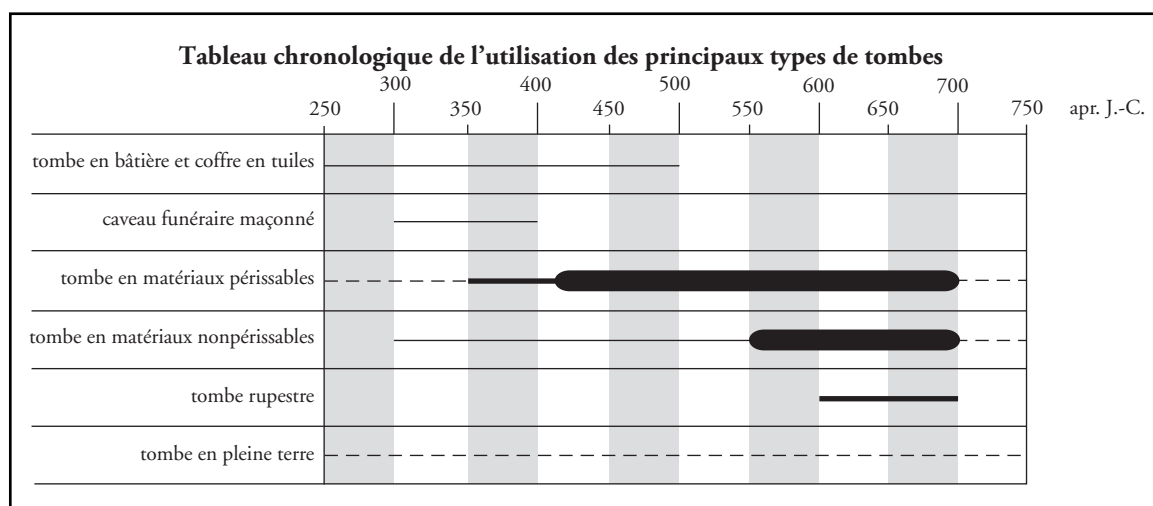


Tableau 3

Position du crâne

Seule une observation attentive des connexions des cervicales lors de la fouille permet de distinguer la position originelle du crâne du défunt. En espace vide, il est en effet relativement fréquent que le crâne bascule suite à la décomposition des tissus humains, rompant toute connexion anatomique. Nous ne pouvons ainsi restituer la position originelle du crâne de la plupart des individus inhumés à partir de la seule base documentaire dont nous disposons. Nous ne présentons ainsi qu'une particularité constatée à deux reprises : l'utilisation de cousin funéraire. Le crâne de deux individus inhumés en décubitus dorsal reposait en effet sur une dalle horizontale, posée au fond de la sépulture. Pareil aménagement est attesté dans la tombe T30 de Premploz et dans la tombe T2 de Martigny/Aïda I. Ceci a également été observé dans la nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, ainsi qu'en France voisine¹⁸⁰. Des aménagements similaires en matériau périssable ont peut-être existé, comme le suggère la position des cervicales de certains individus inhumés à Premploz et à Martigny.

Position du corps

La majorité des défunts, dont l'état de conservation permettait d'en observer la position générale, étaient inhumés en décubitus dorsal (221 sur 229, soit environ 97 %), confirmant les observations faites dans les nécropoles contemporaines des régions limitrophes¹⁸¹. Quelques défunts présentaient cependant une position particulière. Cinq squelettes reposaient sur le côté droit – ceux de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne ; de la tombe T14 de Martigny/Délèze 86/87 ; de la tombe T3 de Martigny/Les Morasses 75-77 ; ainsi que des tombes T43 et T55 de Sion/Sous-le-Scex – alors que trois individus (ceux des tombes T20, T34 et T47) étaient couchés sur le ventre (*procubitus*) dans cette dernière nécropole. Compte tenu de la prédominance de l'inhumation en décubitus dorsal, la position de ces

quelques défunts est tout à fait anormale. Celle-ci relève-t-elle de croyances particulières, d'un statut social distinct ? Il est souvent difficile de le préciser. Si le manque de place peut être évoqué pour la position latérale du défunt de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne¹⁸², cette explication ne semble pas généralisable. Ainsi, la position du squelette de la tombe T55 de Sion/Sous-le-Scex peut s'expliquer par la difformité de ce dernier : bossu, il n'avait pu être couché sur le dos. Quant aux défunts inhumés en *procubitus*, les auteurs y voient en général un signe de pénitence¹⁸³, ou un indice de la dangerosité du défunt auquel on tente d'interdire le retour sur terre¹⁸⁴.

Position des membres supérieurs

Nous avons pu établir la position des membres supérieurs de 160 individus, soit environ 33 % des individus inhumés. Parmi ceux-ci, la majorité avait les deux bras ramenés sur le bassin (79 sur 160, soit environ 49 %), les bras de 31 squelettes étaient allongés le long du corps (environ 19 %), alors que la position « bras repliés sur la poitrine » a pu être observée dix-huit fois (environ 11 %). Dans 32 cas, les bras étaient en position différente (environ 20 %), la disposition observée le plus fréquemment étant « un bras allongé le long du corps, un bras replié sur le bassin » (22 cas).

En dépit des incertitudes de notre documentation, il semble que l'inhumation en décubitus dorsal, les deux bras ramenés sur le bassin, ait été la plus courante dans les nécropoles considérées. Ceci est également le cas dans la nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex¹⁸⁵, ainsi que dans les cimetières de l'ouest et du sud de la Suisse¹⁸⁶, témoignant d'une pratique régionale répandue sur un territoire important. *A contrario*, de nombreuses fouilles archéologiques en France, ainsi que dans le nord de la Suisse, ont permis de mettre en évidence la prédominance de la position des membres supérieurs allongés le long du corps¹⁸⁷.

Il nous faut enfin mentionner une position tout à fait singulière : une tombe en fosse

180 Respectivement ANTONINI 2002, p. 109 et GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980, p. 161.

181 Voir par exemple AUBERSON 1987, p. 147 ; MARTI 2000A., p. 42 ; RIEMER 1992, pp. 34-35 ; YOUNG 1977, pp. 24-30.

182 Cette tombe contenait un premier individu en décubitus dorsal et un second allongé sur le côté droit, les deux inhumations étant vraisemblablement simultanées.

183 ANTONINI 2002, p. 110.

184 MARTI 2000A., p. 42.

185 Dans cette nécropole, les archéologues ont pu mettre en évidence l'évolution chronologique de la position des membres supérieurs, les bras étant placés le long du corps ou sur le bassin dans la première phase (jusqu'au milieu du VI^e s.), alors qu'ensuite dominent les positions « repliés sur le ventre » ou « repliés sur la poitrine ». ANTONINI 2002, p. 110.

186 SPM VI, p. 166.

187 Respectivement YOUNG 1977, pp. 24-30 ; MARTI 2000A., p. 42.

simple, fouillée en 1958 au Levron/Nouvelle école, contenait un individu allongé en décubitus dorsal, les deux bras « relevés et pliés sous la tête »¹⁸⁸. Il est difficile de justifier cette position, mais la présence d'un gros bloc de pierre « écrasant » le squelette nous fournit peut-être une clef de lecture. Bien qu'il puisse s'agir d'une pierre servant à maintenir le couvercle d'un coffre en bois, non conservé¹⁸⁹, ceci pourrait également relever d'une pratique superstitieuse, le bloc de pierre maintenant le défunt et l'empêchant de revenir hanter le monde des vivants. Pareille situation a été observée dans d'autres sépultures, par exemple dans la tombe T81 de Aesch-Saalbüntten¹⁹⁰.

P. Périn a pu mettre en évidence, dans les nécropoles ardennaises, une évolution chronologique régionale de la position des membres supérieurs, la position « bras repliés sur le pubis » succédant en général à la position « bras allongés le long du corps »¹⁹¹. Selon L. Auberson, cette tendance est également attestée sur certains sites du canton de Vaud¹⁹². A la lumière de ces résultats, nous avons tenté de voir si un schéma évolutif se dégageait en Valais. Notre étude n'a toutefois permis d'observer aucune évolution nette, cha-

cune des positions étant attestée sur plusieurs siècles¹⁹³. Tout au plus pouvons-nous affirmer que ces diverses positions ont été appliquées pendant toute la période considérée.

Position des membres inférieurs

La position des jambes n'est que rarement décrite ou mentionnée dans la documentation à notre disposition. Nous ne pouvons ainsi présenter que quelques tendances qui se dégagent (principalement observées sur la documentation de fouilles du site de Martigny) : les jambes étaient, dans la plupart des cas, allongées, soit parallèles, soit resserrées au niveau des chevilles ou des genoux. Les jambes croisées au niveau des chevilles ou légèrement fléchies sur l'un ou l'autre côté semblent exceptionnelles.

Synthèse

Ces quelques considérations témoignent des nombreuses variations possibles dans le traitement de la position du corps (cf. tableau 4). L'inhumation en décubitus dorsal est la pratique la plus couramment attestée, mais la position

- **188** SAUTER 1960, pp. 285-286.
189 Ceci est par exemple attesté à Soyria. PÉTREQUIN et al. 1980, p. 180, fig. 17.
190 MARTI 2000A., p. 42.
191 YOUNG 1977, pp. 25-26, se référant à P. Périn, « Les Ardennes à l'époque mérovingienne », *Etudes Ardennaises*, 50, 1967. Ceci est également repris par GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980, pp. 163-164.
192 AUBERSON 1987, p. 147.
193 La position « repliés sur le bassin » est par exemple attestée au IV^e ou au début du V^e s. dans la tombe T2 de Martigny/Piscine 72, au VI^e s. dans la tombe T1 de Muraz/Narzon, au VII^e s. dans la tombe T2 de Molognon/la Vulpilière; la position « allongés le long du corps » est attestée au V^e s. dans la tombe T45 de Sion/Sous-le-Scex, aux VI^e/VII^e s. dans la tombe T6 de Lens/Maroz Dellège et au VII^e s. de la tombe T27 de Premplaz; la position « repliés sur la poitrine » est attestée au V^e s. dans la tombe T25 de Sion/Sous-le-Scex, au VII^e s. dans la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne et peut-être aux XII^e-XIII^e s. à Massongex/Cimetière de l'église.

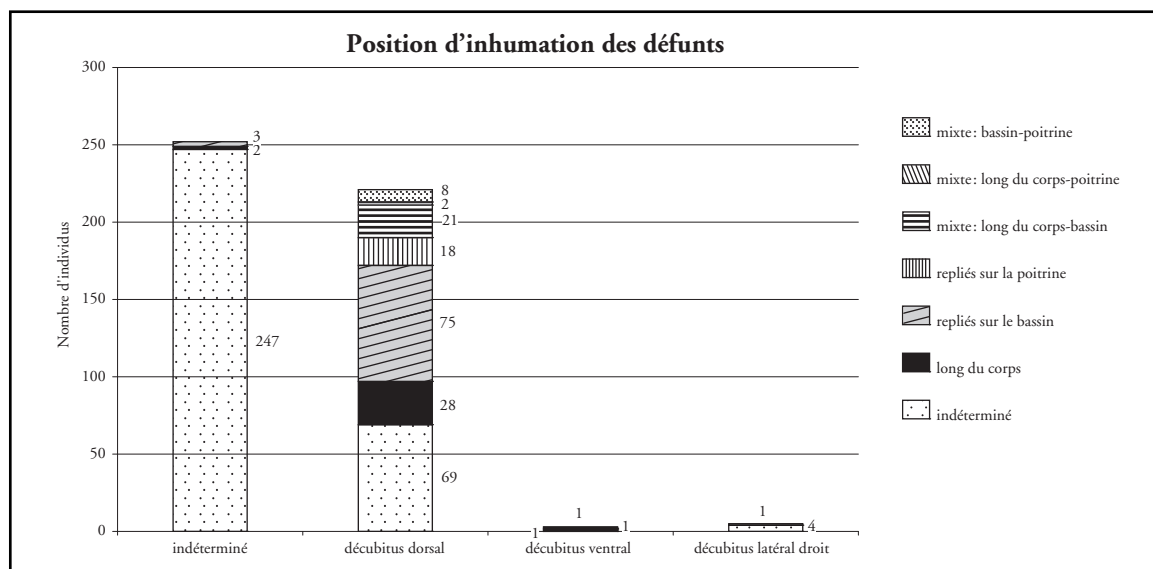


Tableau 4

des membres supérieurs et inférieurs varie énormément, sans qu'il ne soit possible d'y reconnaître une quelconque évolution. Ceci témoigne de l'absence de normes établies règlementant la position du défunt. Celle-ci relevait probablement de la tradition familiale ou d'un choix personnel. A noter que l'étude de la répartition de ces positions ne suggère l'existence d'aucune coutume régionale marquée.

Inhumations multiples

L'inhumation individuelle est la pratique funéraire la plus courante dès les III^e-IV^e siècles. Pourtant, au Haut Moyen Age, de nombreuses sépultures contenaient plusieurs défunts, soit sous forme d'amas d'ossements, soit en position d'inhumation.

Les réductions d'ossements

On parle de réduction lorsque les os d'un squelette enseveli, quel que soit son état de décomposition, ont été déplacés et réinhumés à l'intérieur ou à proximité de la tombe. Il peut s'agir de deux types distincts de réduction, selon que celle-ci est planifiée ou non.

Il arrive en effet que l'excavation en vue de l'aménagement d'une sépulture recoupe involontairement une inhumation antérieure. Les os ainsi déplacés sont alors récupérés et disposés dans la nouvelle tombe. Cette situation est relativement courante dans des nécropoles denses et utilisées sur une longue période. Elle témoigne de la disparition ou de l'absence du signalement de la tombe. Au contraire, certaines sépultures ont été volontairement réouvertes et les os du squelette sciemment déplacés pour que la tombe puisse accueillir une nouvelle inhumation.

Les réductions non planifiées

Il est délicat, à partir des informations souvent maigres dont nous disposons, de distinguer le type de réduction et de discerner, derrière cette pratique, la volonté de réutiliser ou non la

tombe. Toutefois, le type de contenants peut être un indice révélateur. Il est en effet beaucoup plus aisé de réutiliser une tombe en matériaux non périssables qu'une inhumation en pleine terre ou à l'intérieur d'un contenant putrescible. Aussi, il semble que la majorité des réductions découvertes à l'intérieur de sépultures en pleine terre ou en matériaux périssables résultent du recoupement involontaire d'une tombe antérieure. Ceci est d'ailleurs clairement attesté pour les tombes T9, T16 et T26 de Sion/Sous-le-Scex. Une observation similaire a été faite sur d'autres sites, notamment à Yverdon/Pré de la Cure, où aucune tombe en matériaux périssables n'a été volontairement réutilisée¹⁹⁴. En Valais, les quelques réductions à l'intérieur de tombes de ce type n'ont été découvertes qu'à Sion/Sous-le-Scex et à Martigny. Ces deux sites présentant une forte concentration de sépultures sur une aire relativement restreinte, les recoupements y sont logiquement plus fréquents qu'ailleurs.

Les réductions planifiées

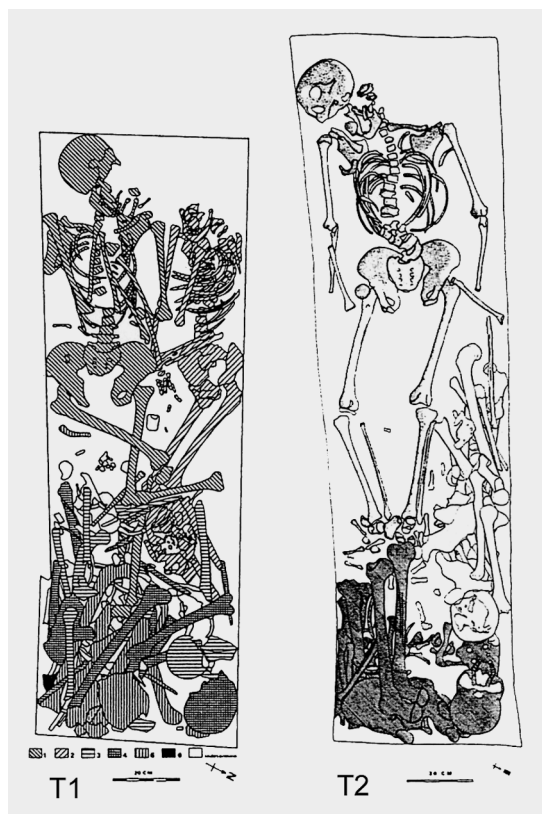
Si de nombreuses tombes en matériaux non périssables, principalement en dalles, contenaient une voire deux réductions, certaines sépultures ont été réutilisées jusqu'à sept fois, à l'instar de la tombe T1 de Saint-Romain/Brét Saxonne. Les os déplacés étaient en général amassés avec un soin variable, soit à l'intérieur du contenant, principalement aux pieds de la nouvelle inhumation ou le long d'une paroi latérale, soit à l'extérieur, sur le couvercle ou contre l'entourage de la tombe. Le crâne bénéficiait fréquemment d'une attention particulière. Il était soigneusement déposé le long d'une paroi ou à l'intérieur de la tombe, alors que le reste du squelette en avait été sorti. A noter que dans quelques cas, les os étaient déposés dans un caisson, spécialement aménagé sur l'un des côtés de la sépulture¹⁹⁵.

Apparaissant peut-être en Valais dès le V^e siècle, cette pratique de réutilisation des tombes se répand surtout au cours des VI^e et VII^e siècles. Le peigne en os de la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex permet effectivement de dater la tombe

■
194 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 220.

195 Il s'agit notamment de la tombe T1 de Muraz/Narzon; des tombes T6, T26 et T29 de Premplaz et de la tombe T5 de Martigny/Aida I.

du milieu du V^e siècle déjà, pour autant que l'objet n'ait pas été transmis sur une ou deux générations avant son dépôt en terre. Ce cas mis à part, toutes les réductions datées par le mobilier peuvent être attribuées aux VI^e (vraisemblablement la seconde moitié du siècle) et VII^e siècles¹⁹⁶, ce que confirme la mise au jour de plusieurs réductions sans mobilier au sein de nécropoles attribuées à cette période¹⁹⁷. Ceci coïncide avec l'accroissement remarquable du nombre de coffres en dalles dans les nécropoles valaisannes. Une évolution similaire a été mise en évidence par D. Weidmann et L. Steiner dans la région lémanique, ainsi que par M. Colardelle dans les Alpes françaises du Nord¹⁹⁸.



Relevé des inhumations multiples dans les tombes T1 et T2 de Saint-Romain/Brêt Saxonne. (ASSPA 70, 1987, p. 252, fig. 28)

La réutilisation de sépultures semble répondre à la volonté de réunir dans la mort les membres d'une même famille. Démontrée par les analyses anthropologiques menées sur certains ossements de la nécropole de Roisard (Isère, France)¹⁹⁹, cette hypothèse est actuellement admise par la plupart des spécialistes. Les deux passages du *Gloria confessorum* que F. Menna et L. Steiner empruntent à Grégoire de Tours sont suffisamment évocateurs pour justifier l'existence de liens familiaux entre les défunts réunis²⁰⁰. Dans le premier, les ossements de l'évêque d'Autun Réticius sont réduits dans un coin de la tombe afin de permettre l'inhumation de son épouse, alors que le second raconte l'inhumation d'une femme à côté de son mari, décédé une année auparavant. Cette hypothèse semble d'ailleurs confirmée par la présence fréquente d'enfants et d'adultes au sein d'une même sépulture, sorte de caveau familial. Cependant, le concile de Mâcon, tenu en 585, réservait cette pratique aux seuls ayants droit, probablement les membres de la même famille. Ne faut-il pas voir derrière cette réglementation des autorités ecclésiastiques un indice de la réutilisation des tombes par des personnes non autorisées?

Autres inhumations successives

Plusieurs sépultures présentaient la particularité de contenir deux individus, superposés en décubitus dorsal. Ceci a été observé dans le coffre maçonné T3 de Muraz/Narzon, dans les tombes T4 et T5 de Martigny/Motel 90-93, dans la tombe T15 de Martigny/Aïda II, ainsi qu'à Plan-Conthey. Le fait que le premier inhumé n'ait pas été réduit suggère que le corps n'était pas encore suffisamment décomposé et que les deux défunts ont été inhumés à peu de temps d'intervalle. Ils étaient peut-être séparés par une planche, mais ceci n'est pas mentionné dans la documentation. Cette pratique est attestée dans différentes nécropoles du Haut Moyen Âge en Suisse occidentale, notamment à Sézegnin, Yverdon/Pré de la

-
- 196 Il s'agit de la tombe T1 de Muraz/Narzon; de la tombe T1 de Lens/Est de Lens; de la tombe T8 de Lens/Maroz Dellège; de la tombe T2 de Molignon/la Vulpilière; de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne et de la tombe T1 de Wylér.
- 197 Notamment la tombe T3 de Muraz/Narzon; la tombe T1 de Molignon/la Vulpilière; les tombes T3, T4, T5A, T6, T14, T21, T22, T26, T29, T34 de Premplaz; la tombe T2 de Saint-Romain/Brêt Saxonne ainsi que les tombes de Plan-Conthey.
- 198 Respectivement WEIDMANN 1995, pp. 200-202; STEINER 2002, pp. 84-85 et COLARDELLE 1983, p. 364.
- 199 COLARDELLE 1983, p. 364.
- 200 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 219, se référant à R. van Dam (éd.), *Gregory of Tours, Glory of the Confessors*, Liverpool, 1988, no. 74, pp. 77-78 et no. 41, pp. 53-54.

Cure, Genolier et dans l'église de Sion/Sous-le-Scex, ainsi que dans quelques nécropoles de Saône-et-Loire (Curtil-sous-Burnand, Mancey et Viré), mais la superposition d'inhumations demeure exceptionnelle²⁰¹.

Les tombes doubles

Par «sépulture double», nous désignons les tombes de largeur supérieure à la normale et contenant deux individus inhumés côte à côte. Nous intégrons à cette définition, contrairement à M. Colardelle²⁰², les sépultures dont les squelettes sont séparés par un aménagement quelconque, pour autant que ce dernier soit de nature clairement distincte de l'entourage de la sépulture. Nous estimons en effet qu'une tombe en murets contenant deux individus séparés par une rangée de dalles ou

qu'une tombe en dalles divisée en deux compartiments, dans le sens de la longueur, par une rangée de boulets sont également des tombes doubles: d'une part, la distinction entourage-séparateur permet d'écarter l'hypothèse de deux tombes accolées, d'autre part, l'architecture de ces tombes témoigne de la volonté de construire, dès l'origine, une tombe pour deux individus. Plusieurs sépultures correspondant à cette définition ont été découvertes en Valais. Il s'agit des tombes T5, T9 et T27 de Premplöz, de la tombe T4 de Martigny/Aïda I, de deux tombes, au minimum, de Plan-Conthey et du cercueil double en plomb de Plan-Conthey/En Bailloz. Hormis ce dernier exemple, dont le matériau en fait un cas exceptionnel clairement daté du IV^e siècle, les autres sépultures doubles sont toutes attribuées à l'époque mérovingienne.

- **201** Respectivement PRIVATI 1983, p. 34; STEINER 1993, p. 69; STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, pp. 220-221; ANTONINI 2002, p. 107 et GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980, p. 158.
202 COLARDELLE 1983, p. 370.



Tombe double T27 de la nécropole de Premplöz.
(Schweizerisches Landesmuseum, Zürich)

Depuis la parution de l'article sur les sépultures doubles mérovingiennes publié par P. Lebel en 1955, ce rite est identifié comme celui de « l'union dans la mort »²⁰³. Il permettrait de rapprocher deux époux ou deux personnes apparentées, décédées (quasi) simultanément. A. Simmer, suite à l'étude des sépultures doubles de Lorraine, propose une seconde hypothèse, qui d'ailleurs ne contredit pas la première. Il a en effet pu mettre en évidence la richesse particulière de ces sépultures doubles, contrastant fortement avec les tombes simples des mêmes nécropoles. Il propose ainsi d'y reconnaître les sépultures de membres d'un rang particulièrement privilégié dans la hiérarchie locale²⁰⁴. L'extrême rareté de ces sépultures s'expliquerait ainsi, selon lui, par le fait que « seule la classe dirigeante pouvait certainement espérer ce genre d'inhumation »²⁰⁵.

Or, l'on constate que les tombes T9 et T27 de la nécropole de Premplouz ainsi que celle mise au jour à Martigny/Aïda I ont livré un mobilier relativement riche,²⁰⁶ contrastant fortement avec les autres sépultures²⁰⁷ de ces sites. En outre, l'emplacement de la tombe T9 de Premplouz est remarquable : située au milieu de la nécropole, elle est parfaitement respectée par les autres inhumations, qui semblent s'organiser autour de cette tombe double. Un espace a d'ailleurs été préservé entre cette tombe et les autres inhumations, témoignant peut-être de la présence d'une superstructure disparue, comme un enclos funéraire. Il est possible que l'amas de pierres « qui recouvraient et remplissaient une sorte d'entonnoir carré »²⁰⁸ à la tête de la tombe signalait cette sépulture particulière. Ces sépultures doubles semblent ainsi témoigner d'une appartenance sociale particulière. Faut-il y voir, comme en Lorraine, les tombes de membres de la classe dirigeante ? Peut-être, mais gardons à l'esprit que la Lorraine demeure fort éloignée de notre territoire d'étude et que nous ne pouvons transposer telles quelles au Valais les conclusions obtenues dans le département français.

Signalons encore quelques sépultures contenant deux individus côte à côte, mais inhumés tête-

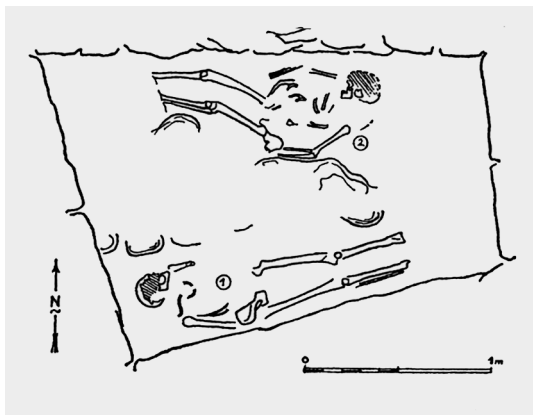
bêche. Il s'agit de la tombe de Montana-Ver-mala et de la tombe découverte en 1958 à Sion/La Sitterie. La tombe T13 de Premplouz, quant à elle, contenait deux enfants inhumés l'un à la suite de l'autre, tête-bêche.

Les tombes accolées

Les nécropoles de Premplouz et de Lens/Maroz Dellège ont également permis d'observer plusieurs tombes accolées. Contrairement aux sépultures dont il a été question ci-dessus, il s'agit de tombes à inhumation simple dont une paroi sert d'appui à une sépulture postérieure. Cette pratique, fréquente dans le monde mérovingien²⁰⁹, suggère une volonté de rapprocher dans la mort deux individus, probablement de même famille.

Dépôt de mobilier funéraire

Si la majorité des sépultures de notre corpus ne contenaient aucun objet (approximativement 85-87 %), plusieurs tombes ont néanmoins livré du mobilier, qu'il s'agisse de monnaies, de récipients, d'éléments du costume, de parures ou d'ustensiles divers. Ces objets étaient délibérément déposés à l'intérieur de la sépulture ou portés par le défunt lors de l'inhumation.



Relevé de la tombe double de Sion/La Sitterie.
(SAUTER 1960, p. 278, fig. 30)

-
- 203 LEBEL 1955.
- 204 SIMMER 1983.
- 205 SIMMER 1983, p. 171.
- 206 Premplouz T9 : un bracelet fermé en bronze; Premplouz T27 : une plaque-boucle en fer de type B et un couteau en fer; Martigny/Aïda : deux boucles d'oreille en bronze, une bague en bronze, une bague en argent et une perle en pâte de verre.
- 207 A Premplouz, seules cinq tombes sur 34 contenaient du mobilier; à Martigny, seules neuf sur 177. La tombe double de Martigny est d'ailleurs la plus riche du site.
- 208 VIOLLIER 1908, p. 282.
- 209 AUBERSON 1987, p. 145.

De nombreux spécialistes se sont penchés sur la pratique rituelle de ces dépôts et il est désormais établi que l'ensemble de ce mobilier peut se classer en deux catégories distinctes, selon que l'objet est offert au mort ou qu'il lui appartient²¹⁰.

Offrandes funéraires

Trois types d'offrandes funéraires sont clairement attestés dans les sépultures de notre corpus. Il s'agit du dépôt de monnaies, de récipients en verre et de vases en pierre ollaire. Aucun récipient en céramique n'a par contre été découvert²¹¹. Le dépôt de vaisselle en céramique est pourtant fréquent dans les nécropoles de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale²¹² et plus généralement dans le reste de la Gaule²¹³. Il est également attesté dans certaines sépultures de la seconde moitié du VI^e siècle ou du VII^e siècle, notamment dans le canton de Vaud²¹⁴. Il est encore trop tôt pour savoir si cette lacune relève de l'état de la recherche ou d'une particularité rituelle valaisanne. Notons que la présence de vaisselle en matériau périssable ne peut être exclue.

Les monnaies

Le dépôt d'une ou de plusieurs monnaies est bien attesté dans les sépultures de notre corpus. Deux monnaies du III^e siècle ont été découvertes à Martigny/Piscine 72 et à Sierre/Quartier de Liddes, alors que plusieurs sépultures ont livré des monnaies du IV^e siècle, principalement de la seconde moitié du siècle. Il s'agit d'un sarcophage en plomb de Plan-Conthey/En Bailloz, de la tombe T5 de Leukerbad/Unter Maressen, du coffre en dalles de Mörel ainsi que de la tombe de Martigny/Piscine 72 susmentionnée. Quelques monnaies indéterminables ont également été mises au jour.

Si le dépôt de plusieurs monnaies correspond, selon F. Wiblé, à une spécificité alpestre²¹⁵, le dépôt d'une pièce unique est bien attesté dans toute la Gaule, au Bas-Empire et au Haut

Moyen Age. Fréquemment interprétée comme « obole à Charon », cette monnaie devait permettre au mort de payer le franchissement de l'Achéron, le fleuve des Enfers. L'obole était généralement déposée dans la main, près de la tête ou sur la poitrine du défunt²¹⁶. Ceci a également été observé en Valais. Les monnaies retrouvées dans les tombes T1 et/ou T2 de Martigny/Piscine 72 étaient posées à côté du crâne du défunt, alors que celle de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne, trop usée pour être déterminée, a été découverte parmi les nombreuses perles en pâte de verre d'un collier. Elle n'est toutefois pas percée et aucun dispositif d'attache n'a été observé. Il semble ainsi peu probable qu'il s'agisse d'un élément du collier. Elle reposait donc, sans doute, sur la poitrine du dernier défunt, inhumé au VII^e siècle.

Il est délicat de proposer une fourchette chronologique à ce type d'offrande funéraire en l'absence d'autre mobilier datant. Nous savons en effet que les monnaies romaines tardives, notamment les *aes* de la seconde moitié du IV^e siècle, ont eu cours jusqu'aux V^e et VI^e siècles²¹⁷. Ces monnaies peuvent ainsi avoir été déposées longtemps après leur mise en circulation, ce que les fouilles d'Yverdon/Pré de la Cure et de Kaiseraugst confirment²¹⁸. Tout au plus pouvons-nous affirmer que cette pratique est attestée au IV^e siècle, dans l'un des sarcophages en plomb de Plan-Conthey/En Bailloz, ainsi qu'au VII^e siècle, dans la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne, une plaque-boucle de type B ayant également été découverte.

Les récipients en verre

Seuls deux ensembles funéraires contenaient des récipients en verre. Le premier est un caveau funéraire maçonné du IV^e siècle découvert à Plan-Conthey/En Bailloz. Il renfermait 12 récipients en verre ; trois d'entre eux étaient déposés à l'intérieur d'un des sarcophages en plomb, les neuf autres reposant dans deux petites niches aménagées dans une des parois

-
- 210 Voir notamment YOUNG 1977, p. 36 et YOUNG/PÉRIN 1991.
- 211 Seuls cinq récipients conservés au Bernisches Historisches Museum, dont un gobelet biconique, proviendraient de la région de Martigny, sans que leur contexte ne nous soit connu.
- 212 Par exemple Sézéglin et Yverdon/Pré de la Cure. Voir respectivement PRIVATI 1983 et STEINER/MENNA 2000.
- 213 YOUNG 1977, pp. 37-38.
- 214 HALDIMANN/STEINER 1996.
- 215 WIBLÉ 1999, p. 202.
- 216 SPM VI, pp. 214-217.
- 217 SPM VI, p. 214.
- 218 STEINER/MENNA 2000, p. 190. P. Périn précise d'ailleurs que « l'utilisation comme oboles de toute évidence antérieures de beaucoup aux inhumations a été souvent constatée à l'époque mérovingienne ». PÉRIN 1980, p. 179.

du monument. D'après l'étude de C. Martin, une grande partie de ce mobilier, particulièrement luxueux, serait d'origine proche-orientale²¹⁹. Un « vase en tronc de cône renversé », aujourd'hui disparu, a également été découvert à l'intérieur d'une tombe en dalles à Volèges/Les Vignes. Selon toute vraisemblance, cette sépulture peut être attribuée au Bas-Empire.

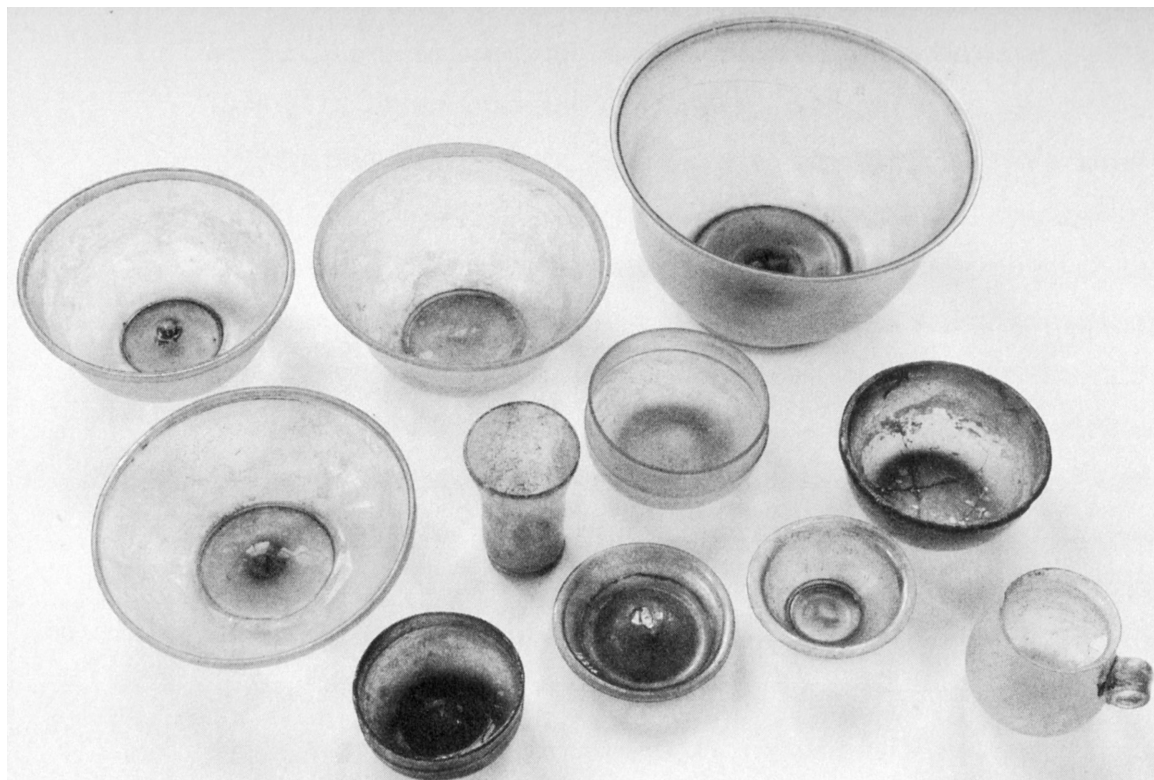
De tradition romaine, le dépôt de vaisselle – en principe en céramique – est largement attesté en Gaule, où il est en général associé à l'offrande alimentaire. En Valais, cette pratique est uniquement attestée par la découverte des 13 récipients en verre susmentionnés. Relativement peu fréquent, le dépôt de

récipients en verre a néanmoins été observé dans certaines nécropoles romandes²²⁰ et témoigne de l'aisance financière du défunt, ce que l'architecture du caveau de Plan-Conthey/En Bailloz et l'origine de plusieurs récipients suggéraient déjà. Le dépôt de récipients en verre n'est plus attesté à partir du V^e siècle.

Les vases en pierre ollaire

Le dépôt d'un vase en pierre ollaire est attesté à cinq reprises : dans la tombe T1 de Lens/Est de Lens, la tombe T2 de Lens/Maroz Dellège, la sépulture double de Montana-Vermala ainsi que dans une des tombes de la nécropole de Sierre/Tour de Goubing et de Sion/Châtro. Déposés à proximité de la tête

- ²¹⁹ MARTIN 1995, pp. 97-99.
²²⁰ Notamment à Yverdon/Pré de la Cure. STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, pp. 97-106.



Récipients en verre découverts dans le caveau funéraire double de Plan-Conthey.

(VALLIS POENINA, p. 184, fig. 142)



du défunt – c'est du moins la situation connue des deux vases de Lens/Maroz Dellège et de Montana-Vermala – ces vases témoignent de la présence d'offrandes alimentaires au sein de la sépulture.

D'origine alpine, la pierre ollaire est utilisée dès les premiers siècles de notre ère, en Valais, comme au sud des Alpes, pour la confection de récipients culinaires²²¹. On l'utilise également pour la fabrication d'urnes cinéraires, mais hormis la sépulture de l'hôtel Ofenhorn à Binn/Schmidigenhäusern, datée de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.²²², aucune tombe à inhumation d'époque romaine ne contenait de vase en pierre ollaire. Deux réci-

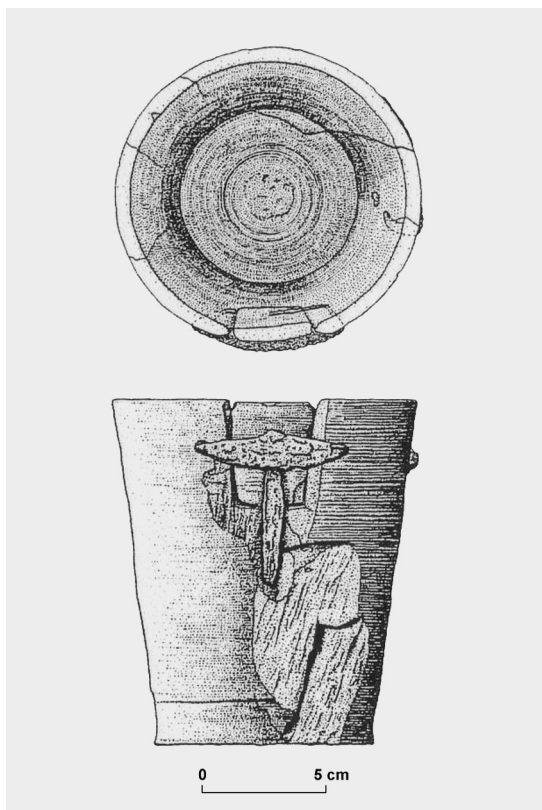
pients de notre corpus sont, au contraire, clairement attribués à l'époque mérovingienne. Le mobilier accompagnant le vase de Lens/Est de Lens permet de dater le dépôt du récipient de la seconde moitié du VI^e siècle, alors que la nécropole de Lens/Maroz Dellège est attribuée à la seconde moitié du VI^e ou au début du VII^e siècle. En outre, les récipients de Sierre/Tour de Goubing et de Sion/Châtro proviennent, selon toute vraisemblance, de tombes en dalles, type de sépultures dont l'utilisation se répand largement à partir de la seconde moitié du VI^e siècle. L'architecture double de la tombe de Montana-Vermala suggère également une datation au Haut Moyen Age.

L'apparition de ces vases en contexte funéraire, en Valais, dès la seconde moitié du VI^e siècle, soit au lendemain de la conquête du royaume burgonde par les Francs, renforce l'hypothèse émise par M.-A. Haldimann et L. Steiner pour le canton de Vaud. Ils voient, en effet, dans cette pratique « le reflet d'une mode franque dont la diffusion en territoire vaudois [*et valaisan*] traduit la nouvelle appartenance géopolitique de cette région. »²²³ La concentration de ces cinq découvertes à proximité de Sion, nouveau centre politique, administratif et religieux du canton, n'est sans doute pas un hasard. Il est probable que des représentants de l'autorité royale franque, dont les pratiques influencent peu à peu celles de la population locale, y soient établis.

A noter finalement qu'un défunt inhumé dans la nécropole de Plan-Conthey tenait dans sa main des noix, témoignant d'une forme particulière d'offrande alimentaire peut-être plus courante qu'il n'y paraît.

Dépôt d'objets personnels

Des éléments du costume, des objets de parure ainsi que divers ustensiles ont été mis au jour dans certaines sépultures. Déposés intentionnellement, ils témoignent de la volonté d'assurer au mort son voyage vers l'au-delà. Cette coutume, bien attestée en Valais au Haut-



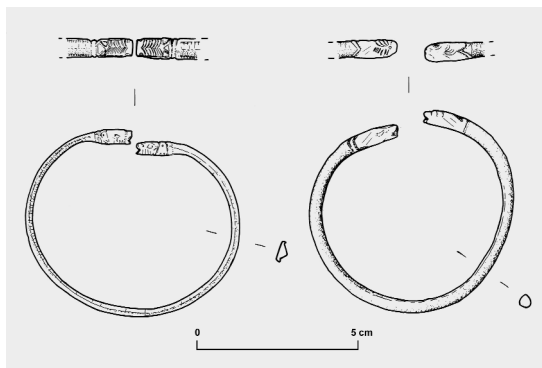
Récipient en pierre ollaire de la tombe T2 de Lens/Maroz Dellège. (ASSPA 70, 1987, p. 255, fig. 36)

- 221 PAUNIER 1983, HALDIMANN/STEINER 1996, pp. 149-150.
- 222 VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 307, fig. 235.
- 223 HALDIMANN/STEINER 1996, p. 143.

Empire²²⁴, est toujours respectée au IV^e et au début du V^e siècle. Parmi les objets accompagnant le défunt, les éléments de parure féminine portés lors de l'ensevelissement sont les plus fréquemment découverts. Trois sépultures de Sion/Sous-le-Scex ont en effet livré plusieurs bracelets, dont sept du type serpentiforme, plusieurs bagues en bronze, ainsi qu'un collier de perles en pâte de verre. Avec la découverte de bracelets serpentiformes à Miège et à Venthône, ce type de bracelet est le plus couramment représenté dans les sépultures de l'Antiquité tardive (11 exemplaires sur 29, soit environ 38%).

Si certaines tombes féminines ont livré de riches parures, aucun élément du costume masculin, boucle de ceinture ou fibule, n'a été découvert. La tombe T5 de Leukerbad/Unter Maressen a en revanche livré un lot particulier d'outils. Une alène et une serpette en fer ainsi qu'un coffret, dont seules les ferrures nous sont parvenues, y ont été mis au jour.

A partir de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, la pratique du dépôt d'objets personnels dans les sépultures s'estompe. Seuls quelques objets sont encore déposés, en guise d'offrande unique, « d'offrande symbolique », à l'instar des peignes retrouvés à Sion/Sous-le-Scex et au Levron/Nouvelle école ou de la bague en argent de la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex. Attesté

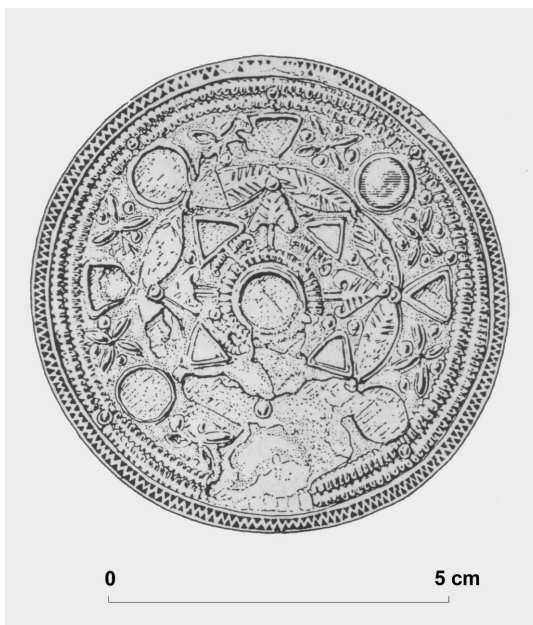


Bracelets en bronze du type serpentiforme de la tombe T45 de Sion/Sous-le-Scex.

(ANTONINI 2002, pl. LXVII.)

dans de nombreuses nécropoles de Suisse occidentale, ce type de dépôt peut revêtir un caractère symbolique. Nous y reviendrons ci-dessous, en abordant les manifestations de la christianisation.

A partir de la seconde moitié du VI^e siècle, la fréquence des dépôts d'objets personnels s'accroît à nouveau. Les éléments du costume font leur réapparition dans les sépultures, à l'instar des boucles de ceinture en bronze à ardillon à base scutiforme de la tombe T1 de Muraz/Narzon et de la tombe T6 de Lens/Maroz Dellège. La boucle de ceinture en bronze ornée de traits incisés de Saint-Romain/Brêt Saxonne date sans doute de la même période, comme le suggère l'architecture de la tombe²²⁵, bien que ce type d'objet soit attesté dès le milieu du V^e siècle déjà. L'emplacement de ces boucles, en général sur le bassin du squelette inhumé, témoigne du port d'une ceinture et d'un vêtement. De même, la fibule découverte à Muraz/



Fibule discoïdale en bronze ornée d'émaux découverte dans la sépulture de Muraz/Au Chiat.

(MARTI 1990, p. 62, fig. 34.3)

224 VALAIS AVANT L'HISTOIRE, pp. 144-148; VALLIS POENINA, pp. 115-123; ANTONINI/PACCOLAT 2001, pp. 43-48.

225 Cf. *supra*.

Au Chiat, également attribuée à la seconde moitié du VI^e siècle, servait sans doute à maintenir un vêtement, une cape ou un manteau²²⁶.

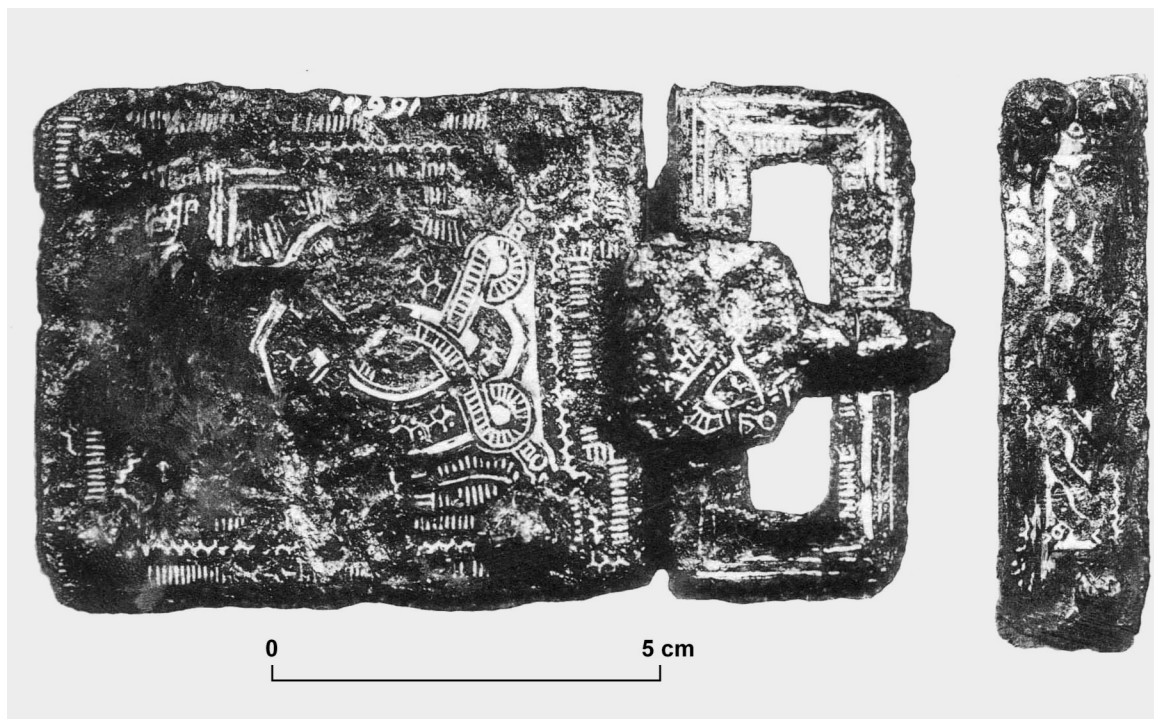
Dans un premier temps déposés comme objet unique, ces éléments du costume sont peu à peu accompagnés d'autres objets personnels. Ainsi apparaissent dans les sépultures des aumônières, contenant souvent divers ustensiles. L'aumônière de Lens/Est de Lens renfermait, par exemple, deux alènes en fer, à l'instar de plusieurs sépultures de la nécropole de Bülach²²⁷. Ces sacoches étaient en général attachées à la ceinture, comme l'atteste la découverte faite dans la tombe T8 de Lens/Maroz Dellège.

Cette pratique du dépôt d'objets personnels tend à se répandre au cours du VII^e siècle. Plusieurs sépultures ont en effet livré une plaque-boucle de type B. Cette garniture de

ceinture à plaque rectangulaire était un élément du costume féminin au début du VII^e siècle, principalement attesté dans la région septentrionale de la Bourgogne franque²²⁸. Deux plaques-boucles de type C, à plaques trapézoïdales, et une de type A, de dimensions très importantes, ont également été mises au jour, respectivement dans les nécropoles de Wyler, de Bramois/Pranoé et de Premploz. Ces éléments de ceinture étaient portés au moment de l'inhumation, comme en témoigne l'emplacement particulier de ces découvertes (sur le bassin).

On inhume désormais le défunt avec une partie de ses parures, en argent, en bronze, en pâte de verre, ou, plus rarement, en or. Plusieurs squelettes portaient des bagues et des anneaux au doigt, des colliers de perles en pâte

- 226 MARTI et al. 1992, p. 24.
- 227 WERNER 1953, pp. 18-19.
- 228 SPM VI, p. 190.



Plaqué-boucle en fer damasquiné d'argent de type B provenant de la nécropole de Vouvry/En Bovairon.
(BESSON 1910, pl. 38, no. 3)

de verre, des boucles d'oreille, ainsi qu'occasionnellement, des bracelets. Parmi ces éléments de parure, relevons la présence remarquable de sept boucles d'oreille à pendentif en corbeille. Enfin, le dépôt d'armes est exceptionnel, à l'instar de la plupart des nécropoles de Romandie²²⁹. Il n'est attesté que par la découverte de trois scramasaxes, découverts à Wyler, Bramois/Pranoé et Leukerbad/Unter Maressen. Si leur présence au sein de trois sépultures relève d'une tradition germanique, le caractère exceptionnel de ces découvertes et l'uniformité du type d'arme contrastent fortement avec les tombes des territoires francs²³⁰ et alamans²³¹. A noter cependant que plusieurs scramasaxes auraient été découverts dans la nécropole de Vouvry/En Bovairon, alors que la région de Visp aurait livré, à la fin du XIX^e siècle, de nombreuses armes, scramasaxes, *spathae*, fers de lance, umbos de bouclier et francisques²³². Porté sur le côté gauche, à l'instar de l'exemplaire de Bramois/Pranoé, ces scramasaxes étaient en général glissés dans un fourreau attaché à la ceinture. Le scramasaxe de la tombe T1 de Wyler était encore dans son fourreau fait de cuir et de bronze. Plusieurs sépultures contenaient également un couteau en fer, en général utilisé comme outil. Il semble que le dépôt d'objets personnels diminue à nouveau à la fin du VII^e siècle.

Evolution du dépôt de mobilier funéraire

Suivant la tradition romaine, le dépôt de mobilier funéraire est encore attesté au IV^e siècle. Les femmes sont inhumées parées de leurs bijoux, divers ustensiles accompagnent le défunt, alors que des offrandes, monnaies ou récipients en verre, sont déposées à l'intérieur de la sépulture. A la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, cette pratique s'estompe. Le dépôt de mobilier se raréfie et se résume à quelques offrandes uniques – peigne, bague, monnaies. Cette situation n'est pas exceptionnelle, elle est attestée tant en Suisse occidentale, que dans le reste de la Gaule²³³. Il semble en effet que les *Romani* abandonnent progressivement le dépôt de mobilier funéraire au cours du V^e siècle, peut-être sous l'influence de la religion chrétienne. A noter toutefois que la présence d'offrandes en matériau périssable (de vaisselle en bois ou de paniers en osier par exemple) n'est pas à exclure²³⁴. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du VI^e siècle et surtout au VII^e siècle, soit au lendemain de la conquête franque, que réapparaissent, dans les sépultures, divers objets, témoignant de la reprise du dépôt de mobilier funéraire. Les éléments du costume, les parures, une arme accompagnent désormais le défunt dans sa dernière demeure. En outre, l'offrande alimentaire est à nouveau attestée, des vases en pierre ollaire

- **229** Par exemple les nécropoles de Sézégnin, de Saint-Sulpice, de Vuipens/la Palaz. Voir respectivement PRIVATI 1983; MARTI 1990; SCHWAB et al. 1997.
230 MARTIN 1976a.
231 WERNER 1953.
232 SAUTER 1950, p. 151.
233 Par exemple à Sézégnin (PRIVATI 1983); à Yverdon/Pré de la Cure (STEINER/MENNA 2000); dans les nécropoles des côtes chalonaise et mâconnaise (GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980); dans les cimetières des Alpes françaises du Nord (COLARDELLE 1983); et plus généralement dans le reste de la Gaule (YOUNG/PÉRIN 1991).
234 Plusieurs tombes fouillées à Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme, France) contenaient des paniers d'osier remplis de fruits. YOUNG 1977, pp. 38-39.

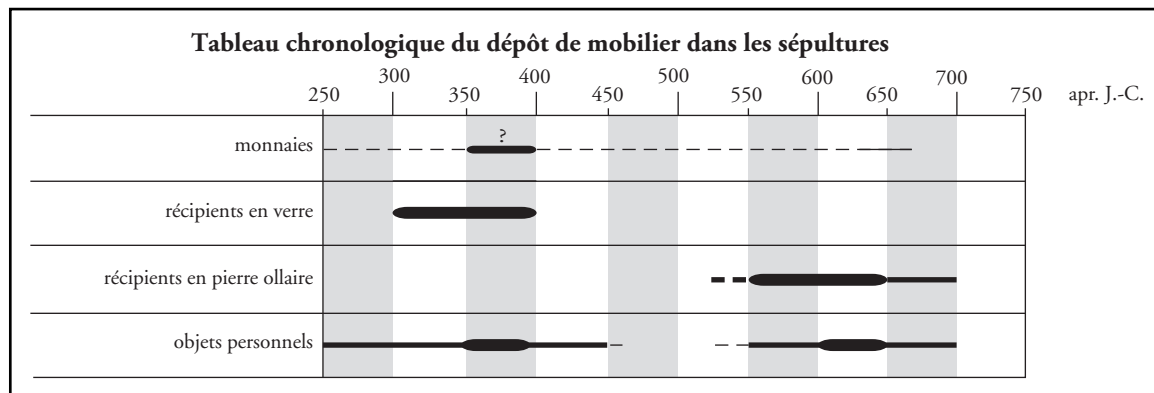


Tableau 5

étant déposés à l'intérieur de certaines sépultures. Cette pratique tend toutefois à disparaître à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e siècle.

ORGANISATION INTERNE DES NÉCROPOLES

L'organisation interne des nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais est particulièrement difficile à cerner. Les rares plans de sites ou les descriptions à notre disposition ne nous permettent de restituer l'aménagement que d'un nombre restreint de nécropoles. En outre, nous ne connaissons pas avec certitude l'extension maximale d'un seul site funéraire.

Nous pouvons néanmoins relever l'absence vraisemblable des nécropoles de grandes dimensions, contenant plusieurs centaines, voire plu-

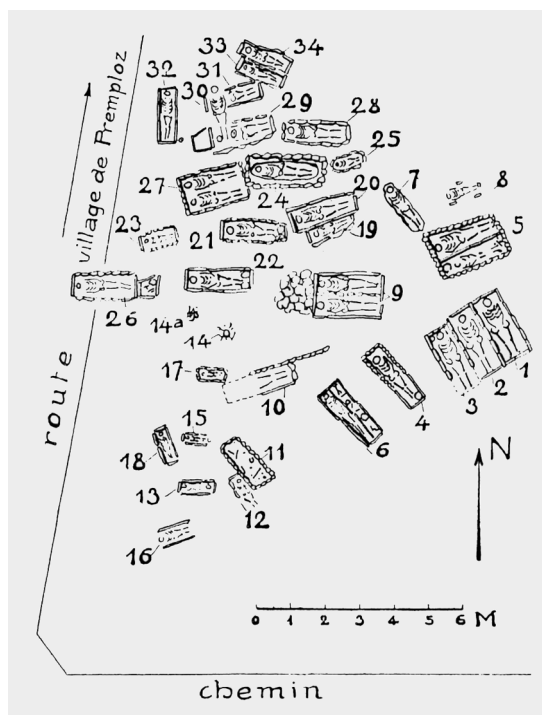
sieurs milliers de tombes alignées en rangées relativement régulières (*Reihengräberfeld*)²³⁵. En effet, la plus importante nécropole de notre corpus est celle des mausolées de Sion/Sous-le-Scex, où 57 sépultures ont été dégagées. Une trentaine de tombes, approximativement, a été mise au jour à Vouvry/En Bovairon, Premploz, Sierre/Tour de Goubing et Plan-Conthey. Une grande majorité des sites ont livré moins de 10 sépultures. Bien que l'extension totale de ces nécropoles ne nous soit pas connue, nous sommes très éloignés des grands cimetières caractéristiques du Haut Moyen Age, attestés sur le Plateau suisse, notamment dans les régions septentrionales.

Sans entrer dans des considérations démographiques qui nous échappent, ces nécropoles semblent correspondre à celles de petites communautés, relativement séparées les unes des autres. Il est légitime de supposer que chaque localité possédait son ou ses propre(s) espace(s) funéraire(s). En Valais, seules les nécropoles mises au jour à Gamsen/Waldmatte et à Sion/Sous-le-Scex ont pu être rattachées à une zone d'habitation. L'étude des tombes de Gamsen/Waldmatte n'étant toutefois pas terminée, nous ne pouvons préciser les spécificités de la relation spatiale entre les nécropoles et l'agglomération. Les communautés utilisaient-elles une seule nécropole pour une période déterminée? Chaque nécropole était-elle réservée à un groupe social particulier? Les agglomérations avaient-elles plusieurs espaces funéraires simultanément? Autant de questions qui demeurent sans réponse en Valais. La répartition des sites funéraires témoigne tout au plus de l'existence de petites localités ou hameaux éparpillés et suggère une gestion des cimetières à l'échelle communautaire.

Des nécropoles familiales ?

L'appartenance familiale pourrait également se traduire dans l'organisation de certaines nécropoles. C'est du moins ce que suggèrent les découvertes funéraires faites à Martigny.

235 La notion de « nécropole en rangées » souvent utilisée pour désigner ces nécropoles a été remise en question par G. Graenert dans SPM VI. En Suisse, seules quelques nécropoles septentrionales remplissent l'ensemble des critères établis, à savoir « une orientation systématique des défunts tête à l'ouest, une organisation des tombes en rangées, l'inhumation des corps et la déposition des offrandes ». SPM VI, p. 172. Le terme est néanmoins fréquemment utilisé pour désigner toute nécropole de grande dimension dont les tombes sont organisées par rangées. SPM VI, p. 147.

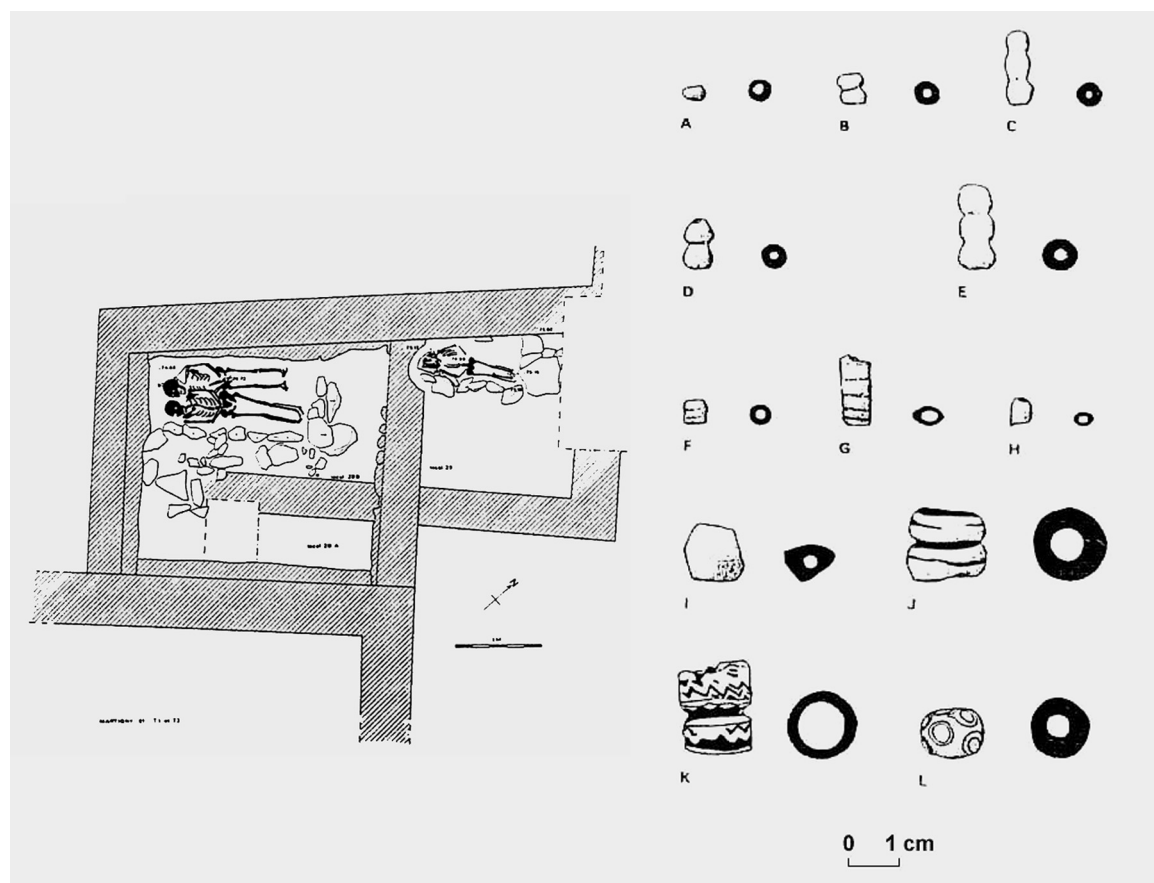


Plan de la nécropole de Premploz.
(VIOILLIER 1908, p. 277, fig. 16)

Les 172 sépultures mises au jour sont dispersées parmi les ruines de l'agglomération romaine de *Forum Claudii Vallensium*, sans qu'une véritable unité ne s'en dégage. Plutôt que de correspondre à une seule nécropole communautaire de grandes dimensions, il semble que les diverses sépultures aient été aménagées par petits groupes, distincts les uns des autres, sur le territoire de l'ancienne cité, utilisée comme zone funéraire. Ces regroupements particulièrement denses de tombes semblent correspondre à autant d'uni-

tés sociales définies, sans doute familiales. Cette hypothèse est renforcée par la découverte, parmi un petit groupe de tombes fouillées en 1981-82 en prévision du chantier immobilier Aïda, d'un squelette adulte portant une perle de verre similaire à celles composant le collier de l'enfant enseveli à proximité immédiate²³⁶. Cet indice nous permet de supposer que les quelques tombes regroupées à cet endroit précis sont celles de membres d'une même famille, en l'occurrence des deux parents et de l'enfant.

■
236 PLUMETAZ 1984, p. 72.



Plan des tombes de Martigny/Aïda I et perles en pâte de verre.
K : perle retrouvée dans la tombe du squelette adulte féminin;
A-J et L : perles composant le collier de l'enfant.
(ASSPA 70, 1987, p. 256, fig. 37 et 38)

Regroupement par classes d'âge

En l'absence d'étude anthropologique, il est difficile de distinguer, au sein des nécropoles, des regroupements par classe d'âge. Seule la présence de jeunes enfants ou de nouveaux-nés a été relevée. Nous pouvons ainsi constater qu'à Premplaz, six sépultures d'enfants étaient regroupées à la périphérie sud de la nécropole, vraisemblablement dans une zone réservée. D'autres enfants ont cependant été inhumés avec les adultes, reflétant peut-être la volonté de rapprocher, dans la mort, parents et enfants. A Martigny, la présence d'adultes et d'enfants au sein des multiples groupes de sépultures, renforce l'hypothèse de zones funéraires familiales.

MANIFESTATIONS DE LA CHRISTIANISATION

Au IV^e siècle, peu de temps après la promulgation de l'Édit de Tolérance par les empereurs Constantin et Licinius en 313, plusieurs indices attestent l'existence de communautés chrétiennes relativement bien implantées en Valais. A Sion, le gouverneur de province Pontius Asclepiodotus commémore, en l'an 377, la réfection d'un bâtiment public en faisant graver une inscription ornée du chrisme entouré de l'alpha et de l'oméga²³⁷. A Martigny, la présence d'un évêque est attestée dès 381 par la participation de Théodore au concile d'Aquilée en qualité d'*episcopus Octodorensis*. La première cathédrale du Valais y est d'ailleurs construite à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle²³⁸. Cet évêque institue à Saint-Maurice un culte aux martyrs de la Légion thébaine, persécutés par l'empereur Maximien, selon la légende. A la même période, commencent à apparaître, dans les campagnes, les premiers édifices chrétiens, aménagés à l'intérieur de grands domaines gallo-romains. Plusieurs chapelles funéraires sont construites, comme l'église de Sion/Sous-le-Scex, afin d'accueillir les dépouilles des premiers chrétiens. Sigismond, futur roi burgonde, fonde un monastère en 515 à Saint-Maurice et l'on assiste progressivement à la mise en place d'un réseau paroissial primitif.

Orientation des sépultures

Ce bref aperçu témoigne de la christianisation progressive des principaux centres urbains ainsi que de certaines nécropoles privées. Il est par contre difficile de connaître l'ampleur de l'évangélisation dans les campagnes et dans les vallées latérales. Plusieurs indices, au sein des nécropoles de notre corpus, semblent néanmoins témoigner de l'avancée des idées chrétiennes, à commencer par l'orientation systématique des sépultures, tête à l'ouest, dès le V^e siècle. Nous savons que ce critère a largement été discuté ces dernières années, notamment par B. Young, P. Périn, A. Dierkens, ou H. Roosens²³⁹. Selon ces derniers, il est délicat, en l'absence de textes justificatifs, d'attribuer à la nouvelle religion le changement de direction des sépultures. Il est toutefois étonnant de constater que le changement d'orientation systématique dans les nécropoles en Valais, et plus généralement en Suisse romande, au V^e siècle, coïncide avec la fondation de nombreuses églises orientées, telles que celles de Martigny/Notre-Dame-des-Champs, de Sion/Sous-le-Scex ou de Sion/Saint-Théodule. Les sépultures retrouvées à l'intérieur de ces églises sont, la plupart du temps, aménagées en fonction de l'édifice funéraire, que la présence d'une abside du côté est oriente. Il semble ainsi vraisemblable que les coutumes funéraires « urbaines » aient influencé les pratiques en milieu rural, au point de modifier l'orientation des inhumations de façon homogène. L'orientation majoritaire ouest-est des tombes retrouvées en Valais pourrait ainsi résulter de l'avancée des idées chrétiennes en milieu rural. Il nous faut cependant rester prudent et éviter toute généralisation abusive. Le simple fait qu'une tombe soit orientée ouest-est ne témoigne pas de la chrétienté du défunt ; de même toute autre orientation ne doit pas être considérée comme significative d'un paganisme persistant. Rappelons que la présence de structures particulières au sein de la nécropole ou de contingences topographiques peut influencer sur l'orientation des tombes.

■
237 LEHNER/WIBLÉ 1994, p. 51.

238 LEHNER/WIBLÉ 1994 ;
FACCANI 2004.

239 YOUNG 1977 ; YOUNG/PÉRIN 1991 ;
DIERKENS/PÉRIN 1997 ;
ROOSENS 1985.

Mobilier funéraire

La présence de motifs chrétiens sur le mobilier funéraire peut également être un indice de l'adoption de la nouvelle doctrine. La bague découverte à l'index gauche du défunt inhumé dans la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex était ornée de chrismes et de colombes alternés dans quatre champs distincts. Il s'agit, parmi le mobilier mis au jour dans les tombes de notre corpus, de l'unique objet portant un motif semblable. Mentionnons néanmoins les découvertes isolées de deux plaques-boucles en bronze du type D au motif de « Daniel dans la fosse au lion », l'une à Nax²⁴⁰, l'autre en Haut-Valais²⁴¹.

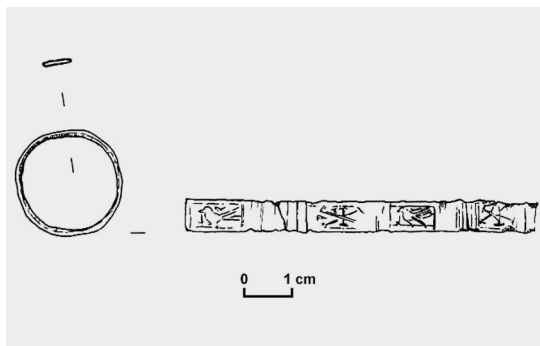
Si certains motifs, à l'instar des croix et des roues, appartiennent simplement au répertoire iconographique des artisans, les symboles représentés sur l'anneau de Sion/Sous-le-Scex témoignent assurément des croyances religieuses du défunt. Ce d'autant que cet anneau était déposé en guise d'offrande unique, selon la pratique « d'offrande symbolique » attestée dans certains cimetières de tradition romaine depuis le IV^e siècle²⁴². Il est manifeste, dans ce cas, que l'objet a délibérément été choisi et que ce choix répond à des aspirations d'ordre religieux. Les symboles chrétiens de la bague semblent ici prendre tout leur sens. Une hypothèse similaire peut être avancée pour les deux

peignes découverts sous le crâne d'une femme inhumée dans la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex (33) ainsi que dans l'une des sépultures du Levron/Nouvelle école. Ces dépôts uniques semblent relever de la pratique d'offrande symbolique, fréquemment interprétée comme chrétienne²⁴³, à l'instar des sépultures à peigne de la nécropole de Bonaduz²⁴⁴ et de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex²⁴⁵.

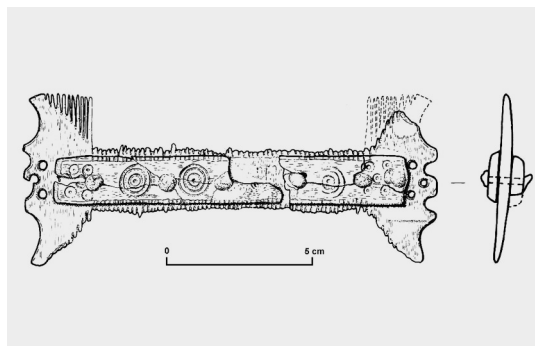
A noter que la diminution progressive du dépôt de mobilier, notamment la disparition des offrandes de récipients, dans les sépultures au cours du V^e siècle ainsi qu'à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle suggère également une influence chrétienne croissante²⁴⁶. Selon les conceptions de la nouvelle religion, les défunts n'ont, en effet, pas besoin d'être matériellement soutenus, puisque seule compte la relation de l'âme à Dieu.

Réductions

En Valais, ainsi que sur le Plateau suisse, l'accroissement considérable du nombre d'inhumations à l'intérieur de tombes en matériaux non périssables dès la seconde moitié du VI^e siècle coïncide avec la diffusion d'un nouveau rite funéraire : l'inhumation successive, avec, en général, réduction des ossements plus anciens. Cette coutume particulière semble se



Bague en argent de la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex.
(ANTONINI 2002, pl. LXVIII)



Peigne en os de la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex.
(ANTONINI 2002, pl. LXVI)

-
- 240 SAUTER 1960, pp. 262-263.
- 241 BESSON 1910, p. 84 et pl. XXXVI, 1.
- 242 ANTONINI 2002, p. 201; MARTIN 1991, pp. 296-298; STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, pp. 296-297.
- 243 Voir notamment MARTIN 1990, pp. 192-193.
- 244 MARTIN 1991, pp. 296-298.
- 245 ANTONINI 2002, pp. 212-213. Plusieurs sites en Suisse occidentale ont également livré des tombes à peigne, notamment Genolier, Dully, Sèzegnin, Yverdon/Pré de la Cure. Voir STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 297.
- 246 YOUNG 1977, pp. 53-57; DIERKENS/PÉRIN 1997, p. 82.

développer dans un premier temps aux abords des églises funéraires²⁴⁷, trouvant son origine dans le développement de l'inhumation *ad sanctos*. Mû par le désir d'être inhumé au plus près du tombeau ou du lieu de culte vénéré, on aménageait en effet de nombreuses sépultures à proximité immédiate de ceux-ci. Ces sépultures étaient par la suite réouvertes lors d'inhumations postérieures, la place manquant à proximité pour l'aménagement de nouvelles tombes. Ceci est notamment illustré par plusieurs sépultures de la première phase de construction de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex (V^e siècle) ainsi que par la tombe T4, également datée du V^e siècle et mise au jour dans la petite *memoria* du même site. Ce n'est que dans la seconde moitié du VI^e siècle que cette pratique semble apparaître en campagne, et ce de façon régulière. L'influence de cette pratique funéraire attestée autour ou dans un lieu de culte sur les nécropoles sans église semble ici évidente.

En outre, cette nouvelle pratique funéraire répond à un changement d'attitude important, la réouverture des tombes au fil des inhumations témoignant de la perte d'inviolabilité des sépultures. Désormais, l'on n'hésite plus à « déranger » un mort ni à manipuler son squelette. Ceci pourrait témoigner, comme le soulignent F. Menna et L. Steiner, de la progression de la croyance chrétienne en l'immortalité de l'âme, rendant la conservation

matérielle du corps inutile²⁴⁸. Il est cependant possible que ces inhumations successives répondent simplement à la volonté de réunir, dans leur dernière demeure, les membres d'un même groupe social.

Des campagnes christianisées ?

On observe ainsi au cours du Haut Moyen Age de nombreux changements dans le rituel funéraire, qui témoignent manifestement de la diffusion du christianisme en milieu rural. Certes, P. Périn a raison d'affirmer qu'il est délicat, en l'absence d'épithaphe ou de figuration symbolique chrétienne, de distinguer par les usages funéraires les défunts chrétiens des païens²⁴⁹. Déterminer sur ces seuls indices la confession d'un individu inhumé est en effet périlleux. Il semble en outre que l'Église ne soit intervenue que très progressivement dans la réglementation des pratiques funéraires. Nous pensons néanmoins, avec M. Colardelle²⁵⁰, que la convergence et la simultanéité des indices susmentionnés témoignent d'une évolution de la conscience religieuse. Comment ne pas voir, en effet, derrière cette évolution parallèle des traditions funéraires, une diffusion de mêmes convictions religieuses à une époque où se multiplient les fondations d'églises funéraires indubitablement chrétiennes ?

■
247 COLARDELLE et al. 1996, p. 297.

248 STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 300.

249 PÉRIN 1987, p. 11.

250 COLARDELLE 1983, pp. 365-366.

┌ L'étude que nous avons menée avait pour objectif principal de présenter les pratiques funéraires valaisannes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Arrivé au terme de ce travail, nous sommes en mesure de présenter l'évolution de ces coutumes funéraires, que nous tenterons d'interpréter historiquement.

EVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES DU BAS-EMPIRE AU HAUT MOYEN AGE

Les nécropoles romaines tardives

A partir de la fin du II^e et du début du III^e siècle, l'incinération, apparue en Valais dans les premières décennies de notre ère, s'estompe, avant de disparaître.

La pratique funéraire qui s'impose désormais est l'inhumation individuelle en fosse, le défunt étant en général déposé en décubitus dorsal à l'intérieur d'un contenant de forme variable. Il peut s'agir d'une tombe construite en tuiles, soit en bâtière, soit en coffre, celles-ci étant fréquemment récupérées sur les sites gallo-romains abandonnés. La présence de coffres en bois est, en outre, probable. A noter également que les membres d'une famille particulièrement aisée se font inhumer à Plan-Conthey/En Bailloz à l'intérieur de sarcophages en plomb, abrités dans des caveaux funéraires maçonnés. Ce dernier type de contenant demeure toutefois exceptionnel. L'orientation des sépultures varie, elle aussi (nord-sud ; sud-nord ; est-ouest et ouest-est), mais l'on constate une prédominance de l'inhumation la tête à l'est. Le défunt est quelquefois accompagné de mobilier, qu'il s'agisse d'une offrande funéraire (obole à Charon ou récipients en verre) ou d'objets personnels.

Aucune nécropole de notre corpus n'atteste la continuité topographique à l'époque romaine tardive des aires funéraires du Haut-Empire. Si la présence d'incinérations romaines à Leukerbad, à Massongex et au Levron est connue par des trouvailles anciennes, la localisation précise de ces découvertes nous échappe entièrement. Aucune nécropole du Bas-Empire ne semble aménagée sur ou à proximité immédiate d'une aire funéraire antérieure. L'étude de la transition entre ces deux périodes est d'ailleurs compliquée par l'extrême rareté de sépultures attribuées à la seconde moitié du III^e siècle ou au début du IV^e siècle. On assiste plutôt à l'éclosion, au cours du IV^e siècle, de nouvelles nécropoles de petites dimensions, sans doute familiales. Celles-ci sont situées en dehors mais à proximité des agglomérations, comme cela semble être le cas à Massongex et à Gamsen, ou à l'extrémité du domaine de certaines propriétés privées, comme à Plan-Conthey/En Bailloz et à Sion/Sous-le-Scex.

Le passage au Haut Moyen Age

On constate au cours du V^e siècle, ou plus précisément dans la seconde moitié du V^e siècle, de nombreux changements dans les nécropoles valaisannes. L'inhumation individuelle en fosse est toujours pratiquée, mais la nature des contenants évolue. Les tombes en tuiles et les sarcophages en plomb ont vraisemblablement disparu, remplacés par les tombes en matériaux périssables, principalement des coffres en bois dont les planches sont maintenues par un entourage de pierres. On assiste à une orientation ouest-est systématique des sépultures et à un abandon du dépôt de mobilier, offrandes ou objets personnels. Cette évolution est-elle liée à l'avancée du christianisme dans les campagnes valaisannes ?

Il serait hasardeux de l'affirmer sans nuance. Tout au plus pouvons-nous constater que ces changements apparaissent alors que l'Église est bien implantée à Martigny, devenu siège épiscopal, ainsi qu'à Sion, et que plusieurs édifices indubitablement chrétiens sont érigés le long du sillon rhodanien. Un travail d'évangélisation du Valais par l'évêque et son clergé, encourageant certaines pratiques funéraires, ainsi que l'influence croissante des pratiques funéraires des nécropoles avec église sont tout à fait vraisemblables. A noter que l'Église ne semble pas statuer sur les coutumes funéraires avant l'époque carolingienne²⁵¹.

Ainsi, si de profondes modifications semblent affecter les sépultures, certaines nécropoles ne sont pas abandonnées pour autant. La nécropole de Sion/Sous-le-Scex, dont l'installation est datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, est utilisée jusqu'au début du VII^e siècle. Il en est sans doute de même de la nécropole de Leukerbad/Unter Maresen. Les sépultures retrouvées dans les ruines des agglomérations romaines de Martigny et de Massongex témoignent également d'une utilisation continue de ces sites comme zone funéraire. Mais en l'absence d'une élaboration complète, il est difficile de percevoir les modalités de cette continuité. A noter finalement que cette dernière n'est attestée que pour quatre des dix nécropoles de l'Antiquité tardive.

Les modifications du VI^e siècle

La dernière phase présentée est caractérisée par une nette augmentation des coffres en matériaux non périssables, principalement des coffres en dalles. Les coffres en bois sont toujours utilisés, comme à Bramois/Pranoé, mais semblent être progressivement remplacés par les tombes en matériaux non périssables. Observé dès la seconde moitié du VI^e siècle, ce changement est accompagné de la reprise du dépôt de mobilier, qu'il s'agisse d'offrandes funéraires ou d'objets personnels. On assiste également à l'apparition d'une nouvelle pratique, consistant en l'inhumation successive à

l'intérieur d'un même coffre. Les os des défunts antérieurs sont alors déplacés et amassés à l'intérieur ou à proximité de la tombe. La volonté de rapprocher dans la mort les membres d'une même famille et la progression de la croyance chrétienne en l'immortalité de l'âme pourraient justifier cette nouvelle coutume.

Des changements similaires ont été clairement observés dans certaines nécropoles de Suisse occidentale, à l'instar de Sézégny et d'Yverdon/Pré de la Cure²⁵². L'occupation continue de ces grandes nécropoles atteste les changements systématiques intervenus au cours du VI^e siècle. En Valais, l'étude de cette transition se heurte à de nombreuses difficultés. D'une part, les nécropoles occupées sans discontinuer jusqu'au VII^e siècle, à l'instar de Sion/Sous-le-Scex et peut-être de Leukerbad/Unter Maresen, sont de trop petites dimensions pour témoigner de modifications systématiques. D'autre part, l'utilisation continue des anciennes agglomérations de Martigny et de Massongex comme sites funéraires n'est pas attestée. Les sépultures n'y étant pour la plupart pas datées, il est en effet difficile de savoir si nous avons affaire à une implantation sporadique de tombes ou à une occupation continue. Au contraire, semblent apparaître, au cours du VI^e ou au début du VII^e siècle, de petites nécropoles, qui révèlent l'adoption des nouvelles coutumes. Les exemples des sites de Lens/Est de Lens et de Lens/Maroz Dellège en sont tout à fait caractéristiques. A noter toutefois qu'aucune de ces nécropoles n'a été fouillée dans sa totalité.

A partir de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle, aucun indice n'atteste l'occupation de ces nécropoles en campagne. Tout porte à croire que celles-ci sont progressivement abandonnées, au profit de cimetières aménagés autour de certaines églises. Il est probable qu'une intervention des autorités ecclésiastiques soit à l'origine de ces nouvelles modifications. Elles témoignent en tous les cas d'une profonde évolution des mentalités : le monde des morts est désormais intégré à l'espace des vivants.

■
251 STEINER 2002, p. 82;
AA.VV. 1991, p. 115.

252 Respectivement PRIVATI 1983;
STEINER/MENNA 2000.

PEUPEMENT

Les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive en Valais correspondent à ce que nous connaissons dans les nécropoles gallo-romaines en Suisse occidentale, hormis l'absence remarquable de dépôt de vaisselle en céramique. Tant la reprise de l'inhumation au cours du III^e siècle que l'obole à Charon ou le dépôt d'objets personnels dans la tombe correspondent à des pratiques largement attestées en Gaule. Le mobilier mis au jour, dont une grande partie provient de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex, témoigne également de la romanisation profonde d'une partie de la population valaisanne²⁵³. L'étude du corpus de Gamsen/Waldmatte permettra peut-être de nuancer cette affirmation; toujours est-il que la population semble essentiellement indigène. A noter également la présence de familles d'ordre sénatorial, qui pourrait expliquer la découverte exceptionnelle des caveaux funéraires de Plan-Conthey/En Bailloz.

Une présence burgonde ?

Les modifications des pratiques funéraires au cours du V^e siècle, notamment le changement d'orientation des sépultures, l'abandon progressif du dépôt de mobilier et l'accroissement du nombre de sépultures en matériaux périssables, s'inscrivent parfaitement dans l'évolution que connaissent la plupart des nécropoles de Suisse occidentale²⁵⁴. Ces changements coïncident avec l'installation des Burgondes dans la région lémanique, il serait toutefois hasardeux de leur attribuer l'initiative des profondes modifications des pratiques funéraires régionales. Il semble, en effet, que les Burgondes représentaient une infime minorité de la population²⁵⁵ et qu'ils se soient rapidement assimilés aux *Romani*, à tel point que la présence de Burgondes dans les nécropoles de Suisse occidentale est relativement discrète. Seule la découverte de quelques crânes artificiellement déformés ou de certains objets dont l'origine est vraisemblablement germanique, comme les fibules ansées ou les fibules zoomorphes mises au jour

dans la nécropole de Saint-Sulpice, suggèrent la présence de Burgondes²⁵⁶. Une étude anthropologique menée sur les squelettes valaisans découverts permettrait peut-être de mettre en évidence plusieurs crânes déformés, mais à l'heure actuelle aucun cas de déformation volontaire n'est signalé. En outre, aucune fibule ansée ni aucune fibule zoomorphe n'a été mise au jour à l'intérieur des sépultures du canton du Valais. Le mobilier semble d'ailleurs présenter un faciès régional²⁵⁷. L'étude des pratiques funéraires en Valais suggère ainsi la présence d'une population principalement romanisée, l'arrivée des Burgondes n'ayant, semble-t-il, entraîné aucune modification importante de ces coutumes. Il est toutefois probable que des Burgondes se soient installés en Valais suite à l'annexion du territoire en 457.

L'annexion franque

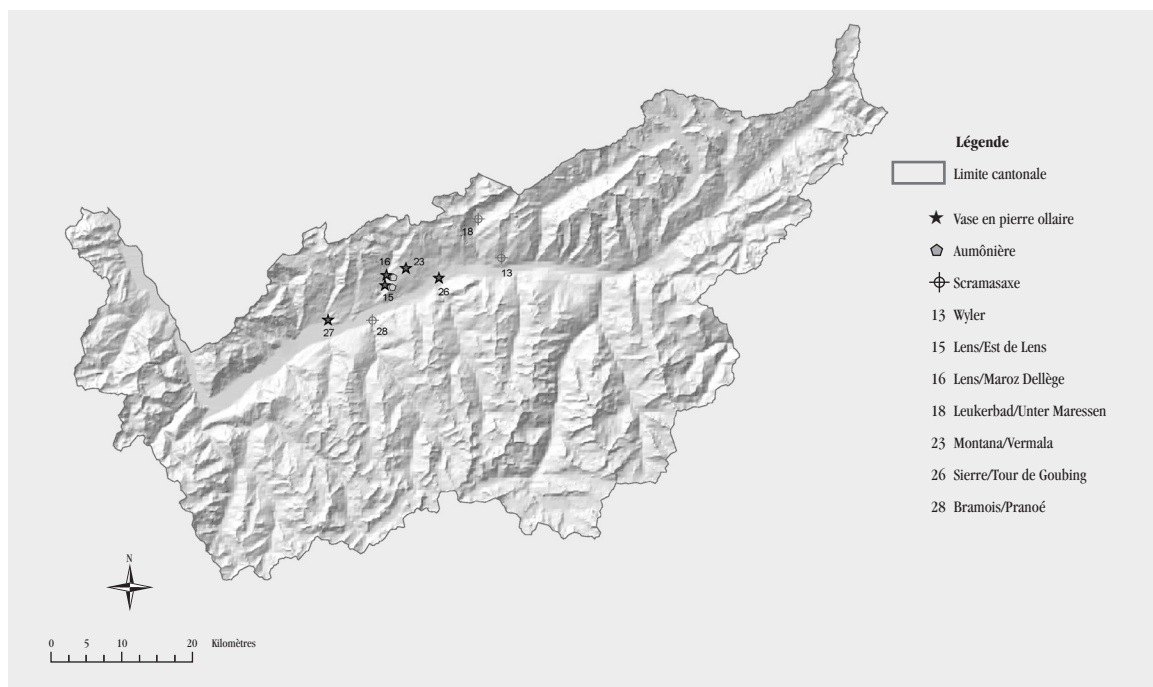
L'apparition des contenants en matériaux non périssables ainsi que le développement de la réduction d'ossements au cours du VI^e siècle en Valais ont également été observés dans les nécropoles de Suisse occidentale²⁵⁸. Ces particularités semblent s'insérer dans l'évolution des pratiques funéraires de la population indigène. La réapparition du dépôt de récipients et d'objets personnels, dès la seconde moitié du VI^e siècle, soit quelques années après la conquête franque, suggère, au contraire, une influence germanique grandissante. En effet, l'offrande alimentaire est abandonnée par la population indigène à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, alors que cette pratique est largement attestée dans les régions où l'influence franque est plus marquée²⁵⁹. Ces dépôts sont toutefois exceptionnels en Valais (cinq cas recensés) et témoignent d'un rite funéraire propre à une infime partie de la population. En outre, le dépôt d'un riche mobilier personnel est une caractéristique de nombreuses sépultures germaniques. Selon B. Young, il existait d'ailleurs chez les Germains « une conception de la propriété personnelle, inaliénable et intransmissible par héritage: pour

-
- 253 ANTONINI 2002, pp. 180-181.
- 254 WEIDMANN 1995; STEINER 2002.
- 255 J. Favrod estime que les Burgondes représentaient en 443 environ 13 % de la population de la Sapaudia. FAVROD 2002, pp. 50-51.
- 256 STEINER 2003, p. 184.
- 257 Seule une analyse du mobilier permettra de le confirmer.
- 258 WEIDMANN 1995; STEINER 2002.
- 259 Voir par exemple les sépultures de la nécropole franque de Basel/Bernerring. MARTIN 1976a.

l'homme libre, son costume et surtout ses armes (*Heergewäte*), pour la femme, ses bijoux (*Gerade*). »²⁶⁰ L'appartenance du Valais au royaume franc a ainsi probablement facilité l'établissement de familles d'origine germanique, dont les coutumes funéraires ont peu à peu influencé les pratiques locales. La situation particulière du Valais, à la frontière entre la Bourgogne franque et les territoires lombards, est propice à l'établissement de militaires francs. Les incursions lombardes en direction de la vallée du Rhône dès 572 ont d'ailleurs conduit à plusieurs expéditions franques en Italie du Nord, via les cols des Alpes²⁶¹. Il est probable que les Francs en aient profité pour renforcer leur présence militaire en Valais. Cette hypothèse pourrait expliquer la découverte exceptionnelle d'équipements guerriers francs dans la région de Visp dans la

seconde moitié du XIX^e siècle. Il est en outre vraisemblable que des représentants de l'autorité royale se soient établis à proximité du nouveau centre du pouvoir valaisan. La concentration des récipients en pierre ollaire et des scramasaxes au centre du Valais, ainsi que l'importance du mobilier funéraire dans les sépultures des deux nécropoles de Lens pourraient ainsi témoigner de la présence de ces fonctionnaires royaux. Ces deux dernières nécropoles ont, d'ailleurs, livré les seules aumônières de notre corpus. Or, si ce type d'objet est fréquent dans le Nord de la Gaule ou dans les régions rhénanes, il reste exceptionnel en Suisse occidentale²⁶². Quant à savoir si les défunts étaient selon le modèle franc, la question reste ouverte. Tout porte en effet à croire qu'une partie de la population ait adopté les nouveaux rituels.

- 260 YOUNG 1977, p. 55.
 261 SPM VI, pp. 51-52.
 262 STEINER 2003, p. 186.



Carte 3 : Répartition des récipients en pierre ollaire, des aumônières et des scramasaxes.

(©B. Dubosson d'après Swisstopo 2006)

BILAN ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Ce travail a été conduit en deux phases distinctes. Dans un premier temps, nous avons tenté de réunir un corpus valaisan de sépultures en campagne de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age le plus exhaustif possible. Nous avons ensuite abordé ce corpus sous divers angles, afin de proposer une synthèse des pratiques funéraires de la fin de l'époque romaine et des premiers temps médiévaux. Ceci nous a permis d'établir un catalogue des nécropoles des périodes concernées et de compléter la carte archéologique du Valais. Mais l'apport essentiel de ce travail réside dans la mise en évidence de l'évolution des pratiques funéraires depuis la reprise de l'inhumation au III^e siècle jusqu'à l'abandon des nécropoles en campagne à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle.

De nombreux aspects demeurent toutefois inexplorés. L'ensemble du mobilier funéraire mériterait d'être dessiné et étudié, afin de présenter le faciès du mobilier valaisan et ses particularités. Cela permettrait également d'affiner les datations que nous avons proposées et de mettre en évidence l'appartenance du territoire valaisan à diverses zones d'influence selon les époques considérées. Notre connaissance de l'existence de courants commerciaux ou de modes régionales pourrait en ressortir grandie.

Il va de soi que l'analyse anthropologique est indispensable pour toute étude des pratiques funéraires en Valais. Il serait intéressant de connaître l'existence de coutumes réservées à tel sexe ou à telle classe d'âge, de mettre en évidence la répartition des individus selon ces deux critères à l'intérieur des nécropoles, de connaître l'état de santé général de la population. Cela permettrait également de confirmer ou d'infirmer la présence de crânes artificiellement déformés et, de fait, d'élucider une partie de la complexe question du peuplement burgonde en Valais.

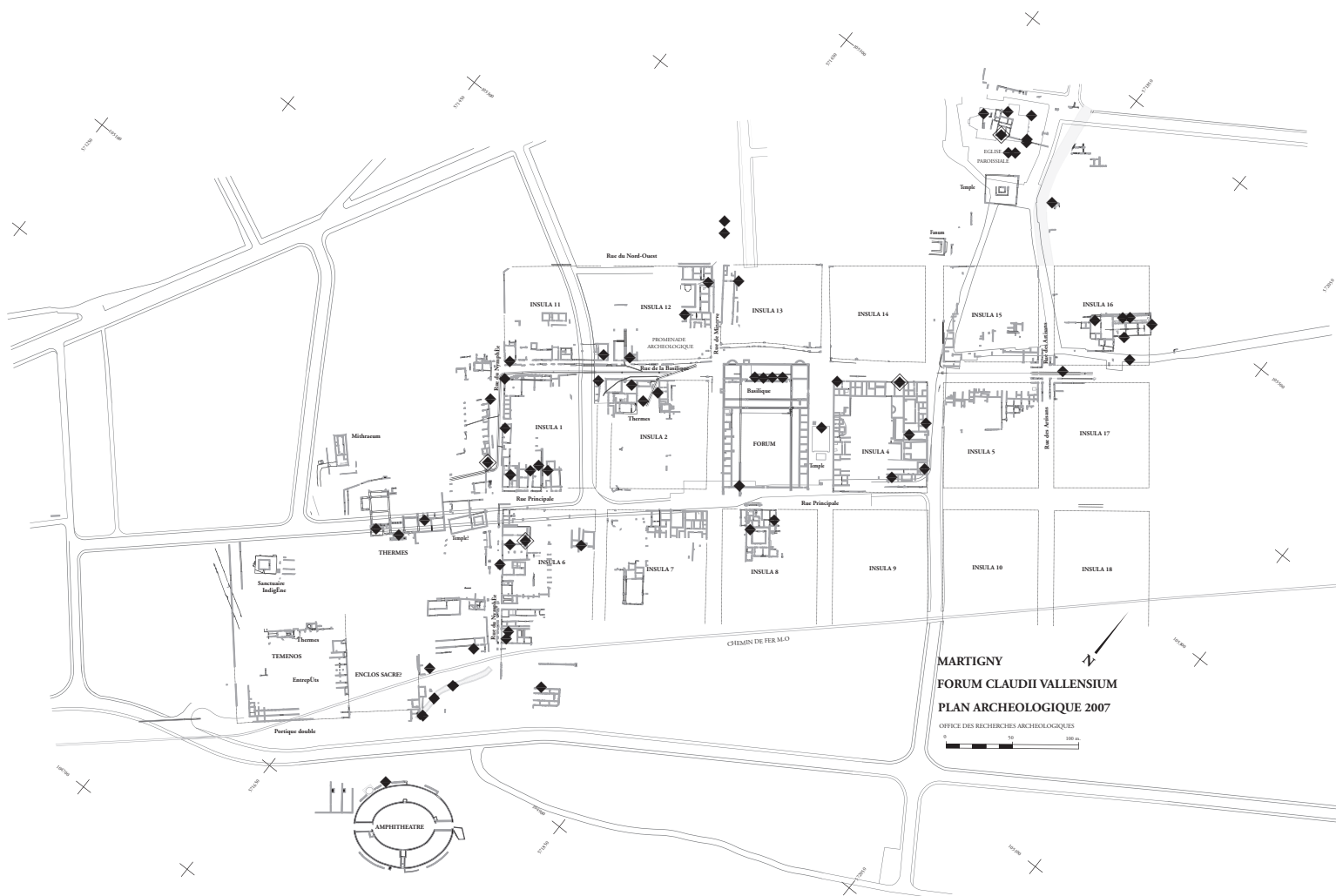
Il reste également à aborder systématiquement la question des nécropoles liées à une église et de dégager l'évolution des pratiques funéraires de ces dernières. Il serait intéressant de mettre en évidence des correspondances ou des différences entre ces nécropoles avec ou sans église, anciennement considérées comme chrétiennes et païennes. Ceci nous permettrait de constater, peut-être, l'existence d'une influence particulière d'un type de nécropoles sur l'autre. Il serait en outre important d'élargir les limites chronologiques que nous nous étions fixées afin de résoudre la transition entre les nécropoles sans église et les cimetières chrétiens réunis autour des églises paroissiales, qui perdureront pendant le Moyen Age.

Plusieurs nécropoles mériteraient d'être étudiées plus profondément, comme celles de Premplaz, de Lens/Maroz Dellège, de Martigny et de Massongex. Si la nécropole de Premplaz a déjà fait l'objet d'une publication, celle-ci est fort ancienne et pourrait être renouvelée. Quant aux trois autres, elles n'ont jamais fait l'objet d'une publication exhaustive.

L'élargissement des limites géographiques de notre étude au Chablais vaudois permettrait en outre d'analyser les coutumes funéraires attestées sur un territoire topographiquement cohérent et non uniquement administratif.

Notons finalement que des interventions archéologiques supplémentaires, notamment sur le site de Lens/Maroz Dellège où des tombes n'ont pu être qu'observées dernièrement, pourraient apporter d'importantes informations et confirmer ou non l'établissement de membres de la hiérarchie politique franque à cet endroit.

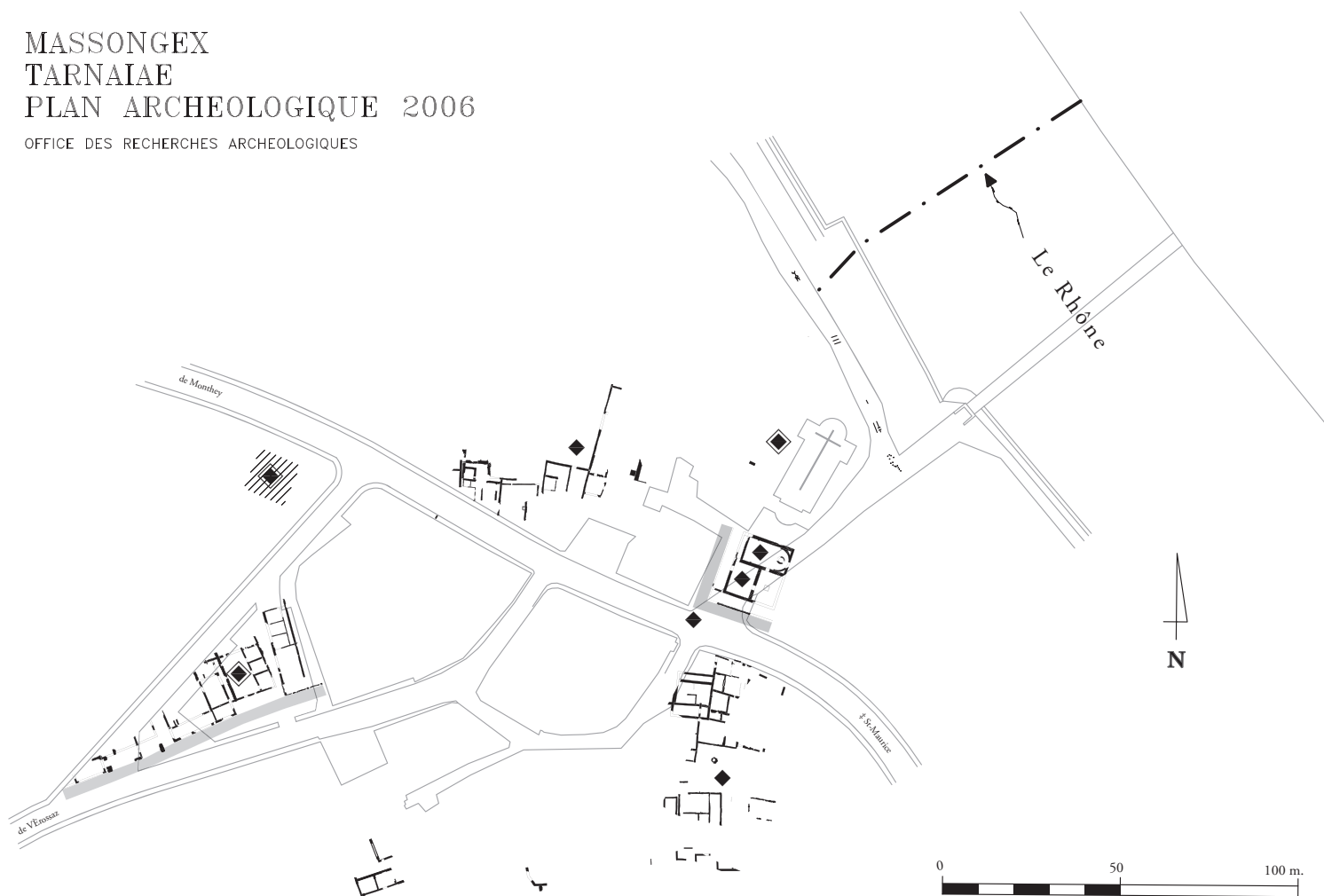
Nous ne sommes ainsi qu'au début d'un travail de longue haleine, mais les résultats présentés dans cette étude nous semblent fort encourageants. Il est certain qu'un approfondissement de ces problématiques en Valais apportera une meilleure connaissance de cette période, au demeurant fort obscure.



Plan de l'agglomération romaine de Martigny et situation des tombes du Haut Moyen Age. Losanges noirs : inhumations sans mobilier funéraire. Losanges noirs encadrés : inhumations avec mobilier funéraire. A noter que la taille des losanges ne correspond pas au nombre de sépultures.
(Réalisation C.-E. Bettex, ORA Martigny)

MASSONGEX
TARNATAE
PLAN ARCHEOLOGIQUE 2006

OFFICE DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES



Plan de l'agglomération romaine de Massongex et situation des tombes du Haut Moyen Age. Losanges noirs: inhumations sans mobilier funéraire. Losanges noirs encadrés: inhumations avec mobilier funéraire. A noter que la taille des losanges ne correspond pas au nombre de sépultures.

(Réalisation C.-E. Bettex, ORA Martigny)

- AA.VV., «Bas-Empire et Haut Moyen Age (des origines au VIII^e siècle)», in Lukas VISCHER, Lukas SCHENKER, Rudolf DELLSPERGER (dir.), *Histoire du christianisme en Suisse. Une perspective œcuménique*, Fribourg, 1995, pp. 17-34. AA.VV. 1995
- Alessandra ANTONINI, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen Age de Sion, Sous-le-Scex*, CAR 89, Archaeologia Vallesiana 1, Lausanne, 2002. ANTONINI 2002
- Alessandra ANTONINI et Olivier PACCOLAT, «Le souvenir des morts entre l'époque romaine et le Haut Moyen Age», in Pierre DUBUIS (dir.), *La mémoire dans la vie. Usages du souvenir et de la mémoire en Valais (I^{er}-XX^e s.)*, Cahiers d'Ethnologie Valaisanne 6, Sion, 1991, pp. 43-55. ANTONINI/ PACCOLAT 2001
- Laurent AUBERSON, *Les sépultures de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le canton de Vaud. Inventaire et essai de synthèse*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1987. AUBERSON 1987
- Amable AUDIN, «Destination des agrafes mérovingiennes à double crochet», *RAE* 6, 1955, pp. 158-159. AUDIN 1955
- Marius BESSON, *Antiquités du Valais (V^e-X^e siècles)*, Fribourg, 1910. BESSON 1910
- Louis BLONDEL, «Une sépulture mérovingienne à Massongex», *AV* 1946, pp. 80-81. BLONDEL 1946
- Louis BLONDEL, «Les thermes romains de *Tarnaiaae* (Massongex)», *Vallesia* 10, 1955, pp. 43-58. BLONDEL 1955
- Louis BLONDEL, «Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune», *Vallesia* 21, 1966, pp. 31-34. BLONDEL 1966
- Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de La Madeleine à Genève. Etude archéologique et recherches sur les fonctions funéraires*, MDG 8, Genève, 1977. BONNET 1977
- Charles BONNET et Renato PERINETTI, *Aoste aux premiers temps chrétiens*, Aoste, 1986. BONNET/PERINETTI 1986
- Charles BONNET, Béatrice PRIVATI et Hans Rudolph SENNHAUSER, «Sépultures, lieux de culte et croyances», in Alain GALLAY (éd.), *Sépultures, lieux de culte et croyances. 5^e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse*, Sion, 1988, Basel, 1988. BONNET *et al.* 1988
- Pierre BOUFFARD, *Nécropoles burgondes de la Suisse: les garnitures de ceinture*, Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie 1, Genève/Nyon, 1945. BOUFFARD 1945
- Jean-François BUISSON, «Un sarcophage gallo-romain de plomb découvert à Verteuil (Charente)», *Aquitania* 1984, pp. 285-292. BUISSON 1984
- Fulvia BUTTI RONCHETTI, «Capolago, Bré-Aldesago e S. Antonino: tre tombe tardoromane ticinesi. In appendice un excursus sui braccialetti terimorfi tra Canton Ticino, Verbano e Lario», *Rivista Archeologica dell'Antica Provincia e Diocesi di Como* 182, 2000, pp. 39-117. BUTTI RONCHETTI 2000
- André COCHET, «Sarcophages», in André COCHET, *Le plomb en Gaule romaine. Techniques de fabrication et produits*, Montagnac, 2000, pp. 96-129. COCHET 2000

- Michel COLARDELLE, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle apr. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble, 1983. COLARDELLE 1983
- Michel COLARDELLE, « Réflexions méthodologiques sur l'archéologie paléochrétienne », *Revue du Nord* 68, 1986, pp. 289-299. COLARDELLE 1986
- Michel COLARDELLE, Gabrielle DÉMIANS D'ARCHIMBAUD et Claude RAYNAUD, « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Age dans le Sud-Est de la Gaule », in GALINIÉ/ZADORA-RIO 1996, pp. 271-303. COLARDELLE *et al.* 1996
- Mireille DAVID-ELBIALI, *La Suisse occidentale au II^e millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne*, CAR 80, Lausanne, 2000. DAVID-ELBIALI 2000
- Alain DIERKENS et Patrick PÉRIN, « Death and Burial in Gaul and Germania, 4th-8th Century », in Leslie WEBSTER et Michelle BROWN (éd.), *The Transformation of the Roman World. AD 400-900*, London, 1997, pp. 79-95. DIERKENS/PÉRIN 1997
- André DONNET, « Le Musée de Valère et la protection des Monuments d'art et d'histoire en Valais jusqu'en 1935 », *Vallesia* 1, 1946, pp. 87-119. DONNET 1946
- Bertrand DUBUIS, Marc-André HALDIMANN et Stéphanie MARTIN-KILCHER, « Céramique du Bas-Empire découverte à Sion/Sous-le-Scex », *AS* 10.4, 1987, pp. 157-168. DUBUIS *et al.* 1987
- François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Sion jusqu'au XII^e s. Acquis, questions et perspectives », *Vallesia* 40, 1985, pp. 1-60. DUBUIS/LUGON 1985
- François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Première partie: Les débuts du christianisme en Valais et les centres de rayonnement », *Vallesia* 47, 1992, pp. 1-62. DUBUIS/LUGON 1992
- François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Deuxième partie: Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIII^e siècle », *Vallesia* 48, 1993, pp. 1-74. DUBUIS/LUGON 1993
- François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Troisième partie: Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales », *Vallesia* 50, 1995, pp. 1-196. DUBUIS/LUGON 1995
- Henri DUDAY, « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre: sépulture colmatée ou en espace vide? », in AA.VV., *Méthodes d'études des sépultures*, Compte-rendu de la table ronde de Saint-Germain-en-Laye, 11 et 12 mai 1985, Paris, pp. 6-12. DUDAY 1985
- Henri DUDAY, « Anthropologie de terrain, archéologie de la mort », in Jean-Paul CROS et Jean-Marc LARGE (éd.), *La mort, passé, présent, conditionnel*, Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques de La Roche-sur-Yon, 18-24 juin 1994, La Roche-sur-Yon, 1995, pp. 33-58. DUDAY 1995
- Henri DUDAY et Pascal SELLIER, « L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 40, pp. 12-14. DUDAY/SELLIER 1990
- Yvette DUVAL et Jean-Charles PICARD (éd.), *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Occident*, Actes du colloque de Créteil, 16-18 mars 1984, Paris, 1984. DUVAL/PICARD 1986
- Guido FACCANI, « Martigny in spätantiker und frühmittelalterlicher Zeit », *RSAA* 59, 2002, pp. 169-175. FACCANI 2002

- Guido FACCANI, *L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen Age à l'église baroque*, CAR 97, Archaeologia Vallesiana 2, Lausanne, 2004. FACCANI 2004
- Véronique FABRE, François MARIÉTHOZ et Lucie STEINER, « Archéologie funéraire et anthropologie: expériences récentes en Suisse occidentale », *Bulletin de la Société Suisse d'Anthropologie* 3 (2), 1997, pp. 29-65. FABRE *et al.* 1997
- Justin FAVROD, *Les Burgondes. Un royaume oublié au cœur de l'Europe*, Le Savoir Suisse 4, Lausanne, 2002. FAVROD 2002
- Rudolf FELLMANN, *La Suisse gallo-romaine. Cinq siècles d'histoire*, Lausanne, 1992. FELLMANN 1992
- Alain FERDIÈRE (dir.), *L'archéologie funéraire*, Paris, 2000. FERDIÈRE 2000
- Gerhard FINGERLIN, « Imitationsformen byzantinischer Körbchen-Ohrringe nördlich der Alpen », *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 1, 1974, pp. 597-627. FINGERLIN 1974
- Georges FOUET, « Agrafes à double crochet du IV^e siècle dans la villa de Montmaurin (Haute Garonne) », *Celticum-Ogam* 6, 1963, pp. 277-292. FOUET 1963
- Sylvain GAGNIÈRE, « Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône », Extrait des *Cahiers Rhodaniens* 12, 1975³ (1^e éd. 1965), pp. 53-110. GAGNIÈRE 1975
- Henri GAILLARD DE SÉMAINVILLE, *Les cimetières mérovingiens de la Côte chalonnaise et de la Côte mâconnaise*, 3^e supplément à la *RAE*, Dijon, 1980. GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980
- Henri GAILLARD DE SÉMAINVILLE (éd.), *Les Burgondes. Apports de l'archéologie*, Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995. GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1995
- Henri GALINIÉ et Elisabeth ZADORA-RIO (éd.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 septembre - 1^{er} octobre 1994, 11^e supplément à la *RAE*, Tours, 1996. GALINIÉ/ZADORA-RIO 1996
- Marc-André HALDIMANN et Lucie STEINER, « Les céramiques funéraires du Haut Moyen Age en terre vaudoise », *ASSPA* 79, 1996, pp. 143-193. HALDIMANN/STEINER 1996
- Jakob HEIERLI et Walter OECHSLI, « Urgeschichte des Wallis », *MAGZ* III, 1896. HEIERLI/OECHSLI 1896
- AA.VV., *Histoire du Valais*, T. 1, AV 2000-2001, Sion, 2002. HISTOIRE DU VALAIS
- Claude JIGAN et Jean-Yves MARIN, « Agrafes à double crochet gallo-romaines trouvées en Normandie », *Gallia* 42, 1984, pp. 243-246. JIGAN/MARIN 1984
- Max KLAUSENER, Max MARTIN et Denis WEIDMANN, « La Tour-de-Peilz VD: le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scènes chrétiennes de la tombe 167 », *AS* 15.1, 1992, pp. 24-33. KLAUSENER *et al.* 1992
- Jacques LAPART, « Sarcophage en plomb non décoré à Auch (Gers) », *Aquitania* 1985, pp. 207-214. LAPART 1985
- Paul LEBEL, « Sépultures doubles de l'époque mérovingienne. Le rite de l'union dans la mort », *RAE* 2, 1955, pp. 367-369. LEBEL 1955
- Hans-Jörg LEHNER, « Die Ausgrabungen in Sitten Sous-le-Scex. Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987 », *AS* 10.4, 1987, pp. 145-156. LEHNER 1987
- Hans-Jörg LEHNER et François WIBLÉ, « Martigny (VS): de la première cathédrale du Valais à la paroissiale actuelle: la contribution de l'archéologie », *HA* 25.98, 1994, pp. 51-68. LEHNER/WIBLÉ 1994

- Werner LEITZ, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne: Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie*, CAR 84, Lausanne, 2002. LEITZ 2002
- Florence LOUP, *La nécropole gallo-romaine du site de l'amphithéâtre de Martigny/Forum Claudii Valensium*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, 2 Vol., Lausanne, 2004. LOUP 2004
- Anna MACCIO, *Martigny: Insula 6, îlot SE de la fouille Aïda II (1987-1989)*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1993. MACCIO 1993
- Reto MARTI, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD*, CAR 52, Lausanne, 1990. MARTI 1990
- Reto MARTI, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)*, Archäologie und Museum 41 A.B., Liestal, 2000. MARTI 2000
- Reto MARTI, Hans-Rudolf MEIER et Renata WINDLER, *Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE*, Antiqua 23, Basel, 1992. MARTI et al. 1992
- Chantal MARTIN, « Le verre de l'Antiquité tardive en Valais: notes préliminaires », in Danièle FOY (éd.), *Le verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age: typologie, chronologie, diffusion*, 8^e rencontre de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, Guiry-en-Vexin, 18-19 novembre 1993, Guiry-en-Vexin, 1995, pp. 93-107. MARTIN 1995
- Max MARTIN, « Bemerkungen zu den frühmittelalterlichen Gürtelbeschlägen der Westschweiz », ZAK 28, 1971, pp. 29-57. MARTIN 1971
- Max MARTIN, *La Suisse du Haut Moyen Age. De la fin de l'époque romaine à Charlemagne*, Bern, 1975. MARTIN 1975
- Max MARTIN, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 1, Basel, 1976. MARTIN 1976a
- Max MARTIN, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Teil B, Katalog und Tafeln, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5B, Derendingen-Solothurn, 1976. MARTIN 1976b
- Max MARTIN, « Das Frühmittelalter », in AA.VV., *Chronologie. Archäologische Daten der Schweiz*, Antiqua 15, Basel, 1986, pp. 99-117. MARTIN 1986
- Max MARTIN, « Le Haut Moyen Age », in Alain GALLAY (éd.), *Peuples et archéologie*, 6^e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, Basel, 3-4 novembre 1990, Genève 1990, pp. 187-214. MARTIN 1990
- Max MARTIN, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Teil A, Text, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5A, Derendingen-Solothurn, 1991. MARTIN 1991
- Paul Edmond MARTIN, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne 554-715*, Genève, 1910. MARTIN 1910
- AA.VV., *Milano, Capitale dell'Impero Romano (286-402 d. C.)*, Catalogue d'exposition, Milano, 1990. MILANO CAPITALE
- Rudolf MOOSBRUGGER-LEU, *Die Schweiz zur Merowingerzeit. Die archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder und Alamannen*, Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit A.B., Bern, 1971. MOOSBRUGGER-LEU 1971
- Jean-Christophe MORET, *Des Burgondes à Nyon? L'élément exogène dans la nécropole de Clémenty*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1993. MORET 1993

- Olivier PACCOLAT, « Le village gallo-romain de Brig-Glis/Waldmatte », *AS* 20.1, 1997, pp. 25-36. PACCOLAT 1997
- Olivier PACCOLAT et François WIBLÉ, « Le Valais entre le Bas-Empire et le Moyen Age : une continuité à découvrir », in WINDLER/FUCHS 2002, pp. 71-78. PACCOLAT/WIBLÉ 2002
- Olivier PACCOLAT, Pascal GIBUT, Jean-Christophe MORET *et al.*, *Gamsen, époque historique, Rapport final des fouilles archéologiques 1987-1999*, 2004 (déposé à l'ORA). PACCOLAT *et al.* 2004
- Martine PARATTE, *Massongex à l'imparfait. Les investigations archéologiques de 1988 à Massongex/Tarnaiaa*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1996. PARATTE 1996
- Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Jean-Pierre FELBER, Jean-Daniel MOREROD et Véronique PASCHE (éd.), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997. PARAVICINI BAGLIANI *et al.* 1997
- Françoise PASSARD, Sophie GIZARD, Jean-Pierre URLACHER et Annick RICHARD (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs et Romains dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse, V^e-VII^e siècle après J.-C.*, Actes des 21^e Journées d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000, Besançon, 2003. PASSARD *et al.* 2003
- Daniel PAUNIER, « La pierre ollaire en Valais », *AS* 6.4, 1983, pp. 161-170. PAUNIER 1983
- Daniel PAUNIER, « Croyances et rites funéraires à l'époque romaine », in Alain GALLAY (éd.), *Sépultures, lieux de culte et croyances*. 5^e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, Sion, 1988, Basel, 1988. PAUNIER 1988
- Patrick PÉRIN, *La datation des tombes mérovingiennes : historique, méthodes, applications*, Hautes Etudes Médiévales et Modernes 39, Genève, 1980. PÉRIN 1980
- Patrick PÉRIN, « Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du Haut Moyen Age. Remarques sur la topographie funéraire en Gaule mérovingienne et à sa périphérie », *Cahiers Archéologiques* 35, 1987, pp. 9-30. PÉRIN 1987
- Renato PERINETTI, « La Chiesa di San Lorenzo. Appunti per una tipologia delle tombe », *Quaderni della Soprintendenza per i Beni Culturali della Valle d'Aosta* 1, Roma, 1981, pp. 47-92. PERINETTI 1981
- Michel PETITJEAN, « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Evolution depuis l'Antiquité tardive », *Antiquités Nationales* 27, 1995, pp. 145-191. PETITJEAN 1995
- Anne-Marie PÉTREQUIN, Pierre PÉTREQUIN *et al.*, « Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura) : le cimetière mérovingien », *RAE* 31, pp. 157-230. PÉTREQUIN *et al.* 1980
- Nicole PLUMETTAZ, *Découvertes récentes de tombes de l'époque romaine et Haut Moyen Age en Valais*, Mémoire de licence de l'Université de Genève, Genève, 1984. PLUMETTAZ 1984
- Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève). IV^e-VIII^e siècle*, MDG 10, Genève/Paris, 1983. PRIVATI 1983
- Ellen RIEMER, *Romanische Grabfunde des 5.-8. Jahrhunderts in Italien*, Bonn, 1992. RIEMER 1992
- Michel RILLIOT, « Contribution à l'étude des agrafes à double crochet », *RAE* 17, 1966, pp. 240-250. RILLIOT 1966
- Héli ROOSENS, « Reflets de christianisation dans les cimetières mérovingiens », *Les Etudes Classiques* 53, 1985, pp. 111-135. ROOSENS 1985
- Edouard SALIN, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Deuxième partie : les sépultures, Paris, 1952. SALIN 1952

- Catherine SANTSCHI, « Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal », *Vallesia* 36, 1981, pp. 1-26. SANTSCHI 1981
- Marc-Rodolphe SAUTER, « L'archéologie burgonde en Valais », *Vallesia* 1, 1946, pp. 13-20. SAUTER 1946
- Marc-Rodolphe SAUTER, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens », *Vallesia* 5, 1950, pp. 1-165. SAUTER 1950
- Marc-Rodolphe SAUTER, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954) », *Vallesia* 10, 1955, pp. 1-38. SAUTER 1955
- Marc-Rodolphe SAUTER, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens. Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959) », *Vallesia* 15, 1960, pp. 241-296. SAUTER 1960
- Gudrun SCHNEIDER-SCHNECKENBURGER, *Churrätien im Frühmittelalter auf Grund der archäologischen Funde*, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 26, München, 1980. SCHNEIDER-SCHNECKENBURGER 1980
- Hanni SCHWAB, « Gravierte eiserne Gürtelgarnituren des frühen Mittelalters », in Hanni SCHWAB, *Chronique Archéologique 1983*, Archéologie Fribourgeoise, 1983, pp. 172-184. SCHWAB 1983
- Hanni SCHWAB, Carmen BUCHILLER et Bruno KAUFMANN, *Vuipens/La Palaz. Le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Age*, Archéologie Fribourgeoise 10, Fribourg, 1997. SCHWAB et al. 1997
- Alain SIMMER, « Les tombes doubles à l'époque mérovingienne: l'exemple d'Audun-le-Tiche (Moselle) », *RAE* 34, 1983, pp. 170-172. SIMMER 1983
- Christoph SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder. Ausgrabung des archäologischen Arbeitsdienstes in Solduno, Locarno-Muralto, Minusio und Stabio. 1936 und 1937*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2, Basel, 1941. SIMONETT 1941
- Laurent FLUTSCH, Urs NIFFELER et Frédéric ROSSI (éd.), *Epoque romaine, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age: de l'Homme de Néandertal à Charlemagne V*, Basel, 2002. SPM V
- Renata WINDLER, Reto MARTI, Urs NIFFELER et Lucie STEINER (éd.), *Haut Moyen Age, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age: de l'Homme de Néandertal à Charlemagne VI*, Basel, 2005. SPM VI
- Lucie STEINER, *La nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Age de Genolier Bas-des-Côtes*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1993. STEINER 1993
- Lucie STEINER, « Le Bas-Empire et le Haut Moyen Age », *AS* 18.2, 1995, pp. 89-100. STEINER 1995
- Lucie STEINER, « Les nécropoles de Suisse occidentale entre le IV^e et le VIII^e siècle », in WINDLER/FUCHS 2002, pp. 79-88. STEINER 2002
- Lucie STEINER, « Les nécropoles d'Yverdon et de La Tour-de-Peilz (canton de Vaud, Suisse). Gallo-romains, Burgondes et Francs en Suisse occidentale », in PASSARD et al. 2003, pp. 181-190. STEINER 2003
- Lucie STEINER et François MENNA, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VII^e s. apr. J.-C.)*, 2 Vol., CAR 75-76, Lausanne, 2000. STEINER/MENNA 2000
- Walter DRACK (éd.), *Die römische Epoche*, Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz V, Basel, 1975. UFAS V
- Walter Drack (éd.), *Das Frühmittelalter*, Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz VI, Basel, 1979. UFAS VI

- Jean-Pierre URLACHER, Françoise PASSARD et Sophie MANFREDI-GIZARD, *La nécropole mérovingienne de La Grande Oye à Doubs, Département du Doubs. VI^e-VII^e siècles après J.-C.*, Mémoire de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne 10, Saint-Germain-en-Laye, 1998. URLACHER *et al.* 1998
- AA.VV., *Le Valais avant l'Histoire: 14000 av. J.-C. – 47 apr. J.-C.* Catalogue de l'exposition, Sion, 1986. VALAIS AVANT L'HISTOIRE
- AA.VV., *Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine. Catalogue de l'exposition*, Musées cantonaux du Valais, Sion, 1998. VALLIS POENINA
- Denis VAN BERCHEM, *Les routes et l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Volume publié par Pierre DUCREY et Daniel PAUNIER avec la collaboration d'Hubert LICHTENTHAELER, Genève, 1982. VAN BERCHEM 1982
- David VIOLLIER, « Fouilles sur le territoire de Conthey (Valais) », *ASA* 10, 1908, pp. 276-286. VIOLLIER 1908
- Carine WAGNER, *Une histoire du peuplement du Chablais suisse du Paléolithique au Haut Moyen Age*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1997. WAGNER 1997
- Denis WEIDMANN, Nyon-Clémenty. Nécropole du Haut Moyen Age, *AS* 3.3, 1980, p. 172. WEIDMANN 1980
- Denis WEIDMANN, « Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. Evolution des modes d'inhumation », in GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1995, pp. 185-203. WEIDMANN 1995
- Joachim WERNER, *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 9, Basel, 1953. WERNER 1953
- Von Jo WERNARD, « *Hic scramasaxi loquuntur*. Typologisch-chronologische Studie zum einschneidigen Schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland », *Germania* 76/2, 1998, pp. 747-787. WERNARD 1998
- François WIBLÉ, « Considérations sur la romanisation des vallées latérales en Valais », *BEPA* 15, 1983, pp. 189-193. WIBLÉ 1983
- François WIBLÉ, *Forum Claudii Vallensium. La ville romaine de Martigny*, Guides Archéologiques de la Suisse 17, Martigny, 1986² (1^e éd. 1981). WIBLÉ 1986
- François WIBLÉ, « Quelques réflexions sur la "romanisation" du Mont-Joux », in Pierre DUBUIS (éd.), *Ceux qui passent et ceux qui restent. Etudes sur les trafics transalpins et leur impact local*, Actes du colloque de Bourg-Saint-Pierre, 23-25 septembre 1988, Saint-Maurice, 1989, pp. 191-204. WIBLÉ 1989
- François WIBLÉ, « Le Valais au Bas-Empire romain: notes préliminaires », in Raymond CHEVALLIER (dir.), *Peuplement et exploitation du milieu alpin (Antiquité et Haut Moyen Age)*, Actes du colloque de Belley, 2-4 juin 1989, Caesarodunum 25, Tours, 1991, pp. 247-254. WIBLÉ 1991a
- François WIBLÉ, « Rites funéraires et sépultures en Valais romain: état de la question », *BEPA* 23, 1991, p. 127. WIBLÉ 1991b
- François WIBLÉ, « Massongex- *Tarnaia*e à l'époque antique », *Revue historique du Mandement de Bex*, 1994, pp. 34-57. WIBLÉ 1994
- François WIBLÉ, « Les faubourgs de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny/Valais/Suisse) », in Robert BEDON, (éd.), *Suburbia: les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Actes du colloque de Paris, 16 mai 1997, Caesarodunum 32, Limoges, 1998, pp. 329-347. WIBLÉ 1998a

- François WIBLÉ, « Deux procureurs du Valais et l'organisation de deux districts alpins », *Antiquité Tardive* 6, 1998, pp. 181-191. WIBLÉ 1998b
- François WIBLÉ, « Monnaies dans des tombes en Valais et dans les Alpes: quelques constats », in Olivier F. DUBUIS, Suzanne FREY-Kupper et Gilles PERRET, *Trouvailles monétaires de tombes*, Etudes de Numismatique et d'Histoire Monétaire 2, Lausanne, 1999, pp. 201-206. WIBLÉ 1999
- François WIBLÉ, « Martigny/*Octodurus* (Suisse) (*civitas Vallensium*), Province des Alpes Grées et Pennines », in Alain FERDIÈRE (dir.), *Capitales éphémères, Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003, 25^e supplément à la RAE, Tours, 2004, pp. 451-456. WIBLÉ 2004
- François WIBLÉ, « Dans le Valais du Bas-Empire: une bataille à Saint-Maurice », in AA.VV., *Saint Maurice et la Légion Thébaine*, Actes du colloque de Fribourg, Saint-Maurice et Martigny, 17-20 septembre 2003, Fribourg, 2005, pp. 447-453. WIBLÉ 2005
- Renata WINDLER et Michel FUCHS, (éd.), *De l'antiquité tardive au haut Moyen-Age (300-800). Kontinuität und Neubeginn*, Antiqua 35, Basel, 2002. WINDLER/FUCHS 2002
- Bailey YOUNG, « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », *Archéologie Médiévale* 7, 1977, pp. 5-81. YOUNG 1977
- Bailey YOUNG et Patrick PÉRIN, « Les nécropoles: III^e-VIII^e siècle », in Noël DUVAL (dir.), *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris, 1991, pp. 94-121. YOUNG/PÉRIN 1991

Archives Suisses d'Anthropologie Générale	ASAG
Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie	ASSPA
Annales Valaisannes, bulletin annuel de la Société d'histoire du Valais romand	AV
Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines	BEPAA
Bulletin de la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles	BM
Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	BSVSN
Cahiers d'Archéologie Romande	CAR
Dictionnaire Géographique de la Suisse, Neuchâtel, 1902-1910	DG
Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse, 1921-1934	DHBS
Helvetia Archaeologica	HA
Indicateur d'Antiquités Suisses (= <i>ASA</i>)	IAS
Jahresbericht des Schweizerisches Landesmuseum	JBSLM
Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich	MAGZ
Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève	MDG
Office des Recherches Archéologiques du canton du Valais	ORA
Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est	RAE
Revue Suisse d'Art et d'Archéologie (= <i>ZAK</i>)	RSAA